L'ÉVÉNEMENT JOURNAL

78e année — No 261

QUEBEC, JEUDI 22 MARS 1945

3 CENTS LE NUMERO

Appels téléphoniques Le jour ★ 7116
SERVICE DE NUIT — De 6 heures du soir à 8 heures et demie du matin — Samedi après-midi, dimanche et jours de fête.
Rédacteur en chef et chef des nouvelles 6484
Sport 6815
Abonnements 3-4220
Nouvellistes 7116

L'ÉVÉNEMENT JOURNAL

★ ★ ★

Plan d'urbanisme

De l'avis de l'expert paysagiste S.-A. Gitterman, la ville de Sillery se prête, de par son site et sa configuration, à l'un des aménagements urbains les mieux réussis du pays. Des plans s'élaborent déjà qui permettront d'édifier un centre d'urbanisme unique en notre province, pourvu que les citoyens veuillent bien y apporter tout leur concours. M. Gitterman, qui est lui-même l'architecte de l'Office National de l'Habitation, leur propose d'appliquer dans leur propre milieu les principes généraux de l'urbanisme afin d'assurer le développement le mieux ordonné de leur municipalité. L'endroit est très approprié à cette oeuvre qui servira d'exemple à tout groupement urbain; le magnifique plateau qui s'étend du Parc des Champs de Bataille jusqu'au Cap-Rouge peut se transformer en très peu d'années en l'un des plus beaux sites résidentiels que l'on puisse rêver, surtout si des experts urbanistes président à son organisation et à son ordonnance; en plus de créer des avenues et des boulevards, des parcs et des places publiques, il convient de constituer des zones particulières réservées au commerce et à l'industrie, des régions résidentielles disposées en demi-cercle autour des places où s'érigeront les églises, les écoles et les édifices de la municipalité. Ce sont des projets de longue haleine, qui comportent déjà d'heureuses réalisations et dont l'ensemble repose sur un plan directeur qu'il importe d'adopter au plus tôt.

Des bouleversements

Si la première Grande Guerre a transformé la géographie du monde, la deuxième qui s'achève vient la bouleverser plus profondément encore; de nouveaux pays, de nouvelles frontières, de nouvelles contrées vont surgir sur la surface du globe; des régions inconnues se rapprocheront de la civilisation et même les vastes solitudes du nord et de l'Arctique perdront de leur silence et de leur mystère. Au nord de notre province, des circuits aériens relient déjà l'Ungava à la terre de Baffin, le Labrador et la Baie d'Hudson, le Keewatin et le district de Mackenzie. L'avion prépare les premiers jalons de la colonisation, et les aéroports deviennent les embryons des centres de demain. Notre pays est admirablement situé au carrefour des principaux circuits de l'hémisphère septentrionnal qui rejoindront les capitales de l'Europe et de l'Asie avec celles de l'Amérique par-dessus les régions glaciales du Pôle Nord; le Canada servira donc de tremplin aux aérobus géants qui s'élanceront de New-York ou de Chicago ou de San Francisco vers leur destination lointaine sur les autres continents. Les cartes de la géographie changeront d'aspect, car, dans la précipitation des événements, demain ne reconnaitra plus hier.

Forte consommation

La production des vivres et des denrées qui a atteint son plus haut niveau au cours de la guerre, a permis d'améliorer sensiblement le régime alimentaire de notre population, régime qui, avant la guerre, était inférieur à celui des Etats-Unis. Les Canadiens se nourrissent mieux qu'autrefois et la valeur nutritive des aliments produits au pays s'accroit d'année en année; le problème de la nutrition consiste non seulement à donner à chacun le minimum nécessaire pour vivre mais à empêcher les gens de se mal nourrir par ignorance ou par négligence. Selon une enquête qui s'est poursuivie dans les cinq régions du Canada, il y a peu de différence sous le rapport des calories, de la protéine et du fer, mais sous le rapport du calcium les familles de notre province sont le plus mal partagées, celles des Maritimes n'en ont pas assez et la consommation est pratiquement normale dans les autres provinces. Les familles françaises consomment plus de pain et moins de lait et d'oeufs que les familles anglaises, plus de pommes de terre et moins de légumes frais et de fruits, plus de porc et moins de sucre. Pendant la guerre s'est produit le phénomène de l'augmentation de la consommation des vivres dans des proportions qui dépassent de beaucoup celle d'avant - guerre, comme suit : viandes, 32 p.c.; tomates, oranges et fruits, 53 p.c.; lait et produits du lait, 20 p.c.; oeufs, 21 p.c.; volaille, gibier et poisson, 6 p.c. Les producteurs et les manufacturiers de produits ont dû surmonter de sérieuses difficultés pour maintenir la qualité des denrées et satisfaire les besoins de la population; malgré l'abondance de sa production, le Canada est obligé d'importer des quantités imposantes de fruits, de légumes, d'épices, de café et de thé pour un montant qui dépasse $100 millions par an; mais il exporte de ses propres produits pour plus de $450 millions, de sorte que la comparaison lui devient profitable. Après la guerre, de nouveaux débouchés s'annoncent où il recevra la concurrence des autres pays producteurs tout aussi entreprenants

LES ALLIÉS PRÉPARENT UNE DESCENTE DE TROUPES AÉRIENNES DANS LA RUHR

Selon Radio-Berlin, on a pris les mesures qui s'imposent. — Plus de 7,000 avions alliés, comprenant près de 3,000 bombardiers lourds, ont martelé l'Allemagne hier. — La Ruhr est le dernier gros arsenal de l'Allemagne. — Raffinerie d'huile bombardée à Brême. — Bombes de 11 tonnes lancées.

Londres, 22.— (P.C.) Le haut-commandement allemand s'attend que des troupes aéroportées atterrissent en Allemagne après avoir survolé le Rhin, et il "a pris les mesures qui s'imposent," d'après ce que Radio-Berlin a dit hier. L'émission n'a donné aucune indication quant à l'endroit où l'on s'attendait à des atterrissages.

Londres, 22.— (PA—Par Charles Chamberlain, de la Presse Associée) Dans le plus grand assaut aérien coordonné de la guerre, plus de 7,000 avions alliés, comprenant près de 3,000 gros bombardiers, martelèrent l'Allemagne hier, et Radio-Berlin annonça que le haut commandement allemand s'attendait à des descentes de troupes aériennes alliées "d'une heure à l'autre" dans la Ruhr à l'est du Rhin.

La Ruhr est le dernier gros assenal de l'Allemagne.

D'énormes flottes de gros avions américains postés en Angleterre et leurs escortes de chasseurs firent porter leurs coups sur onze terrains d'aviation dans le nord-ouest de l'Allemagne, principalement dans la zone de Munster en face du front du feld-maréchal Montgomery sur le Rhin, tandis que des chasseurs - bombardiers, des bombardiers moyens et des bombardiers légers, décollant de bases avancées sur le continent, semaient la destruction parmi les colonnes allemandes en fuite et les concentrations de toutes sortes tout le long du front occidental.

Les gros Lancasters modifiés de la R.A.F., portant des bombes de onze tonnes, attaquèrent une raffinerie d'huile à Brême. Les énormes appareils, au nombre de plus de 800, volèrent à travers un flak épais. Une autre force lâcha des bombes de 22,000 livres sur le pont de la rivière Weser à Brême.

D'audacieux Mosquitos de la R.A.F., au cours de la journée, volant à une faible altitude, détruisirent preque chaque bâtiment du quartier général de la Gestapo à Copenhague, capitale danoise.

Plus tard dans la journée des bombardiers de la R.A.F. et du C.A.R.C. attaquèrent les cours de triage de Rhein, à 50 milles à l'ouest d'Osnabruck.

Environ 1,300 gros bombardiers américains, accompagnés par 600 chasseurs, pilonnèrent neuf aérodromes au cours de la matinée. Au moins 40 avions ennemis furent détruits au cours de ces assauts.

Sur la fin de l'après-midi, 100 autres gros bombardiers attaquèrent deux autres aérodromes dans la zone de Munster.

Des forces aériennes alliées décollèrent aussi de bases italiennes pour ravager des raffineries d'huile dans la zone de Vienne et une base d'avions propulsés à 50 milles au nord de Munich.

Forces soviétiques massées tout le long de l'Oder, en vue d'un assaut imminent

Depuis Stettin assiégé jusqu'à Custrin capturé. — Les forces rouges reprennent leur avance en direction de Dantzig, dont elles ne sont plus qu'à six milles. — Menace directe contre Komaron, en Hongrie.

Londres, 22. — (PA — Par Romney Wheeler, de la Presse Associée) Des troupes russes ont projeté un nouveau fer de lance jusqu'à moins de six milles au sud-ouest de Dantzig, hier, alors que les commandants soviétiques à l'ouest massaient de puissantes formations le long de l'Oder sur tout le parcours depuis Stettin en feu et assiégé jusqu'à Custrin capturé.

Les Allemands disent que les troupes de choc soviétiques ont déjà entrepris de nouveaux assauts à l'ouest de l'Oder à moins de 32 milles de Berlin.

Plongeant dans la poche ennemie de Dantzig-Gdynia, les Russes emportèrent neuf villes et villages, dont Klein-Boelkau, six milles au sud-ouest de l'ancienne Ville Libre, et capturèrent 500 nazis, dit Moscou. Les Allemands disent que les Russes ont jeté 500,000 hommes dans la bataille de Dantzig.

A l'est d'autres formations soviétiques ont partagé davantage la partie inférieure de la poche de la Prusse orientale au sud-ouest de Koenilgsberg, se rendant maitres de l'embouchure de la rivière Passarge et prenant la ville routière de Grunau, trois milles au sud-ouest de Heiligenbeil, le seul bastion encore aux mains de l'ennemi dans cette zone.

Loin dans le sud une autre armée soviétique attaquant à moins de 58 milles de l'Autriche menace Komarom, gros bastion du Danube dans le nord-ouest de la Hongrie, à mi-chemin entre Budapest et la vallée de Bratislava qui mène à Vienne, dit Berlin. Une aile des forces russes pénétra aussi dans Szekesfehervar, gros centre routier et ancienne capitale hongroise à 32 milles au sud-ouest de Budapest, dit l'ennemi.

Un communiqué bulgare annonçant la liquidation d'une petite tête de pont allemande sur la rive nord de la rivière Drava, près de Soklos, 120 milles au sud de Budapest, dit que 6,000 Allemands furent tués.

S'organisant en vue de la grande offensive générale contre Berlin et Dresde, la 1ère armée ukrainienne du maréchal Konev est prête à sauter la Neisse dans un assaut contre Cuttburg, gros centre de communications situé à 47 milles de la capitale, et contre Spremberg, 13 milles au sud.

L'ennemi dit aussi que les Russes ont fait des gains au sud-ouest de Koenigsberg, et entre Dantzig et Gdynia menacés.

Une dépêche de Moscou mande qu'une fabrique de moteurs d'avions renfermant plus de 1,000 moteurs intacts, une usine d'assemblage d'avions et une fabrique de torpilles furent capturées par les Russes à Altdamm. La presse de Moscou dit que Stettin est sous le feu de l'artillerie soviétique et que cette place ne peut plus être considérée comme une base industrielle allemande du front.

Un régiment d'infanterie amené d'Italie par l'ennemi était du nombre des unités allemandes écrasées Altdamm, où l'aviation rouge effectua plus de 2,000 sorties pour soutenir l'action de l'armée soviétique au sol.

Québec et l'aéroport

Le maire a dit que des démarches étaient en cours pour que l'aéroport de l'Ancienne-Lorette, qui doit fermer dès la fin du mois, deviennent l'aéroport civil de la ville de Québec. A la séance du comité administratif, hier après-midi, il a déclaré que des démarches étaient entreprises depuis longtemps, à ce sujet, et qu'il fallait les poursuivre et les intensifier, "vu, a-t-il dit, que l'on doit s'efforcer de conserver cet aéroport pour l'aviation civile de paix."

La vie en Allemagne

Les Berlinois démasquent un groupe d'officiers du parti hitlérien

Stockholm, 22. — (P.A.) — Par Christer Jaederland; droits réservés 1945 par la Presse Associée. — Un train venant de Bydgoszcz, ayant à bord des chefs du parti nazi, arriva récemment en gare de Berlin alors que des milliers de citoyens de la capitale attendaient tout autour.

Ces chefs nazis aux uniformes élégants, qui étaient les premiers à avoir quitté Bydgoszcz, dans le nord-ouest de la Pologne, devant l'avance des Russes, portaient tous leurs bagages et ils étaient attendus par une flotte d'automobiles. Leur situation constrastait étrangement avec la misère des autres réfugiés.

Les Berlinois ne dissimulèrent pas leurs sentiments. La foule devint tellement menaçante que les chefs du parti furent pris de nervosité et ils ordonnèrent à leurs gardes de tirer ... en l'air.

L'affaire eut un tel retentissement que les chefs durent payer cet ordre de leur vie. Ils avaient enfreint une condition en vertu de laquelle Hitler accorde des libertés à ses camarades nazis aux dépens de la population. Ils avaient été démasqués.

Ces citoyens de Berlin n'étaient pas une exception. Leur attitude représentait les vrais sentiments de la nation allemande et il fallait les calmer.

Par conséquent Hitler ordonna l'exécution du groupe de chefs du parti de Bydgoszcz comme déserteurs. Interrogés au sujet de l'incident, de hauts fonctionnaires du parti à Berlin répondirent, selon les instructions reçues: "Oh ! ce n'est rien. Une simple pratique de tir."

L'Allemagne est devenue un immense camp de réfugiés et le problème des réfugiés est une des causes de la scission qui se manifeste entre le parti nazi, l'armée et le citoyen ordinaire.

Je fus témoin de la chose en voyageant sur un train de réfugiés parti de Sorau, sur le front silésien, en direction de Berlin.

Notre train devait partir à 10.30 a.m. Les habitants de Sorau tentèrent de le prendre d'assaut, mais ils furent repoussés par des hommes armés du parti et les policiers qui formaeint un cordon autour de la gare. Trois heures plus tard des tanks russes arrivaient aux confins de Sorau. Ce n'est qu'à ce moment que l'on permit à l'évacuation de commencer.

Le train suivant — le dernier — se mit en marche à 3:30 p.m., tandis qu'on se battait dans les rues de la ville. Cette fois la populace put monter à bord parce que les hommes du parti et les policiers avaient disparu. Le train était aux trois quarts occupé par des soldats qui "évacuaient" la place d'eux-mêmes.

Les soldats et les femmes dans la foule discutaient avec chaleur. Les femmes criaient "déserteurs" et les soldats ripostaient qu'ils n'avaient plus de munitions.

Je n'ai jamais entendu de critiques aussi amères à l'adresse du parti que lorsque notre groupe de réfugiés se joignit à d'autres de différents secteurs après que nous eûmes changé de trains.

Les réfugiés en voulaient aussi aux soldats allemands qui, disaient-ils, pillent les villes allemandes.

Un paysan déclara que, parce qu'il hésitait à quitter sa maison, des soldats allemands s'étaient empressés de le mettre dehors afin d'être les premiers à pouvoir en faire le pillage.

Un incident donne une bonne idée du chaos de cette grande retraite.

Dans une ville allemande que les Russes capturèrent on trouva le corps d'un ancien évêque évangélique allemand d'Oslo gisant sur le sol d'un cimetière. L'évêque avait succombé à une maladie de coeur alors que lui et sa femme essayaient de monter à bord d'un train de réfugiés. Nul ne s'arrêta pour aider la vieille femme âgée de 80 ans. Ce n'est qu'après qu'elle eut promis à deux vieillards un complet chacun provenant de la garde-robe de l'évêque défunt qu'ils l'aidèrent à transporter le cadavre au cimetière où il fut abandonné sur le sol gelé.

L'agitation grandit dans le nord de l'Italie

Rome, 22 — (P.A.) — Un communiqué du 15e groupe d'armées a signalé hier une violente bataille dans l'ouest de la Ligurie entre 500 Allemands et des patriotes italiens.

On dit que l'activité grandissante des patriotes dans le nord de l'Italie a forcé l'ennemi à distraire de puissantes troupes du front pour combattre les partisans et protéger ses zones de communications.

Toutes les nations auront droit de vote

Washington, 22. — (PA) Le secrétariat d'Etat a annoncé hier que chacune des nations représentées à la conférence de San Francisco aurait droit à un vote. Le ministère a dit qu'il lui était impossible pour le moment de dire si les décisions seraient censurées par une simple majorité des votes ou autrement.

Hitler veut résister à Berchtesgaden

Londres, 22. — (PA) Des journaux suisses arrivés ici hier disent qu'Hitler a terminé ses préparatifs en vue d'offrir une résistance ultime dans sa forteresse de Berchtesgaden d'où, espère-t-il, l'Allemagne surgira pour dominer le monde. D'après ces journaux, Hitler est résigné à une jonction inévitable des armées russes et anglo-américaines quelque part à l'ouest de Berlin dans un avenir rapproché.

Les Américains dans Ludwigshafen

Ce grand centre de production chimique des nazis est capturé par des colonnes blindées. — La débâcle allemande menace de coûter à l'ennemi environ 100,000 hommes. — Les prisonniers affluent par milliers.

Paris, 22 — (P.A. — Par Austin Bealmear, de la Presse Associée)— Des forces blindées américaines ont envahi hier le grand centre de production chimique de l'Allemagne — Ludwigshafen — sur le Rhin, sur la fin de la journée, tandis que les 3e et 7e armées précipitaient l'anéantissement des deux dernières armées ennemies sur la rive ouest du Rhin.

Alors que la 3e armée américaine enveloppa sa quatrième grande ville allemande en moins de deux jours, tout indiquait que cette débâcle pourrait bien coûter à l'Allemagne quelque 100,000 soldats en tués, blessés et capturés.

Une division blindée non identifiée de la 3e armée pénétra dans Ludwigshafen, dont la population avait grandi de 100,000 à 150,000 habitants au cours de ces récentes années à la suite du développement de ses industries de guerre.

Les forces allemandes en fuite firent sauter le pont imposant qui franchissait le Rhin entre Ludwigshafen et Mannheim, sa ville industrielle jumelle de l'autre côté du fleuve.

La colonne blindée envahit Ludwigshafen après avoir effectué une avance spectaculaire de sept milles et demi à partir de l'ouest.

Les prisonniers affluent là où l'ennemi se cramponne à ses défenses de la ligne Siegfried devant la 7e armée. C'est une déroute complète. La 3e armée seule a pris 3,275 villes, cités et villages allemands depuis le 13 mars, début de son offensive.

Des troupes de la 1ère armée américaine franchirent plus de trois milles à l'extrémité nord de leur tête de pont de Remagen-Erpel à l'est du Rhin et s'emparèrent de plus de sept milles de la rive sud de la rivière Sieg, qui court depuis le Rhin jusqu'à la ville de Nieferpleis, à 5 1-2 milles à l'est de Bonn.

L'infanterie allemande, marchant derrière des tanks, tenta trois nouveaux contre-assauts contre un aérodrome accupé par les Américains près d'Eudenbach, au coin nord-est de la tête de pont, mais elle fut repoussée avec de lourdes pertes. Des forces américaines luttant à l'est de l'autostrade prirent Sand et Waschpohl et pénétrèrent dans Eisbach et Rubhausen, à un mille plus au nord.

Des unités de la 5e division blindée française et de la 3e division d'infanterie algérienne se battirent furieusement dans la forêt de Bienwald, rencontrant une opposition obstinée. Aux dernières nouvelles, elles approchaient du coeur de la forêt.

La 3e armée fit un autre lot de 8,299 prisonniers avant-hier, et il en restait dans les 6,000 à dénombrer pour cette journée. Ceci porte le total des prisonniers capturés en une semaine depuis le passage de la Moselle à environ 50,000, dont 30,000 au cours des dernières 48 heures.

La chasse aux criminels de guerre

New-York, 22. — (PC) La radio luxembourgeoise a rapporté hier qu'une organisation policière alliée avait été formée pour poursuivre les criminels de guerre qui tentent d'échapper au procès. Cette force sera composée des meilleurs limiers de Scotland Yard, du F. B. I. et de la police française. L'émission en langue allemande a dit que les quartiers généraux de cette force policière seraient aux bureaux de Scotland Yard, pour le moment du moins.

Deux échéances, pour le huitième emprunt, déclare M. J.-L. Ilsley

Des obligations seront à 18 ans et 5 mois, et les autres, à 4 ans et 6 mois. — Les premières porteront intérêt à 3%, les autres à 1¾%. — Des précisions du ministre des Finances.

Ottawa, 22 — (P.C.) — Le ministre des Finances, l'hon. M. Ilsley, a annoncé hier soir que le 8e Emprunt de la Victoire du Canada, qui sera flotté le 23 avril avec un objectif minimum de $1,350,000,000, sera offert au public sous deux formes: des titres échéant au terme de 18 ans et cinq mois, et d'autres échéant après quatre ans et six mois.

Les titres à long terme, portant intérêt à 3 pour cent, seront rachetables à 100 le 1er octobre 1963, et ils pourront l'être à volonté en ou après 1959, tandis que les obligations à court terme écherront à 100 le 1er novembre 1949 et ne seront pas rachetables auparavant. Ces derniers titres porteront intérêt à 1 3/4 pour cent.

Les deux émissions seront datées du 1er mai 1945, et seront vendues à 100. Le premier coupon d'intérêt de l'émission à trois pour cent couvrira cinq mois. Les autres coupons deviendront dus semi-annuellement les 1er avril et 1er octobre.

A $1,350,000,000, l'objectif minimum de la campagne de souscription de trois semaines sera $50,000,000 supérieur à celui du 7e Emprunt flotté l'automne dernier, alors que les Canadiens souscrivirent $1,517,000,000. L'objectif minimum pour les particuliers lors de la prochaine campagne sera de $675,000,000, ou une augmentation de $75,000,000 sur celui de la dernière campagne.

Dans une déclaration accompagnant le communiqué d'hier soir concernant le futur emprunt, M. Ilsley dit que quand bien même la guerre en Europe prendrait fin prochainement, les dépenses du Canada, et conséquemment les besoins d'emprunt du pays, pour la prochaine année fiscale demeureront élevées.

HOTEL MONTCALM
161-169 rue St-Jean, Québec, P. Q.
Chambres simples, avec eau courante, $1.25 avec douche $1.50 avec bain $1.75 en montant.
Repas table d'hôte $0.75.

Les députés expriment diverses opinions sur la sécurité mondiale à la Chambre d'Ottawa

Dix députés participent au débat. — Ce sont MM. Philippe Picard, Arthur Slaght, Victor Quelch, Gordon Graydon, T.-L. Church, J.-François Pouliot, Wilf. Lacroix, Fred Rose, Angus MacInnis et le major W.-E. Harris.

Hier encore, une dizaine de députés ont participé au débat sur la sécurité mondiale, à la Chambre des Communes. Tous ont exprimé des points de vue divers. Presque tous ont appuyé la participation du gouvernement à la conférence de San Francisco. Le seul qui s'y est opposé est le député de Québec-Montmorency, Wilfrid Lacroix, qui a déclaré qu'il voterait contre la résolution du gouvernement. De son côté, le chef parlementaire des conservateurs-progressistes, Gordon Graydon, a exprimé l'approbation de son parti.

Hier soir, T. L. Church (CP — Toronto-Broadview) a dit que l'on devrait révéler la politique à long terme du Commonwealth britannique, des Etats-Unis et du Canada avant de tenter d'établir une organisation mondiale de sécurité.

On devrait conclure des ententes économiques et monétaires avant de dresser une charte, a dit M. Church, parlant au cours du débat sur la sécurité mondiale.

Il a dit qu'il ne se joindrait à aucun optimisme outré sur les résultats probables de la prochaine conférence de San Francisco.

L'expérience du passé a démontré que les organisations sécuritaires étaient ineffectives. La Ligue des Nations était un mythe qui a conduit le monde à une autre guerre.

Jean-François Pouliot (libéral indépendant — Témiscouata) a dit que la discussion de la sécurité mondiale était prématurée parce que les grandes puissances ne sont pas encore prêtes à considérer la question du désarmement. Le temps opportun de considérer la sécurité serait après la restauration de la paix et de la stabilité, lorsqu'il sera possible de parler d'un désarmement général.

Angus MacInnis (C.C.F. — Vancouver-est) a dit qu'il ne voyait aucun moyen d'éviter la guerre à moins que les relations internationales soient régies par un système de lois.

Les inventions dans le domaine du transport et des communications au cours de la dernière décade ont fait des nations une communauté. Le député croit que cette communauté des nations devrait être sujette à des lois, tout comme les individus dans une communauté sont sujets à des lois.

Fred Rose (travailliste - progressiste — Montréal-Cartier) a dit qu'il espérait que des controverses sur des questions secondaires ne rangeraient pas le Canada du côté des objecteurs à San Francisco.

Wilfrid Lacroix (indépendant — Québec - Montmorency) a déclaré qu'il voterait contre la résolution du gouvernement parce qu'il croyait de son devoir d'empêcher le Canada d'être entrainé dans une autre guerre et parce qu'il voulait protester contre l'annexion par la Russie de certaines parties de la Pologne et des Balkans.

Le major W. E. Harris (L.—Grey-Bruce) a dit que les députés devaient considérer de façon réaliste la position du Canada en regard du reste du monde. Le Canada est lié au reste du Commonwealth britannique par de fortes attaches sentimentales.

Plus tôt dans la journée, le leader parlementaire des conservateurs-progressistes a déclaré officiellement que son parti approuve la participation du Canada à la conférence de San Francisco sur la sécurité mondiale. Il a aussi protesté contre le fait que le chef de son parti, M. John Bracken, ne pourrait pas aller à la conférence.

Arthur Slaght (L. - Parry Sound), Victor Quelch (CS — Acadie) et Philippe Picard (L. — Bellechasse) ont aussi parlé au début de la séance.

M. Picard a déclaré que les conclusions de Dumbarton Oaks ne constituent peut-être pas la solution idéale pour conduire le monde à une fraternité et à une compréhension générales mais qu'elles étaient probablement ce qu'on avait encore présenté de meilleur pour résoudre le problème de la sécurité mondiale.

L'invasion du Japon inquiète Tokio

San Francisco, 22. — (PA) Le premier ministre du Japon, Kuniaki Koiso, a dit à ses compatriotes que la perte d'Iwo Jima est la plus malheureuse de toutes les choses de la situation militaire et il les a mis en garde contre une invasion du Japon proprement dit.

La crise du logement

La question de la crise du logement a rebondi à l'Assemblée législative, hier après-midi. M. André Laurendeau, chef du Bloc Populaire, a déclaré qu'il y a urgence de discuter la motion qu'il a inscrite à ce sujet, parce que la situation s'aggrave au lieu de s'améliorer.

"Une motion n'a aucune efficacité législative", lui a répondu le premier ministre. "Nous discuterons en temps et lieu cette question, mais pour le moment, il y a d'autres questions qui ont priorité sur celle-là".

Le port de la ville d'Iloilo resté intact; garnison nippone écrasée

Manille, 22. — (PA—Par James Hutcheson, de la Presse Associée) Iloilo, ville ravagée dans la proportion de 75 pour cent par la torche incendiaire des Japonais, mais possédant encore un bon port intact, est tombée aux mains de la 40e division d'infanterie du major-général Rapp Brush mardi, deux jours après l'invasion de l'ile Panay, annonça aujourd'hui le Q. G. après l'invasion de l'ile Panay, annonça aujourd'hui le Q. G.

L'aérodrome capturé d'Iloilo, d'où des avions peuvent surveiller une vaste zone des Philippines centrales, fut rapidement remis en état, tandis que les Américains s'emparaient du centre calciné d'Iloilo.

Avec l'aide d'une forte guérilla les Américains se répandent maintenant à travers la plaine côtière au nord-ouest de la ville, prenant des villages au passage et fauchant les débris éparpillés des forces japonaises.

La prise d'Iloilo fut annoncée par le général Douglas MacArthur, qui déclara que la garnison japonaise — la plus grosse concentration de troupes ennemies dans l'ile — avait été mise en déroute.

Le communiqué reconnait le bon travail accompli par la quérilla sous les ordres du colonel Macario Peralta, qui a déclaré que ses hommes avaient presque complètement nettoyé l'intérieur et des secteurs côtiers de l'ile avant l'invasion américaine de dimanche dernier.

1,300,000 familles toucheront des allocations à compter de juillet

Ottawa, 22. — ((P.C.) — Le ministre de la Santé, l'hon. M. Claxton, a déclaré hier que 1,300,000 des 1,500,000 familles qui habitent le Canada toucheront des allocations familiales à compter du mois de juillet et que dans aucun cas nul intéressé, à quelque catégorie à laquelle il appartienne relativement à l'impôt, ne sera placé dans une position plus désavantageuse du fait des déductions de l'impôt sur le revenu à la suite des paiements.

Au cours d'une conférence de presse tenue à la galerie des journalistes, au Parlement, M. Claxton déclara qu'il recommandait aux parents canadiens de s'inscrire pour toucher les allocations familiales, dont le paiement devrait commencer le 20 juillet environ.

Dans les cas de toutes les familles, à l'exception d'environ 200,000 situées dans les catégories supérieures de l'impôt, il y aura quelque bénéfice résultant des allocations familiales. Dans le cas des familles des catégories supérieures, les paiements d'allocations familiales seraient simplement ramenés au Trésor au moyen de l'impôt sur le revenu.

N'importe qui peut calculer s'il a quelque avantage à retirer des allocations familiales. Un homme peut établir son impôt pour cette année et ensuite le calculer comme s'il n'avait pas d'enfant. La différence sera l'exemption à laquelle il a droit pour ses enfants et ce montant pourrait être comparé avec le montant qu'il toucherait en allocations familiales.

L'échelle des paiements d'allocations familiales est la suivante: $5 par mois pour un enfant de moins de 6 ans; $6 par mois pour un enfant âgé de 6 à 10 ans; $7 par mois pour un enfant âgé de 10 à 13 ans, et $8 par mois pour un enfant âgé de 13 à 16 ans. Pour le cinquième enfant, l'allocation est réduite de $1 par mois, pour les sixième et septième enfants de $2 par mois et pour le huitième enfant et les enfants additionnels de $3 par mois.

Le taux d'exemption pour les enfants en vertu de la loi de l'impôt sur le revenu n'a pas été modifié.

Les extrémistes reçoivent trop de publicité, dit Vaillancourt

Ottawa, 22. — (P. C.) Le sénateur Cyrille Vaillancourt, représentant libéral de Québec, a demandé hier au Sénat que les extrémistes au Canada aient moins de publicité dans les journaux.

En proposant l'adresse en réponse au discours du trône, le sénateur Vaillancourt dit qu'en un temps où les efforts de tous devraient être unis dans une ruée finale pour obtenir la victoire, il y a des extrémistes "qui essaient de détruire notre Canada".

Ces extrémistes, qu'ils viennent de l'ouest ou de l'est, dit-il, sont des êtres malfaisants et tous les hommes de bonne volonté devraient coopérer pour les forcer à rester tranquilles.

Il invita les éditeurs de journaux à discontinuer de relater les faussetés et calomnies répandues par les extrémistes, parce que ces faussetés et calomnies ne peuvent que nuire au Canada.

Secondant la réponse au discours du trône, le sénateur W. McL. Robertson (L. N.-E.) dit que le discours exprime deux sentiments bien ancrés dans l'esprit des Canadiens : la continuation d'un effort absolu pour gagner la guerre, et la volonté de préparer l'après-guerre.

"Le Canada est en terre de minorités, et les Canadiens sont fiers de ce que les divers groupes ethniques aient contribué à l'édification du pays", dit-il.

Lévis ET LA RIVE SUD

Les affaires municipales à Lauzon

Une séance du conseil de ville de Lauzon a été tenue, lundi soir, sous la présidence du maire J.-A. Allaire. Tous les échevins étaient présents à l'exception de M. Adjutor Leblond.

L'échevin Alexandre Côté a été nommé maire-suppléant de la ville de Lauzon pour les prochains trois mois.

Les évaluateurs feront cette année le travail de confection du rôle d'évaluation, vu que l'an dernier et il y a deux ans on a fait le travail de revision et que la confection doit être faite tous les trois ans. Le conseil recevra des demandes pour ce travail d'ici le 2 avril prochain.

Le trésorier de la ville, M. Mario Brousseau, soumet au conseil un rapport sur les balances budgétaires au 28 février dernier : Service des finances, voté $18,162.46, dépensé à date $5,218.03, disponible $13,086.14. Service de la protection, voté $11,-656, dépensé $1,595.32, disponible $10,060.68. Service de la voirie, voté $32,802.35, dépensé $4,248.35, disponible $28,562.89. Service de la patinoire, voté $975, dépensé $480.42, disponible $494.58. Service de la dette, voté $3,646.50, dépensé $138.88, disponible $3,507.62. Service de l'aqueduc, voté $74,089.86, dépensé $5,565.-79, disponible $68,528.52.

Le conseil autorise le maire, si la température se maintient favorable, de donner les instructions nécessaires pour commencer l'ouverture des sections 1 et 2, dans la partie est de la rue St-Joseph, pour permettre la circulation des voitures

Le conseil autorise l'ouverture des routes et chemins de la paroisse St-Joseph de Lévis par le tracteur de la ville, sur demande du maire de la susdite municipalité.

Le conseil a décidé d'acheter du directeur de la défense civile une pompe sur remorque, 2,800 pieds de boyaux et des toiles goudronnées, le tout pour le prix de $1,116.12.

Le surintendant municipal fait rapport que, tel que demandé par le conseil, il a fait une inspection des maisons du Wartime Housing Ltd et a constaté que plusieurs réservoirs de chambres à toilette et des chantepleures sont en mauvais ordre et qu'il s'y fait une forte dépense d'eau. Le conseil a décidé de donner avis à la Wartime Housing Ltd de faire exécuter les réparations d'ici huit jours, sinon le conseil s'occupera de faire exécuter les susdits travaux et en chargera le coût à la Wartime Housing Ltd.

La Commission d'urbanisme de Lauzon, qui a eu une réunion lundi soir dernier, a soumis un rapport au conseil faisant certaines recommandations, dont prolonger la route St-Henri jusqu'à la rue St-Ignace; se procurer des photographies aériennes de la ville. On dit avoir étudié le projet d'un parc dans la rue Ste-Catherine, près de la patinoire municipale, et trouver ce projet trop onéreux, vu le prix demandé pour les terrains nécessaires pour ce parc.

Le maire dit que les autorités des unions ouvrières demandent aux autorités municipales de faire respecter le règlement ayant trait à la circulation du trafic dans Lauzon, en vue d'améliorer le transport des ouvriers travaillant aux chantiers maritimes. Le conseil charge le chef de police avec les constables des chantiers de faire respecter le règlement ci-haut mentionné et de prendre les moyens nécessaires à cette fin. Le stationnement des automobiles et camions ne sera pas permis sur la rue St-Joseph aux heures où les ouvriers se rendent aux chantiers ou en reviennent.

Il est proposé par l'échevin J.-E. Laflamme, secondé par l'échevin Alexandre Côté, que demande soit faite à l'honorable ministre des Terres et Forêts de la province de Québec pour faire exécuter la revision cadastrale des immeubles dans la ville de Lauzon. Le conseil s'engagera à payer jusqu'à concurrence de $2 pour chaque lot avec plan l'accompagnant.

Le conseil a adopté une résolution de condoléances à l'occasion de la mort de l'échevin J.-B.-René Roy, échevin de Lévis et président du comité des finances, décédé le 13 mars. La séance est ensuite levée et ajournée sine die.

MAGASINS OUVERTS le samedi soir. jusqu'à 10 heures

La maison E. E. Lemieux Ltée, 20 rue St-Joseph, Bienville annonce que les deux samedis précédant Pâques, soit les 24 et 31 mars, ses magasins seront ouverts le soir jusqu'à 10 heures.

Rapport final du tournoi de bridge

Mardi soir, en la salle des Chevaliers de Colomb de Lévis, a été jouée la dernière séance du tournoi de bridge contrat commencé le 20 février dernier. Voici le résultat final de ce tournoi :

Nord-sud : 1ers, Mme Ed. Roy et M. Alphonse Lecours, total 251.5 points, moyenne 50.3; 2èmes, Mme E. Samson et M. Ant. Lemieux, total 242, moyenne 48.4; 3èmes, M. et Mme P.-A. Mercure, total 232.5, moyenne 46.5; 4èmes, MM. H. Maranda et L. Roberge (4 parties), total 180.5, moyenne 45.1; 5èmes, MM. A. Papillon et L.-J. Emond, total 220, moyenne 44; 6èmes, Mme Deschênes et M. Ant. Audet, total 189.5, moyenne 37.9.

Est-ouest : 1ers, Mmes A. Bourgault et A. Garneau, total 254, moyenne 50.8; 2èmes, Mme H. Bouchard et M. L.-B. Pelletier, total 239, moyenne 47.8; 3èmes, Mmes A. Lecours et L. Roberge, total 234, moyenne 46.8; 4èmes, Mme Paul Bolduc et M. Eugène Gagnon, total 218, moyenne 43.6; 5èmes, Mmes A. Hudon et H. Maranda, total 213.5, moyenne 42.7; 6èmes, Mmes W. Powers et Ant. Papillon, total 191.5, moyenne 38.3.

Le tournoi de bridge-contrat pour l'obtention de la coupe Horace Fortier débutera probablement mardi, le 3 avril.

Avis aux Légionnaires

Tous les officiers et membres de la section de Lévis de la Légion canadienne, branche 13, sont priés d'assister à une assemblée très importante qui sera tenue ce soir, au No 111, rue Ste-Anne, à Québec. Il s'agit de l'élection des membres de l'exécutif de la succursale No 13, et comme plusieurs membres de la section de Lévis sont candidats à des charges, il est important que tous soient présents. Les Légionnaires de la section de Lévis prendront le bateau de 7 h. 30.

Questionnaire de la jeunesse

Ce soir, à 8 h., en la salle du collège de Lauzon, il y aura une soirée connue sous le nom de questionnaire de la jeunesse. Les premiers des classes du collège St-Joseph et du couvent de Jésus-Marie auront à répondre à diverses questions et il y aura des prix pour ceux qui se classeront premiers.

Ligue Commerciale de quilles

Lundi soir, en la salle des Chevaliers de Colomb de Lévis, ont été jouées les dernières parties de semi-finale de la ligue Commerciale de quilles mixte. L'équipe Baribeau & Fils a défait l'équipe Edgar Blais par 4 à 2 tandis que l'équipe Quebec Brass l'a emporté sur l'équipe Noël Bégin par 4 à 1.

Lundi soir, à 8 h., commenceront les premières parties de la finale, alors que les équipes Baribeau & Fils et Quebec Brass se disputeront le championnat dans une série de trois joutes.

Mlles Evangéline Vallières et Marie-Reine Lemelin ont chacune roulé une partie de 116. Chez les hommes, M. Roland Hallé a joué 175 comme plus grosse partie simple, et M. Raymond Carrier a joué 146.

Appels des pompiers

Les pompiers de Lévis ont été appelés hier matin, vers 11 h., pour un feu de cheminée sans dommages, rue Fréchette, et, vers midi, pour un feu de tuyau également sans dommages, rue St-Joseph.

Mort de M. Gaudiose Lambert

Nous avons appris avec regret la mort de M. Gaudiose Lambert, ancien ingénieur du C. N. R., époux de dame Délina Carrier, survenue hier matin, à l'Hôtel-Dieu de Lévis. Le défunt, âgé de 79 ans, outre son épouse, laisse pour pleurer sa mort, ses fils, MM. Omer et Joseph Lambert, de Ste-Jeanne d'Arc, Arthur Lambert, d'Ottawa, et Wilfrid Lambert, de Montréal; ss filles, Mme William Lawlor, née Albertine, de Québec, Mme E. Croteau, née Emilia, de Ste-Jeanne d'Arc, et Mlle Jeannette Lambert, de Ste-Jeanne d'Arc. Il laisse aussi plusieurs petits-enfants, neveux et nièces. Les restes mortels sont exposés à la résidence du défunt, rue St-Laurent, à Ste-Jeanne d'Arc. Nous présentons à la famille du regretté défunt nos plus sincères condoléances.

Visite de l'école de Sorosto

M. le curé Charles Rodrigue et M. le vicaire Maurice Boutin feront demain après-midi la visite mensuelle de l'école du rang de Sorosto. Ils feront le catéchisme des élèves et les confesseront.

Vu que les porcs ne transpirent pas et qu'ils ne peuvent se rafraichir facilement, on devrait leur procurer de l'ombrage et des endroits humides au cours de l'été.

Deux causeries sur la sécurité industrielle

Continuant la série de conférences sur la Sécurité Industrielle, l'Association du Québec pour la Prévention des Accidents du Travail a présenté deux sujets lors du cinquième cours d'initiation sécuritaire du contremaitre.

M. Paul-A. Cooke, technicien de l'association a traité des ordonnances du médecin. Comme les machines, le mécanisme humain requiert les services d'un spécialiste parce qu'il arrive parfois qu'il ait besoin d'être remis en bon état lorsqu'il a été endommagé. Voilà la raison du département médical de l'usine, dit M. Cooke. L'équipement dont on dispose pour les soins médicaux diffère selon les usines mais le minimum exigé est le même partout, sans égard à l'importance de l'usine. Il comprend : a. Un médecin. b. Un examen médical pour chaque nouvel embauché. c. Une personne connaissant parfaitement le secourisme travaillant sous les ordres du médecin. d. Un local avec lavabo et les accessoires nécessaires pour le traitement des blessures légères. e. Les blessures légères sont toutes traitées au dispensaire mais les cas graves référés au médecin. Ce dernier traitera aussi tous les cas qu'il n'a pas autorisé le dispensaire à panser.

On devrait tout particulièrement stériliser toutes les plaies où la peau est ouverte.

On ne peut traiter les contusions, foulures et entorses d'une façon satisfaisant sans un diagnostic qui permettra de découvrir la nature et l'étendue de la blessure.

f. Un dossier pour chaque accident.

g. Que les contremaitres et les principaux ouvriers sachent quoi faire jusqu'à l'arrivée des secours médicaux.

Le programme médical complet de l'usine, et surtout le traitement de toutes les blessures légères, dépend surtout des contremaitres et ne réussira qu'en autant qu'ils le comprendront bien et feront tout en leur possible pour le mettre en pratique.

La deuxième causerie était intitulée "Vêtements en Règle" et fut donnée par M. Robert Deschênes, officier de sécurité résident. Tous les vêtements et accessoires protecteurs devraient donner une protection adéquate contre l'exposition à la chaleur, au froid, à l'humidité et la machinerie. De plus, ils ne devraient être ni amples, ni déchirés car autrement, ils seraient dangereux.

On devrait expliquer aux ouvriers la nécessité des appareils protecteurs afin qu'ils s'en servent. De plus, il faut une certaine surveillance de la part du contremaire pour s'assurer que les ouvriers, en particulier les nouveaux embauchés, emploient les appareils protecteurs appropriés.

Le conférencier invita tous les contremaitres à vérifier si les vêtements que portent les ouvriers de leur département assurent leur sécurité et s'ils portent tous les appareils protecteurs qui leur sont nécessaires.

Moins de 24 pour cent de la production de guerre du Canada est utilisée par ses propres services armés. Le solde de 76 pour cent va à d'autres Nations Unies.

Condamnée à l'école de réforme

Hamilton, 22. — (PC) Wilhemina McCash, 26 ans, a été condamnée à deux ans d'école de réforme après avoir plaidé coupable à une accusation de négligence à la naissance d'un bébé. Le corps de l'enfant a été trouvé dans un banc de neige et l'accusée a dit que c'est là que l'enfant avait vu le jour, au moment où elle tentait de trouver quelqu'un pour l'aider à accoucher.

Le Warspite faillit couler en septembre

Rome, 22. — (Reuter) Un secret de la guerre en Méditerranée, vieux de dix-huit mois, a été révélé quand on a annoncé que le cuirassé anglais Warspite, de 30,600 tonnes, fut frappé d'aplomb par une bombe allemande et qu'il faillit couler au large de la plage de Salerne, en septembre 1943. Il fu tfinalement toué jusqu'à Malte, puis à Gibraltar, à 1,000 milles de distance.

HAWES' FLOOR GLOSS

Etendez-le Simplement
IL BRILLE EN SÉCHANT
Pas de Frottage • Pas de Polissage

Donne une lustre superbe et durable aux planchers en linoléum, en céramique, ainsi qu'aux planchers peints ou vernis. Assure aux planchers une pellicule protectrice—plus facile à épousseter ou même à laver, si on le désire. Un bienfait pour les mères affairées et fatiguées.

UN PRODUIT DE QUALITÉ HAWES
HAWES'
FLOOR GLOSS
PAS BESOIN DE FROTTER
ETALEZ-LE EN ESSUYANT VOYEZ-LE BRILLER
GS-RF

"Pour les parties d'enfants—
LE CACAO
FRY
—si délicieux et nourrissant"

OXYDOL LAVE
Blanc Sans Javelage

Oui, même les plus grosses lessives deviennent blanches sans javelage parce que la mousse active aux "Bulles-Eclair" d'Oxydol extirpe la saleté!

★ Avec Oxydol vous obtenez des lessives merveilleusement blanches, sans javelage ou dur frottage! Sa mousse aux "Bulles-Eclair" est si *active* qu'elle extirpe plus de saleté et plus de grisaille. Tous vos articles blancs—sauf pour les taches hors de l'ordinaire, naturellement—deviennent blancs sans javelage. Merveilleusement blancs!

FAITES DURER LE LINGE EN TEMPS DE GUERRE

En évitant au linge tant d'usure, vous aidez à le faire durer en ces temps de guerre—vous le faites durer plus longt mps. Et Oxydol est tellement *sûr*—sûr pour les couleurs lavables, les rayons et vos précieuses mains! Oxydol est aussi économique—vous serez surprises de constater la quantité de linge ou de vaisselle qu'une seule boite d'Oxydol peut nettoyer!

Marque Déposée FABRIQUÉ AU CANADA

OXYDOL LAVE BLANC SANS JAVELAGE
BLANC? MAIS OUI! Nous sommes les "BULLES-ECLAIR" d'OXYDOL!
ECLATANT de BLANCHEUR Parce que nous lavons si net!
SÛRES! Pour les Couleurs lavables et les Rayons aussi!
OXYDOL
OXYDOL

Meilleur assaisonnement depuis plus de 50 ans

TOUJOURS SEC
SEL WINDSOR
ON RECOMMANDE DE PRENDRE SOIN DE CHOISIR LE MEILLEUR SEL DE TABLE
AUSSI, J'ACHÈTE TOUJOURS LE SEL WINDSOR; MAMAN ET GRAND'MAMAN L'ONT TOUJOURS EMPLOYÉ
WINDSOR SALT IODIZED
C-I-L

la fervente du charme se *maxfactorise* ...ET VOUS?

EVELYN KEYES
Etoile Columbia

POUDRE FACIALE
ROUGE
CRAYON A LEVRES "TRU-COLOR"
MAQUILLAGE "PAN-CAKE"

★ Partagez ce secret du charme des étoiles ... et accentuez votre propre beauté avec le
MAQUILLAGE "COLOR HARMONY"
créé par
Max Factor HOLLYWOOD
LE MAQUILLAGE PREFERE DES PLUS CELEBRES ETOILES DE CINEMA DE HOLLYWOOD

AUX GRANDES PHARMACIES ET MAGASINS A RAYONS

FEUILLETON DE L'EVENEMENT-JOURNAL

LE REFUGE

par

WARREN HOWARD

Traduction de L'Evénement-Journal

No 4

Russell se fit la barbe et enfila des vêtements propres, et il jeta un coup d'oeil sur l'épingle qu'il avait achetée pour la fête de Mme Reynolds. C'était un cadeau très simple, mais il était sûr qu'elle l'aimerait. Elle voulait quelque chose de jeune et de coloré. Voilà ce que Laura ne pouvait comprendre chez sa mère. Telle était l'un des caractères sérieux de Laura: ne pas comprendre ce qui dans la vie n'était pas sérieux. Elle s'était moquée de Dan.

Et maintenant Dan était de retour, un raté, ce qui prouvait qu'elle avait raison quand elle l'avait d'abord jugé. Russell mit le bijou dans sa poche et descendit dans la cuisine. Dan dégustait du porc frais, des fèves, des biscuits et de la gelée. Il leva les yeux et ricana la bouche pleine :

"Je n'ai fait qu'un petit raid cette fois-ci".

"Pourquoi ne t'es-tu pas servi? Il y a de la langue et de la soupe au poulet. Mais tu ne t'es même pas préparé du cafe ? ou de la bière ?

"Je ne me génerai pas. Ne t'inquiète pas de moi".

"Mais je m'inquiète. Ecoute la radio ce soir et ne sors pas. Demain je t'amènerai à Weston et je t'achèterait des vêtements. As-tu une malle ?"

"Une malle? Quelle farce. On ne voit ça que dans les magazines, des gens qui quêtent leur passage à travers le pays avec une malle et un radio. Tout ce que tu ne vois pas, et bien, je ne l'ai pas."

"Tu pourras mettre un de mes pyjamas, ce soir."

"Je ne sais même pas ce que sont des pyjamas. Mais j'aimerais bien avoir des cigarettes."

"Elles sont dans le porte-cigarettes dans le salon."

"Merveilleux. Je baisserai les toiles et personne ne saura que le mouton noir est rentré au bercail . . . Et ne te fatigue pas pour les habits ou je m'en vais."

"Je ne te demande pas de partir, je souhaiterais seulement que tu parles sensément. Je veux simplement que tu aies des vêtements propres. Peut-être que nous pourrons te trouver une place, après."

"Une place à poirer, hein ?"

Russel devint rouge : "Oh, tu n'es pas une poire toi. Tu..."

"Correct. Et n'efface rien. Et ne te fâche pas à mon sujet. Je n'en vaux pas la peine, et je n'en vaudrai jamais la peine. Maintenant cours à ta belle Laura. Je vais lire et être très à l'aise. Il me faut un bon bain et beaucoup de sommeil. Je suppose que je vais me coucher dans mon ancien lit dans la vieille chambre ?"

"J'ai installé mon bureau dans la chambre de maman, mais..."

"Oh. Je ne voudrais pas déranger ton bureau." Les yeux de Dan se firent moqueurs.

Russell se dirigea vers sa voiture. Il était à la fois furieux et triste. Il y avait une nouvelle teinte de sérieux chez Dan qui n'existait pas auparavant. Le fait de choisir les fèves au lieu du jambon ou du poulet indiquait clairement ce nouveau trait de son caractère. Dans le passé, tout ce qu'il y avait de meilleur était à peine à son goût. Il aurait sauté de joie à l'idée d'avoir un nouvel habit, et il aurait demandé de l'argent aussi bien que des cigarettes. Toutes les fois qu'il était revenu de l'école, il s'était conduit de cette façon. Il lui était certes arrivé quelque chose.

CHAPITRE V

En laissant Dan à la maison et en montant dans son automobile, Russell se dirigea, lorqu'il eut quitté la maison des Reynolds, vers la rue Morris. Comme il descendait de son auto, une jeune fille vint en courant et l'accueillit avec beaucoup d'effusion en lui prenant les deux mains.

"Bon, Russel Smith, je suis contente de vous voir. Vous n'avez pas appelé comme vous me l'aviez promis, aussi j'ai attendu, attendu. Je ne pensais plus vous revoir. J'étais sûre que vous vouliez simplement rire lorsque vous m'aviez dit que vous vouliez chanter et que vous désiriez me voir jouer avec vous."

"Vous savez que je ne suis pas un chanteur, Berth Anderson."

"Mais vous en êtes un." Beth était devenue presque véhémente. "Vous avez une voix magnifique. Ma mère et moi en avons souvent parlé. Si seulement vous vous décidiez, vous seriez tout simplement merveilleux. Vous savez ce que je veux dire, certainement."

"J'ai peur de ne pas comprendre." Ses yeux avaient une lueur rieuse comme il la regardait du coin de l'oeil.

"Oh, vous autres les avocats. Vous désirez toujours que les autres soient spécifiques puis vous employez ensuite un jargon que personne ne comprend. Je suis sûre que vous envoyez n'importe quel pauvre diable en prison."

"Difficilement. Je ne suis même pas un criminaliste, encore moins un procureur de l'Etat. Comment est votre mère?"

"Oh. — maman." Elle lui passa une main d'une manière amicale sous son bras. "Russel je veux avoir une réelle conversation à coeur ouvert avec vous très bientôt. Ma mère ne me comprend pas. Je lui ai dit ce que je pensais et que je ne voulais pas perdre mon temps ici et gaspiller mon talent dans cette ville. J'ai besoin d'un plus grand champ d'action." Elle fit un vaste geste embrassant toutes les prairies et au loin les pampas. "Il y a beaucoup de talents qui se perdent à tout jamais dans Talbot."

"Je suis certain au contraire que vous devriez demeurer avec nous. Nous avons besoin de vous dans Talbot."

Elle sourit et le regarda directement dans les yeux. "Est-ce que réellement vous pensez cela?"

"C'est ce que nous pensons tous," répondit-il poliment. "Pour vous le prouver, l'autre jour, à Weston, Laura me demandait . . . "

Berthe s'enflamma. "Laura ne me comprend pas. Elle est une bourgeoise pure, et je suis une artiste. Je sais que la ville de Talbot ne me reconnaitra pas comme telle, mais pour moi la musique c'est la vie. C'est ce que j'ai dit à maman. Je lui ai dit que je ne pouvais pas parvenir à une pleine maturité en musique ici dans cette petite place qui n'est pas autre chose qu'une cour. "Si je dois jouer de l'orgue, hé bien, je dois au moins le faire dans une cathédrale."

Il sourit. "Mais si vous partez comme cela je ne vous reverrai plus jamais alors."

Elle eut un regard très scrutateur puis elle dit: "Si seulement je pouvais être sûre que c'est réellement ce que vous pensez".

Une figure rayonnante apparut alors: "Si ce n'est pas Beth. J'avais pensé que tu te préparais à quitter Talbot."

Les yeux de Beth lancèrent des éclairs. "Est-ce votre habitude d'écouter les [illegible], Mlle Williers."

"Non. Seulement lorsque je suis sûre d'apprendre quelque chose d'intéressant." Elle prit fermement le bras de Russel. Je suis certaine que vous venez pour voir Laura, aussi je vais entrer avec vous. J'ai manqué la fête de notre chère Eunice aujourd'hui."

"Vous l'avez manquée parce que vous n'étiez pas invitée", reprit Beth, qui était devenue furieuse de voir Russell Smith lui échapper.

Mlle Withers conduisit le trop docile Russel sur le perron et sonna à la porte avec une autorité qu'elle seule possédait en ville. Laura les fit entrer. Les bras de Russel entourèrent Laura et il l'embrassa sur la joue. Mlle Withers se précipita dans le salon où était assise Mme Reynolds dans sa chaise roulante. Elle la poussait toujours dans le coin de telle façon qu'elle pouvait voir tout le monde et toute chose dans la maison ou en dehors sur la rue. Mlle Withers alla à elle et lui déposa un petit paquet dans les mains.

"Je ne puis pas vous donner beaucoup, mais j'ai bien voulu me rappeler votre anniversaire de naissance."

"Et je croyais à la fin que vous l'aviez oublié. Vous n'étiez pas à la fête."

"Je ne l'ai jamais oublié. Je n'étais pas là parce que Jessie Horton s'était arrangée pour que je ne sois pas invitées."

La vieille femme était réellement tournée. "Je suis peinée. Vous m'avez manqué. Et je suis contente que vous soyez venue maintenant. On va nous servir à tous de la crème glacée bientôt, asseyez-vous". Elle ouvrit le paquet et en sortit quelques serviettes très bien brodées.

"Comme c'est bien de votre part. Quelles couleurs gaies aussi ! Elles auraient pu servir à une jeune fille."

"Pourquoi pas? C'est le printemps. Et vous avez un esprit beaucoup plus jeune que bien des jeunes filles."

"J'aime ce présent autant que n'importe quel autre. Laura" appela-t-elle, "viens voir ce que m'a apporté Mlle Withers."

Laura était brune, mais elle avait une bonne apparence. Elle vint et eut à peine un léger regard sur les serviettes. "Je ne pense pas que nous puissions nous en servir, maman."

"Eh bien, je m'en servirai moi. Ne la laissez pas devenir trop rude Mlle Withers. Elle est de mauvaise humeur parce que je lui ai dit que j'aurais bientôt une belle jeune garde-malade pour avoir soin de moi. Et cela, à partir de demain matin. Elle finira de travailler à l'hôtel et je l'ai engagée à première vue."

La figure de Laura réfléchissait réellement sa mauvaise humeur. "Je ne veux pas l'avoir, je vous avais dit que j'avais trouvé une garde-malade."

"Et je t'avais dit que je ne voulais pas accepter une fille que tu aurais amenée, ma chère fille". La vieille femme était mécontente. "J'ai toujours vu à tout et je continuerai à faire de même. Je suis celle qui est malade et je suis fatiguée de voir des figures mécontentes."

"Maman ! Quel langage."

Russel n'essaye pas de rire, mais la chose lui paraissait soudainement drôle. Laura le regarda. Elle eut le sentiment qu'il était un traitre qui s'amusait de l'incident. Elle en fut blessée. (à suivre)

MARS						
D	L	M	M	J	V	S
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

L'ÉVÉNEMENT JOURNAL

Le premier journal qui vous apporte tous les matins les nouvelles les plus récentes *est* L'ÉVÉNEMENT-JOURNAL

78e année — No 261 Tirage certifié par l'A. B. C. QUEBEC, JEUDI 22 MARS 1945 Membre de la Presse Canadienne, de la Presse Associée et de l'agence Reuters

La session provinciale

La Législature s'occupe de nouveau de la motion relative au travail féminin dans les usines de guerre; vote pris sur une décision de l'Orateur

Cette motion avait été présentée par le député de Québec-Comté, M. Chaloult, et avait déjà été étudiée avant-hier. — Plusieurs nouveaux discours sont prononcés, dont ceux de MM. Wilfrid Hamel, J.-A. Mathewson, Maurice Duplessis et Léon Casgrain. — Un amendement de M. Léon Casgrain est déclaré hors d'ordre. — Réplique de M. Chaloult.

(Par Maurice Bernier)

La journée d'hier a été de nouveau consacrée, à l'Assemblée législative, à l'étude des motions de députés et principalement celle de M. René Chaloult, relative au travail des femmes dans les usines.

La motion Chaloult demandait tout simplement la production de la correspondance échangée entre Québec et Ottawa sur cette question du travail féminin dans les usines de guerre. On aurait pu croire qu'elle ne soulèverait qu'un débat académique. Il n'en a rien été. Hier, surtout, les esprits se sont échauffés et la discussion a provoqué, au cours des deux séances, quelques-unes des passes d'armes les plus vives de la session. Les incidents et les points d'ordre ont été nombreux et l'atmosphère de la Chambre s'est singulièrement réchauffée.

La motion Chaloult a été finalement votée à la fin de la soirée, après une réplique du député de Québec-comté, qui s'est défendu avec âpreté d'avoir voulu insulter les femmes et les jeunes filles qui vont travailler dans les usines. Son discours de la semaine dernière avait eu, on le sait, un retentissement formidable partout, et spécialement dans notre région. A tel point qu'hier après-midi on remarquait dans les galeries la présence d'un grand nombre de jeunes ouvrières de nos arsenaux qui ont manifesté leur approbation lorsqu'un député libéral, M. Armand Sylvestre, a pris leur défense.

M. Sylvestre, qui a repris le débat, a été suivi de l'hon. Wilfrid Hamel, M. le Dr J.-W. Robidoux, M. Thomas Guerin, l'hon. J.-A. Mathewson, l'hon. Maurice Duplessis, l'hon. Léon Casgrain et M. Chaloult. Donc, huit nouveaux discours.

M. Mathewson a annoncé d'abord qu'il voterait contre la motion en signe de protestation. Il s'est attiré la réplique du premier ministre que l'ex-gouvernement libéral ne voulait pas de la production des documents parce qu'il avait quelque chose à cacher. M. Mathewson devait se raviser car il a voté plus tard en faveur de la motion, d'ailleurs adoptée unaniement, après que M. Casgrain eût voulu présenter un amendement pour permettre à la Chambre de protester contre "les propos injurieux" de M. Chaloult à l'adresse de l'élément féminin. Cet amendement a été déclaré hors d'ordre par l'Orateur. L'Opposition en a appelé de la décision, qui a été maintenue par 49 voix contre 33.

* * *

M. ARMAND SYLVESTRE

M. Chaloult n'a en aucune façon aidé à résoudre le problème, affirme le député libéral de Berthier en reprenant le débat, et son discours ne renferme rien de pratique. Il vaudra une mauvaise publicité au député de Québec-comté, qui disparaitra peut-être de la Chambre à la prochaine élection. M. Sylvestre ajoute qu'à force de "s'empiffrer dans un nationaliste mal compris, le député de Québec-comté finira par éclater comme la grenouille de Lafontaine".

M. Sylvestre: — "Le discours du député de Québec-comté aura surtout pour effet de faire une mauvaise publicité à la race canadienne-française, en ce qui a trait à notre effort de guerre, que nous serons heureux de proclamer après la guerre, et au rôle que la Canadienne française a joué dans les usines de guerre. Dans son ensemble, il nous créera une mauvaise réputation parce que le député a trop généralisé. Ce discours consistait surtout en des chiffres que le député n'avait pas eu le temps de contrôler et de vérifier. Dans ce cas, il n'avait pas le droit de dire ce qu'il a dit à la face de la province de Québec."

Un certain nombre de jeunes filles de l'arsenal de Québec applaudissent dans les galeries et l'Orateur doit demander au public de ne pas manifester.

M. J.-E. Dubreuil (lib., Jeanne-Mance): — "Elles peuvent défendre leurs droits."

M. l'Orateur: — "Je rappelle le député à l'ordre."

M. Sylvestre veut rappeler que M. Chaloult a parlé de 100 naissances illégitimes par mois à Valcartier.

M. Chaloult: — "J'ai fait une mise au point, hier, pour dire qu'il s'agissait de grossesses illégitimes et non de naissances illégitimes."

M. Godbout: — "Le député de Québec-comté croit-il que c'est plus honorables pour la femme canadienne-française d'affirmer cela ?"

M. Sylvestre: — "Si le député a fait une rétractation, c'est donc qu'il reconnaissait avoir fait une affirmation contraire aux faits. Des statistiques fédérales contrôlées jusqu'en 1943 démontrent que c'est dans la province de Québec que la moralité atteint le niveau le plus élevé. Pourquoi le député de Québec-comté n'a-t-il pas trouvé le moyen de dire un peu de bien de sa province ? On sert mal sa race quand on s'applique à ne montrer que le côté laid des choses. Les fanatiques des autres provinces, un pasteur Shields, par exemple, seront heureux de se servir des déclarations de l'homme le plus nationaliste du Québec pour affirmer que notre province est en tête des autres au point de vue de l'immoralité."

M. WILFRID HAMEL

Le député de St-Sauveur commence par magnifier le rôle de la femme au foyer.

M. Hamel:—"La place de la femme est au foyer parce que c'est elle qui veille sur les berceaux, qui veille sur les jeunes et les malades, qui façonne les intelligences et les coeurs, qui inculque les principes chrétiens qu'on n'oublie jamais quand on les a appris sur les genoux de sa mère. Nous réclamons donc que la femme reste au foyer, parce que c'est par elle que s'est accompli le miracle canadien. Mais il faut être réaliste. Il faut comprendre que la femme est sortie de son foyer parce que les circonstances l'y obligeaient et ne pas laisser croire que quelques-unes de nos femmes et de nos jeunes filles qui ont quitté le foyer pour aller travailler en dehors n'ont plus droit à notre respect. Tant que le salaire de l'ouvrier ne sera pas suffisant, tant que le cultivateur ne pourra retirer de la vente de ses produits le revenu nécessaire pour nourrir et faire instruire ses fils et ses filles, il faudra des soeurs vaillantes et des femmes au grand coeur pour aller chercher au dehors ce qui manque au soutien de la famille. Elles y reviendront les forces physiques diminuées mais l'âme embellie par un dévouement sublime."

Le député de St-Sauveur affirme qu'aucune femme ou jeune fille n'entre dans les arsenaux sans un certificat de son curé. Puis il déclare avoir éprouvé un vif chagrin en entendant le député de Québec-comté affirmer que ses statistiques provenaient d'une enquête de la Jeunesse Agricole Catholique. Il ne peut croire qu'une oeuvre moralisatrice comme celle-là ait envoyé des jeunes gens faire des enquêtes dans les bouges de Montréal pour dépister les prostituées. Il prétend que le moins que l'on puisse dire, c'est que ces statistiques n'ont pas été contrôlées par qui de droit.

M. Hamel: — "Pourquoi cette enquête sur 5,000 servantes à Montréal ? Pour s'occuper ainsi d'un groupe en particulier et conclure que la moitié d'entre elles sont des prostituées venues de la campagne ? Est-ce un parti pris ? Le procédé me semble tendancieux et je ne crois pas à ces chiffres. Il eût été plus honnête et plus juste de poursuivre l'enquête sur l'ensemble des servantes. Si j'allais faire une enquête dans les prisons, il est évident que je trouverais une bonne proportion de criminels. Et le député de Québec-comté va jusqu'à citer une lettre pour dire que le monopole de la prostitution appartient à Montréal. Il y a des choses qu'on ne doit pas dire, surtout en Chambre."

M. Hamel ajoute qu'il n'y a jamais eu plus de 5,600 femmes et jeunes filles au travail en même temps à Valcartier. Si les statistiques citées par M. Chaloult sont véridiques, cela voudrait dire qu'une sur trois a perdu pas mal de temps. Puis il cite à son tour des statistiques fédérales pour établir que la province de Québec occupe le premier rang au point de vue de la moralité.

M. Hamel: —"Coïncidence curieuse, presque au moment même où le député de Québec-comté venait de prononcer son discours ici, nous recevions le journal du pasteur Shields où l'on parlait d'un crime commis il y a un grand nombre d'années et dans lequel était impliqué un personnage appartenant à un groupe que nous devons respecter."

M. Duplessis: — "Pourquoi M. King laisse-t-il circuler ces journaux ?"

M. H. Drouin (lib., Abitibi-est):— "Pourquoi le premier ministre laisse-t-il parler le député de Québec-comté quand il dit des choses comme cela ?"

M. Duplessis: — "Le service des postes relève du fédéral."

M. Godbout: — "Le premier ministre du Canada a eu au moins le courage de dénoncer le pasteur Shields et nous n'en avons pas entendu autant du premier ministre de la province."

M. Duplessis: — "En arrivant au pouvoir, j'ai donné des ordres pour que le journal du pasteur Shields n'entre pas par le bureau de poste du Parlement."

M. Henri Drouin: — "Nous le recevons encore."

M. Hamel: — "L'impression qui se dégage du discours du député de Québec-comté c'est que la moitié des 60,000 jeunes filles qui sont venues travailler dans les usines de guerre deviennent des filles-mères. On n'a pas le droit de créer une fausse impression avec des demi-vérités. Là où j'ai vu du parti pris dans son discours, c'est quand il a dit que les cultivateurs semblent accorder une préférence à leurs fils plutôt qu'à leurs filles. Je suis né à la campagne et je sais que les parents s'ôtent le pain de la bouche pour le donner à leurs fils et à leurs filles. Le député de Québec-comté a jeté le doute dans tous les esprits et l'angoisse dans le coeur de bien des parents. J'ai reçu des protesta-

(Suite à la page 11, 3e col.)

Une unité sanitaire sera établie sur le site de l'ancien Arena

C'est ce qu'a laissé entendre le maire Borne au comité administratif, hier. — Le maire espère qu'elle pourra être bâtie pour le mois de septembre. — On ne vendra pas les terrains de la rue Dorchester.

Le maire de Québec, M. Lucien Borne, a laissé entendre au comité administratif que l'unité sanitaire de Québec, que la ville projette d'établir sur l'emplacement de l'ancienne Arena, en face du parc Victoria, pourrait être construite d'ici l'automne.

Le maire a même dit qu'il espérait qu'elle pourrait être bâtie pour le mois de septembre prochain, alors que Québec recevrait une convention de médecins hygiénistes canadiens.

C'est au cours d'une discussion sur l'opportunité de la vente de certains terrains en bordure de la rivière, dans la rue Dorchester, soit, en face de l'emplacement de la future unité sanitaire, que le maire a fait des déclarations dans le sens rapporté.

Il a fait valoir le point de vue de l'urbanisme, en disant que le maintien de l'état actuel des terrains en bordure de la rivière gâteraient complètement l'effort d'embellissement de la ville, pour cette partie du quartier Saint-Roch. Plusieurs échevins discutaient, en faisant valoir qu'il faudrait probablement plusieurs années pour effectuer les changements souhaités, et qu'en attendant, on devrait disposer des terrains au bénéfice d'industriels et de commerçants québécois.

Le maire a répliqué que les changements pourraient s'effectuer peut-être plus rapidement que plusieurs le croyaient, et notamment a déclaré que l'unité sanitaire pourrait bien être construite d'ici l'automne.

On s'est finalement accordé pour ne pas vendre les terrains de la rue Dorchester. La ville gardera simplement les occupants à bail, en attendant la mise à exécution de ses projets d'embellissement.

CAMIONS CHEVROLET et MAPLE-LEAF NEUFS

Tous les modèles

1½ — 2 — 2½ et 3 tonnes

Tous les empattements.

134½" 159¼", 160" et 177¼"

Pneus :—
7.00 x 20-32x6 — 7.50 x 20-34x7
8.25 x 20 9.00 x 20

Nous pouvons livrer ces camions sur présentation d'un PERMIS du Régisseur des Véhicules Automobiles.

Pour toutes informations communiquez avec—

J.-L. DROLET
AUTOMOBILES, LIMITEE
88 rue Notre-Dame des Anges
Québec
Téléphone : 4-3593

QUETE DU BAS BLANC

Comme les années passées, la quête dite du "Bas Blanc" en faveur des révérendes Soeurs Servantes du Très Saint-Sacrement se fera à domicile par les Chevaliers de Colomb le 25 mars, dimanche des Rameaux.

La Gendarmerie et les prévôts dans les trains

Montréal, 22. — (P. C.) Des officiers de la Gendarmerie royale et des hommes de la police militaire sont montés dans tous les trains qui quittaient la métropole ou y arrivaient, hier. Cette mesure fut prise en guise d'extension des enquêtes précédentes dans les gares de chemin de fer, en rapport avec la loi de la mobilisation. On a dit qu'un certain nombre d'hommes qui n'avaient pas de preuves claires de leur statut militaire ont dû descendre des trains. De semblables visites sont effectuées dans d'autres parties de la province et 13 bûcherons ont été appréhendés dans des trains du nord de l'Abitibi ; de ce nombre, neuf ont été amenés aux quartiers généraux, à Montréal.

M. Borne délimite les engagements de la ville avec la Quebec Power

Si on trouve à redire quant au compte d'électricité mensuel de la ville, qu'on s'adresse à la Régie des Services publics, dit le maire. — Québec ne serait pas sur le même pied que les autres.

A la séance d'hier après-midi du comité administratif, il a été question du contrat que la ville doit renouveler prochainement avec la Quebec Power. Le maire, M. Lucien Borne, a précisé que la ville ne s'engageait qu'en autant que l'éclairage de la ville et des édifices municipaux était concerné, et qu'il y avait lieu de s'en rapporter à la Régie des Services publics, et non à la cité, si l'on trouve à redire à son compte mensuel d'électricité.

L'échevin Tremblay, au cours de la discussion, a émis l'idée que la ville devrait insérer dans le bill de Québec une clause demandant que Québec soit placée sur le même pied que les autres municipalités de la province, au point de vue du tarif de l'électricité. Il a déclaré qu'il semblait que Québec et sa région soient les seuls à ne pas bénéficier de la politique provinciale en matière d'électricité, et qu'il conviendrait d'y mettre ordre, en plaçant notre ville sur le même pied que Montréal, qui bénéficie de l'Hydro provinciale, et le reste de la province.

Le maire a déclaré là-dessus qu'il ne resterait plus qu'à acheter la Quebec Power, puisque l'Ontario, qui a agi de la sorte, n'a rien perdu au changement. Il a ajouté que quant au reste, on reprenne plus à fond la discussion quand un rapport plus complet aura été soumis au conseil municipal, par le bureau des ingénieurs de la cité.

La discussion avait commencé sur une requête du notaire Jacques demandant une copie du contrat entre la ville et la Compagnie Quebec Power. On a décidé, à ce sujet, que le notaire de la cité, Me Charles Delagrave, devait être autorisé à fournir copie de cette pièce, à condition que le requérant verse les frais de préparation de la copie en question. Les frais peuvent être élevés, vu qu'il s'agit d'un document d'une cinquantaine de pages.

$129,850 de contrats sont accordés par la commission de l'urbanisme

Selon les permis accordés par la commission 38 nouveaux logements seront construits en notre ville. — Les permis de construction s'élèvent à $122,950 et les permis de réparations à $6,900. — Liste des permis accordés.

La commission municipale d'urbanisme a accordé pour un montant de $129,850 de permis de construction et de réparations, à sa séance d'hier midi. Selon ces permis, un total de 38 nouveaux logements seraient construits sous peu en notre ville. Les permis de construction seulement s'élèvent à $122,950, et les permis de réparations à $6,900.

Voici la liste de ces permis :

Mme T. Martineau, maison de quatre logements sur l'avenue Marguerite-Bourgeoys, $16,000 ; J.-Eugène Marceau, maison de quatre logements sur la rue Maufils, $10,000; Mme Roméo Langlois, magasin et 2 logements, à l'angle de la 4e avenue et de la 13e rue, $11,000 ; Paul-H. Jobidon, résidence, rue la Capricieuse, $5,500 ; Emile Jobidon, résidence, La Capricieuse, $5,500 ; Alfred Boiteau, rue St-Pascal, maison à 2 logements, $6,000 ; Narcisse Guay, 11e rue, maison de 3 logements, $8,000 ; R. Lévesque, maison de 3 logements dans la rue de la Ronde, $6,000 ; Geo. Morency, maison de 4 logements, rue de la Ronde, $8,500 ; F. Delina Paré, réparations générales à une maison de la 3e avenue, $2,000 ; Jos. Roy, construction d'une maison de 2 logements, dans la rue de la Ronde, $6,000 ; Louis Asselin, construction d'une 2e étage à une maison située à 92, rue St-Ignace, $1,450 ; F. et J.-P. Turgeon, résidence, 21e Rue, $5,000 ; Chs-A. Plante, résidence, rue de Longueuil, $8,000 ; Alph. Benoit, maison de 3 logements, rue La Sarre, $8,500 ; Wilf. Simon, maison de 2 logements, La Capricieuse, $5,000 ; Alb. Cantin, maison de 2 logements, Aiguebelle (1 logement à finir plus tard) $3,500 ; Armand Trottier, maison de 2 logements, rue Aiguebelle, $7,000.

Parmi les permis de réparations, signalons un permis de $4,500, à l'Instiut national pour les Aveugles, qui doit transformer un garage, à l'angle de la 3e rue et de la 2e avenue, en un atelier ou les aveugles pourront effectuer tous leurs travaux. Ils ont en effet décidé d'abandonner leurs locaux de la rue St-Louis pour s'installer définitivement à Limoilou. Un autre permis de réparations a été obtenu par M. Jos. Coulombe, qui veut aménager un logement dans le sous-bassement de sa propriété de la rue Lavigueur ; ce permis est au montant de $1,200.

Le Dr Paul Gervais maire de Berthier

Berthier, P. Q., 22. — (PC) Le Dr Paul Gervais a été élu maire de Berthier aux dernières élections. Il succède au maire sortant de charge, M. Delma Brisson. Le nouveau maire est ausi président de la Chambre de Commerce de Berthier et de la Commission des écoles catholiques.

Echos de l'hôtel de ville

Doléances de l'échevin Bertrand

L'échevin Pierre Bertrand a exprimé ses regrets de ce que l'échevin Michaud ait jugé à propos de faire l'interpellation qui a été publiée dans les journaux, à la suite de la dernière assemblée du conseil de ville. "Il ne sert à rien d'étaler devant le public, a-t-il dit, que les travaux de chômage effectués à la petite pelle coûtent plus cher que les travaux effectués mécaniquement".

Réplique de l'échevin Michaud

Dans sa réplique, l'échevin Michaud a déclaré qu'il n'avait pas besoin d'une interpellation pour établir que les travaux à la petite pelle coûtent cher, et que l'une des raisons qui l'avaient fait agir, c'était qu'il est nécessaire de mettre le gouvernement au courant des dépenses faites par la ville, puisque celle-ci réclame son aide, pour effectuer des travaux de chômage. Il a ajouté qu'il avait une autre raison que M. Bertrand comprendrait, prochainement, vu qu'il a une autre interpellation à formuler, sur le même sujet. Sa première interpellation portait sur des travaux qui se font présentement dans la savane du quartier Limoilou.

La buanderie Impériale

La buandrie Impériale a été autorisée à reconstruire exactement sur les mêmes limites de terrain où elle était établie, avant le feu qui a partiellement détruit son établissement, il y a quelques semaines. Cette autorisation lui a été accordée après que le comité administratif eût reconnu que la ville ne projetait pas d'élargissement de la rue des Bains.

Protestations contre une taxe

La buanderie Impériale a été auto-municipales recevaient de nombreuses protestations concernant le projet d'imposition d'une taxe spéciale sur la location des chambres, a précisé qu'il ne s'agirait que des établissements enregistrés suivant la loi provinciale et que les particuliers qui louent des chambres ne seraient pas affectés.

"Porté disparu"

A cause du caractère guerrier de cette pièce de Mme Mercier Gouin, le Palais Montcalm sera mis à la disposition de la troupe pour deux soirs, au tarif de faveur de $25 par soir, pour les deux représentations qu'elle doit donner en notre ville.

Comité spécial

Les échevins Garneau, Matte, Boutet et Tremblay ont été désignés pour faire partie d'un comité spécial qui doit étudier des problèmes se rattachant au fonds de pension des membres de la police municipale.

En cas de panne d'électricité

Le maire a soumis à ses collègues un projet d'installation d'une unité génératrice d'électricité qui pourrait servir, en cas de panne dans les édifices de la cité, notamment le Palais Montcalm et l'hôtel de ville. Ce système auxiliaire pourrait fournir de l'éclairage à une vingtaine d'ampoules. Le projet a été référé aux ingénieurs.

Surintendant de l'aqueduc

M. I. Plamondon a été nommé surintendant de la section de Saint-Roch du service de l'aqueduc. Ce fonctionnaire avait réussi les examens du comité de compétence, de même que deux ou trois autres candidats. On a considéré la séniorité.

Au bureau des cotiseurs

Une nouvelle échelle de salaires sera en vigueur pour les membres du bureau des cotiseurs de la cité, en vertu d'une décision prise hier après-midi par le comité administratif. Une augmentation individuelle de $365 et $465 par année a été accordée aux cotiseurs juniors et seniors, respectivement, ce qui portera leur traitement annuel de $2,365 à $2,965, pour les cotiseurs juniors, et de $3,465 à $4,065, pour les seniors. Ils auront droit en plus à une augmentation statutaire annuelle de $100. Le rapport suivant lequel le comité administratif a adopté cette décision est signé par le secrétaire du bureau des cotiseurs, Me Georges Delisle, greffier de la cour du recorder.

ASSUREZ VOTRE AUTOMOBILE MAINTENANT A DES TAUX REDUITS
avec
Gustave Lavigueur
Représentant des meilleures compagnies d'assurance automobile au Canada
288 St-Joseph, Québec Tél. : 2-3801 - 02 Rés. 2-2600
N.B.—Nos taux d'assurances automobiles ne sont pas augmentés, mais ils seront plus onéreux à compter du 1er avril 1945.

Le conseil de ville a décidé l'ajustement des salaires payés à tous les employés féminins

A la suggestion de S. H. le maire Lucien Borne, on a adopté à l'unanimité le rapport d'un comité spécial, sous la présidence de l'échevin Matte. — Les augmentations seraient rétroactives au mois de mai 1944.

Le personnel féminin des services intérieur de la cité sera désormais classé en douze catégories qui recevront des salaires établis suivant la même échelle que ceux qui ont été fixés par le comité d'arbitrage. En vertu du rapport d'un comité spécial que présidait l'échevin Matte, les augmentations de salaires ainsi ordonnées seraient rétroactives au mois de mai 1944, comme pour le cas des employés ayant une convention collective. Les augmentations accordées varient de $213 à $270 par an.

Le groupe, qui comprend une soixantaine de femmes et jeunes filles, recevrait des salaires variant de $800 à $1,700, suivant l'importance des fonctions de chaque employée.

Le rapport a été adopté à l'unanimité après que le maire, M. Lucien Borne, eût exprimé l'idée qu'il ne fallait pas hésiter à l'adopter, vu que les pouvoirs publics ont le devoir de donner l'exemple de l'équité. L'échevin Bertrand a fait quelques observations sur le niveau des salaires de $1,700, qu'il trouve trop élevés pour des femmes, tandis, a-t-il dit, qu'il y a des pères de famille qui gagnent à peine la moitié. On lui a répliqué que les postes commandant ces salaires étaient au nombre de trois ou quatre, et qu'il s'agissait, dans ces cas, de personnes agissant comme soutiens de famille.

Quelques instants plus tard, le comité administratif ratifiait également une nouvelle liste de salaires pour les membres du personnel du bureau des cotiseurs de la cité, suivant un rapport du secrétaire du bureau des cotiseurs, Me Georges Delisle, greffier de la cour du recorder.

Voici le texte du rapport présenté par l'échevin Matte et signé par lui ainsi que les échevins L.-P. Bégin et Philémon Garneau:

"Après avoir soigneusement étudié les salaires et les conditions actuelles de travail des femmes et des jeunes filles à l'emploi de la cité, et tenant compte de la sentence arbitrale qui vient d'être rendue par

(Suite à la page 11, 1ère col.)

Vingt-huit militaires de la région arrivent à Lévis, en deux groupes

Deux trains ramenant des combattants canadiens dans leurs foyers se sont arrêtés à Lévis hier. — Seize sur le premier, douze sur le second. — Huit Québécois, dont le lt-col. Eustace Morin.

Deux trains spéciaux ramenant dans leurs foyers des centaines de combattants canadiens ont arrêté à Lévis hier, pour y déposer un total de vingt-huit militaires de notre région, dont un officier de notre ville, le lieutenant-colonel Jean-Eustache Morin, du Service de santé de l'armée canadienne, sept autres soldat de Québec, un autre de L'Ormière et un de Notre-Dame-des-Laurentides.

Le premier train, portant le lt-colonel Morin, est arrivé dans la nuit de mardi à hier, avec à son bord seize militaires de la région de Québec. Le second est entré hier après-midi à Lévis pour déposer douze soldats blessés ou malades revenus au pays à bord du navire-hôpital canadien Lady Nelson.

Hier après-midi

Trois Québécois, dont l'un sur une civière, sont arrivés à bord du train-hôpital qui est entré à Lévis hier après-midi. Ce sont le soldat W. Patterson, le canonnier P.-E. Côté et le soldat J.-P. Barry.

A leur arrivée, les militaires ont été accueillis par plusieurs officiers des quartiers généraux de Québec et du Dépôt régional de Lauzon, ainsi que par la fanfare du Royal 22e Régiment et des dames et des jeunes filles auxiliaires de la Croix-Rouge et de la Légion Canadienne qui leur ont distribué des cigarettes et des douceurs. Parmi les officiers présents, on remarquait le lt-colonel E.-J. Gignac, représentant le brigadier Edmond-A. Blais, C.B.E., M.C., commandant de la région militaire No 5 ; le lieutenant-colonel J.-Julien Chouinard, le lieutenant-colonel P. Ouellet, directeur des services auxiliaires de la Légion canadienne, le major P.-H. Hamilton, le major H. Turmel, le capitaine J.-H.-C. Cabana, le capitaine R. Collette, et autres.

Sur des civières

Deux des arrivants ont été descendus du train sur des civières et ont été placés à bord d'ambulances pour être conduits à l'Hôpital Militaire de Québec où ils parachèveront leur guérison. Ce sont le soldat W. Patterson, de Québec, et le soldat M. O'Rourke, de St-Malachie.

Le soldat W. Patterson, accueilli par son épouse, madame E.-A. Patterson, 12 rue Garneau, et son frère, le sergent Cyril Patterson, instructeur aux quartiers généraux de Québec, fait partie du Service d'intendance de l'armée (R.C.A.S.C.) outre-mer depuis le mois de juillet 1940, il a été blessé dans un accident de camion en Grande-Bretagne. Il est dans l'armée depuis trois ans et 8 mois.

Le soldat M. O'Rourke, fils de madame Mary O'Rourke, de St-Malachie, fait partie du Service de santé de l'armée canadienne. Dans l'armée depuis le mois de septembre 1942, il est parti pour outre-mer au mois de juin 1944 et a servi en Angleterre d'où il a été ramené au pays pour cause de maladie.

Ancien journaliste

Un ancien journaliste de "L'Evénement", de Québec, de "La Tribune", de Sherbrooke, et de "La Presse", de Montréal, Jean-Paul Barry, est revenu à bord de ce train. Outre-mer depuis le mois d'octobre 1941, Jean-Paul Barry, attaché au Régiment de la Chaudière, était instructeur en armes légères pour les British Cadet en Grande-Bretagne. Il revient pour cause de santé. Il est le fils de M. Eugène Barry, ancien trésorier de la cité, et le frère de Raymond Barry, du C.A.R.C., prisonnier de guerre en Allemagne, et de mademoiselle Denise Barry, 114 avenue Moncton.

Vétérans du 22e

Deux vétérans du Royal 22e Régiment étaient dans le groupe. Ce sont le soldat E. Beaudet, frère de M. Ulderic Beaudet, de St-Jean

(Suite à la page 11, 6e col.)

Les Alouettes sont adoptées par Québec

La cité de Québec a décidé hier, au comité administratif, d'adopter officiellement l'escadrille des Alouettes, escadrille essentiellement canadienne-française qui s'est couverte de gloire au cours de la présente guerre, par ses multiples expéditions fructueuses au dessus du sol ennemi, et notamment par des raids dévastateurs en Allemagne.

La décision a été prise à l'unanimité après que le maire, M. Lucien Borne, eût donné lecture d'un message du commandant de l'escadrille, le commandant d'escadre H. Ledoux, actuellement stationné en Angleterre, avec son escadrille. Le télégramme se lisait comme suit:

"M. le maire,
MM. les Conseillers,
Cité de Québec

Sollicitons respectueusement l'adoption de l'escadrille des Alouettes par la ville de Québec. Attendons impatiemment nouvelles de votre consentement".

W/C H. Ledoux, commandant,
Escadrille des Alouettes.

Le maire a expliqué qu'une demande antérieure de l'escadrille était restée en suspens à cause du fait que la "Presse" de Montréal, semblait l'avoir adoptée. Il a ajouté que la demande pressante du commandant de l'escadrille méritait considération.

A une question de l'échevin Drolet, le maire a répondu que le rôle de la ville consisterait à procurer aux aviateurs des menues douceurs, et notamment des cigarettes.

Enlèvement de deux garçonnets

Les détectives municipaux enquêtent sur une étrange histoire d'enlèvement. Deux garçons de 10 et 13 ans prétendent avoir été enlevés, vers 7 h. 20, mardi soir, à l'angle des rues Richelieu et St-Augustin, alors qu'ils se dirigeaient vers le patronage St-Vincent-de-Paul. Ils prétendent que des individus les ont fait monter dans une auto qui a aussitôt pris la direction du Pont de Québec et la route de St-Romuald. Ils précisent que les occupants de l'auto ne leur ont rien demandé, ne leur ont pas parlé, ne leur ont fait aucun mal, et les ont laissé sortir près de St-Romuald. Mais les enfants admettent qu'ils ne se souviennent pas de la marque de l'auto, ni même de sa couleur, et ils disent qu'ils seraient absolument incapables d'identifier ceux qui les ont enlevés.

Quoiqu'il en soit, un citoyen de New Liverpool, M. Gérard Gagné, aperçut, vers minuit, dans la nuit de mardi à mercredi, les garçons sur le bord de la route qui pleuraient. Il les prit sous ses soins en attendant l'arrivée du chef de police de St-Romuald, M. Cadorette, qui prévint la police de Québec. Les détectives Pat Horrigan et J.-M. Bidégaré allèrent chercher les enfants à St-Romuald et les ramenèrent à la résidence de leurs parents, rue Richelieu.

Challenger
La montre de réputation enviable !
A partir de $25.00
avec le fameux mouvement "Challenger".
Autres montres à meilleur marché pour le mouvement "Service" de Birks.
Birks
Bijoutier *16 de la Fabrique*

1945
SERVICE DE LA RIVE NORD
Les marchandises pour lesquelles vous avez fait vos réservations seront reçues au Hangar 14, les 26 et 27 mars. Veuillez nous téléphoner pour les périssables.
Pour plus amples renseignements, s'adresser à :
CLARKE Steamship Co-Limited
17 rue St-Jacques Téléphone : 2-2041
(Sujet aux conditions de la glace et de la température.)

Entre Canadiens de bonne volonté

Les articles de la présente rubrique sont publiés sous la responsabilité morale de l'Opinion Libre, service de rédaction dirigé par Eugène L'Heureux, 75 avenue de Salaberry, Québec.

272

Les Caisses populaires prêtent à la Province

(Par Eugène L'Heureux)

A l'occasion du remboursement d'un emprunt négocié par la Province en 1935 pour dix ans, la Fédération des Caisses populaires a offert d'acheter les trois millions de nouvelles obligations émises ces jours derniers par le Gouvernement provincial pour le rachat de cette dette échue.

Le Gouvernement vient d'accepter cette offre, dont voici les conditions : les nouvelles obligations seront vendues au public 99.25%, rapporteront un intérêt de 3% et seront rachetées dans 15 ans. Elles s'écouleront par la voie des 900 caisses populaires, sans frais de publicité.

Cette transaction nous semble fort heureuse. Nous en félicitons à la fois le Gouvernement et la Fédération des Caisses populaires.

L'hon. M. Gagnon, trésorier provincial, annonçait vendredi dernier cette belle nouvelle, dont il était fier, à juste titre. Voici les commentaires contenus dans sa déclaration :

"Les anciennes administrations se sont trop peu préoccupées de répandre parmi les petits épargnants les obligations de notre Province. Le gouvernement actuel croit de son devoir de travailler à diffuser parmi le peuple le désir d'acheter les obligations de sa Province. . .

"Nous voulons ainsi que les contribuables s'intéressent de plus en plus à l'administration financière de leur Province. S'ils répondent à l'appel du Gouvernement, ce sera pour lui un encouragement à continuer à leur donner la meilleure administration financière possible.

"Le Gouvernement a tenu à reconnaître d'une manière tangible l'oeuvre admirable accomplie par les caisses populaires dans notre province. Dans ce domaine comme dans celui de l'encouragement aux coopératives, le gouvernement de l'Union nationale fait oeuvre de précurseur. Il pose des actes qui sont plus éloquents que tous les discours."

Nous sommes heureux de publier ces commentaires de M. Gagnon, parce qu'ils expriment mieux que toute interprétation de notre part le but poursuivi par le Gouvernement au cours de cette opération financière peu considérable sans doute, mais fort intéressante par sa nature et sa nouveauté.

x x x

On nous permettra probablement d'exprimer ici notre satisfaction quant au ton des commentaires formulés par l'hon. Onésime Gagnon. M. le Trésorier provincial parle, dans cette déclaration, en homme d'Etat bien plus qu'en partisan. C'est comme ça que doivent parler au peuple les hommes chargés principalement de le gouverner, mais aussi de lui donner constamment un exemple de générosité intellectuelle et de bon sens.

Comme c'est pleinement son droit, l'hon. M. Gagnon a souligné le mérite de son gouvernement dans cette affaire ; mais il s'est abstenu d'attaquer inutilement ses adversaires, comme les hommes publics sont trop souvent portés à le faire en pareilles circonstances.

Les Canadiens de bonne volonté aiment entendre parler sensément les hommes publics. Ils permettent bien à ces derniers de vanter leur marchandise à leur aise et de "faire l'article", comme on dit dans le commerce. Mais ils sont de plus en plus écoeurés de ces élucubrations négatives dans lesquelles on ne vise qu'à "descendre" l'adversaire. Ils tolèrent un peu plus facilement la critique partiale chez les oppositionnistes, parce que la Constitution assigne à ceux-ci une mission de contrôle; mais ils voudraient que les gouvernants parlassent toujours en hommes d'Etat, non en partisans étroits.

Lorsqu'il dit que "les anciennes administrations se sont trop peu préoccupées de répandre parmi les petits épargnants les obligations de la Province", M. Gagnon ne fait preuve d'aucune étroitesse d'esprit 1o— parce que c'est vrai et 2o—parce qu'il met en cela sur le même pied que les autres gouvernements passés celui dont il a fait partie lui-même de 1936 à 1939.

Au reste, quelle que fût leur étiquette électorale, ces administrations avaient l'excuse que la vente d'obligations fédérales et provinciales n'était pas dans nos moeurs comme elle l'est devenue forcément, à la suite des grands emprunts fédéraux de guerre. En somme, nous assistons présentement à une étape particulièrement intéressante d'un progrès du financement de nos administrations publiques.

Quand le Canada, la Province et la Cité auront emprunté de leurs contribuables tout l'argent nécessaire à leur administration, il en résultera, entre gouvernants et gouvernés, une solidarité susceptible de développer le civisme et d'assainir le climat politique. C'est pourquoi nous nous plaisons à féliciter le gouvernement Duplessis d'avoir fait un nouveau pas dans cette excellente voie où nos administrations publiques s'engageaient peu à peu.

x x x

Les Caisses populaires n'ont pas été fondées en vue de financer l'Etat, mais de permettre aux citoyens de s'entr'aider financièrement selon une formule de crédit populaire très pratique.

Il arrive cependant ici comme en d'autres pays que ces caisses, en progressant et en se multipliant, accumulent certaines réserves qui peuvent être mises, avantageusement pour tout le monde, au service de l'Etat.

Bien que les caisses populaires doivent continuer de remplir d'abord leur principale mission —l'utilisation coopérative du crédit au profit surtout des petites gens — il est réconfortant de constater qu'elles sont maintenant en mesure de contribuer au financement de l'Etat.

Souhaitons qu'elles occupent une place de plus en plus importante parmi les créanciers de la Province, sans jamais tarir, bien entendu, les sources de crédit dont ont besoin leurs petits emprunteurs ordinaires.

Les services que retirent aujourd'hui gouvernants et gouvernés de nos caisses populaires sont la récompense logique de l'appui qu'ils ont accordé à ces bienfaisantes institutions.

Le Quartier latin

Elections chez les étudiants montréalais

Montréal, 22 — (P. C.) Charles Lussier, étudiant à la Faculté de Droit de l'Université de Montréal et directeur du "Quartier-Latin" a été élu hier président de l'Association Générale des étudiants de l'Université de Montréal.

Les étudiants en droit ont aussi procédé à l'élection de leur nouveau comité, qui est formé de MM. Jean-Jacques Beauchemin, président ; Georges Emery, vice-président ; Maurice Barré, trésorier, et Maurice Allard, secrétaire. M. Jules Deschênes a été choisi comme délégué à l'A. G. E. U. M.

Les conseillers sont : 2e année, M. Jean-A. Deslauriers ; 3e année, M. J. Brissette. Le conseiller sportif élu est M. Paul-Emile Allard, et l'aviseur sportif, M. Joseph Crump.

Dernière séance de la Société Linnéenne

La Société Linnéenne tiendra sa dernière réunion de l'année demain soir, au département de Géologie de la Faculté des Sciences. Des travaux seront présentés par deux membres de ce département. Ces causeries seront suivies de présentation de films et de démonstrations.

Le premier conférencier sera le Dr P.-E. Auger, professeur de géologie appliquée et de géologie structurale, qui a intitulé sa causerie : "Les roches, corps élastiques . . .". Au cours d'expériences diverses, le conférencier reproduira artificiellement des roches solides à partir du sable et autres matériaux meubles.

M. René Bureau parlera ensuite des "poissons fossiles de la baie d'Escuminac", dont on pourra voir une collection exposée pour la circonstance dans la salle où se tiendra la réunion.

Cette dernière soirée de la Société Linnéenne aura lieu vendredi soir, le 23 mars, à 8 h. 15, à la Faculté des Sciences, Blvd de l'Entente (salle 487, 4e étage).

Honneur à M. Brouillette

M. Benoît Brouillette, professeur titulaire à l'Ecole des Hautes Etudes commerciales de Montréal, et à la Faculté des Sciences sociales de Laval, qui a récemment été élu membre de l'Association des Géographes américains (The Association of American Geographers)). M. Brouillette est le premier géographe canadien-français à faire partie de cette association qui a la réputation d'être extrêmement judicieuse dans le choix de ses représentants qu'elle ne recrute que parmi des spécialistes reconnus ayant largement contribué par leurs écrits et leurs recherches à la science géographique.

Chez les ingénieurs en réfrigération

Les ingénieurs en réfrigération ont tenu le 5e congrès annuel de leur association, à l'hôtel Mont-Royal, de Montréal, dernièrement. Trois membres actifs représentaient la ville de Québec, MM. Georges Dupuis, Jos. Gagnon et W. Brindamour.

Il a été reconnu que les distributeurs pourront toujours servir les clients en autant que ceux-ci pourront se procurer les permis de l'administrateur de la Commission des Prix. Entre-temps, ces experts recommandent à ceux qui ont des appareils domestiques de prendre tous les soins conseillés par les vendeurs pour prolonger la durée de leurs appareils. Pour l'après-guerre, on propose des améliorations dans l'équipement et naturellement dans le service, mais il est difficile d'établir un parallèle avec les prix d'avant-guerre vu les améliorations mentionnées. Dans les conditions présentes, le remplacement par du neuf n'est pas toujours possible, mais entière satisfaction est toujours garantie, en ce qui concerne le service.

Ce congrès était sous les auspices de la "Refrigeration Service Engineers Society".

Une semaine sur la propriété familiale

La "propriété familiale" est le thème d'une vaste enquête faite dans toutes les sections de la J.I.C. et de la J.I.C.F. au Canada, depuis septembre dernier. Cette enquête aura sa conclusion dans une grande Semaine de propagande, du 15 au 22 avril prochain. Pour suivre les manifestations de cettte Semaine, il faudra être dans plusieurs localités à la fois: Montréal, Québec, Ottawa, Sherbrooke, Trois-Rivières, Chicoutimi, St-Jean, St-Hyacinthe, Joliette et d'autres centres ont élaboré un programme de publicité par des causeries, des "sketches", des forums, des débats, etc. La J.I.C. ne veut rien négliger pour répandre dans le public les convictions sur les bienfaits de la propriété privée et les avantages nombreux qui en résultent pour la famille.

A Québec, on annonce comme premier article au programme un grand forum public sur l'habitation familiale, organisé pour toute la jeunesse.

Feu W. Plante

Un service sera célébré ce matin à 6 heures 40, en la grande chapelle du Séminaire, pour le repos de l'âme du frère de S. Exc. Mgr J.-Omer Plante, M. Wenceslas Plante, décédé récemment.

L'heure d'été, ou heure avancée, fut adoptée par l'Allemagne en 1916 comme mesure de guerre.

7ème concours annuel du comité de défense contre la tuberculose

Soixante-neuf collèges classiques, scolasticats et écoles normales y ont participé. — Une forme d'apostolat dans la lutte antituberculeuse. — Plaidoyer pour l'examen radiologique. — Le jury rendra sa décision en avril.

Chaque année, le comité provincial de défense contre la tuberculose organise un concours littéraire auquel sont invités à participer les collèges classiques, les scolasticats et les écoles normales.

En 1945, les étudiants ont eu à traiter de l'importance d'étendre à toute la collectivité les bienfaits de l'examen radiologique. Sous le titre: "une forme d'apostolat dans la lutte antituberculeuse", ils devaient plaider la cause de l'examen radiologique auprès des patrons, des ouvriers, d'un condisciple, voire de tous leurs concitoyens : discours, sermon, lettre, dialogue, etc.

Le concours a pris fin le 1er mars et soixante-neuf institutions y ont participé : quinze collèges classiques affiliés à l'université de Montréal ; dix-huit scolasticats écoles normales et vingt et une écoles normales. Chacun de ces groupes formait une section à part et il y aura deux prix par section ($10 et $7), plus un certain nombre de mentions.

Le jury est maintenant à l'oeuvre et rendra sa décision dans le cours du mois d'avril. Pour les collèges classiques, ce jury est composé de M. l'abbé Emile Bégin, directeur du "Canada Français" et professeur au Séminaire de Québec, M. le Dr Rosaire Gingras, assistant-secrétaire de la faculté de médecine de l'université Laval, et M. Jean-Marie Turgeon, N.P., publiciste du comité provincial de défense contre la tuberculose. Pour les scolasticats et les écoles normales, les juges sont M. l'abbé Georges-Edouard Demers, assistant-bibliothécaire de l'université Laval et professeur au Séminaire de Québec, mademoiselle Georgina Lefaivre, secrétaire de la ligue antituberculeuse de Québec, et M. le Dr Georges Grégoire, secrétaire du comité provincial de défense.

Ce concours est le septième organisé par le comité provincial de défense contre la tuberculose.

Trophée décerné au St. Patrick

Le trophée Strathcona, emblème décerné au corps de cadets détenant le plus haut pourcentage d'entraînement physique dans la Région militaire, a été remis avant-hier au Corps des cadets du St. Patrick High School.

C'est le lieutenant-colonel A.-P. Grigg, commandant du 2e bataillon de réserve des Royal Rifles of Canada, qui a remis le trophée au cours d'une brève cérémonie qui s'est déroulée à l'école. L'emblème, un écusson d'argent, fut reçu par John McGoldrick, commandant intérimaire du Corps des cadets.

Adressant quelques mots aux cadets, le colonel Grigg a suggéré que le Corps des Cadets et le 2e bataillon des Royal Rifles se rapprochent en organisant des concours conjoints de tir.

Au cours de la cérémonie, le major J. Langevin présenta à Charles O'Brien, qui s'est classé premier lors du récent concours de ski des cadets de l'armée au Lac Beauport, une montre-bracelet.

Le Frère Raphaël, directeur de l'école, assistait à la cérémonie de même que le major P. Roy, officier des cadets pour la région, le major Edward Fisher et le capitaine Henri Brochu, assistant de l'officier des cadets pour la région.

La destruction de la propriété française

Paris, 22. — (Reuter) La destruction de la propriété française à cause de la guerre excède deux milliards de francs, a déclaré au cabinet français le ministre de la Reconstruction, M. Raoul Dautry. Cinq millions de personnes ont perdu leurs foyers et le nombre de bâtiments détruits est plus considérable qu'il ne le fut au cours de la première grande guerre, alors que l'on se battit durant quatre ans et demi en terre française.

Recette au jus de citron qui soulage rapidement les douleurs arthritiques

Si vous souffrez de douleurs arthritiques, rhumatismales ou névritiques, essayez cette recette domestique simple et peu coûteuse. Procurez-vous chez votre pharmacien un paquet de Prescription Ru-ex, que vous mélangerez à une pinte d'eau, additionnée de jus de 4 citrons. C'est facile à préparer et agréable à prendre.

Il vous en faut seulement 2 cuillerées à soupe deux fois par jour. Souvent dans l'espace de 48 heures — parfois du soir au lendemain — il se produit d'excellents résultats. Si les douleurs ne sont pas rapidement soulagées et si vous ne vous sentez pas mieux, l'essai de la Prescription Ru-ex ne vous coûtera rien. Votre argent remboursé si elle ne vous fait pas de bien. La prescription Ru-ex est en vente et recommandée chez Livernois, Brunet et dans toutes les pharmacies.

MAL DE TÊTE LANCINANT

. . . SOULAGE RAPIDEMENT OU VOTRE ARGENT VOUS EST REMIS. . .

Si votre tête vous donne l'impression d'éclater . . . si cette douleur lancinante persiste et ne semble pas diminuer . . . essayez le Mentholatum. Mettez-en un peu dans chaque narine . . . frottez-vous en le front. Vous obtiendrez un soulagement rapide.

Satisfaction garantie ou votre argent vous est remis. Demandez-le à votre pharmacien dès aujourd'hui.

TUBE OU POT 30¢

MENTHOLATUM

reconforte tous les jours

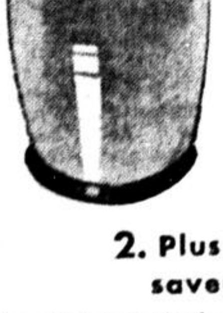

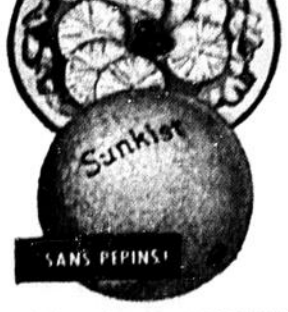

Seules les oranges navels de Californie vous donnent...

1. Plus de vitamines par verre!

Six années d'épreuves prouvent que le jus des oranges navels donne plus de santé . . . plus de vitamine C, plus de A et de calcium. Il renferme aussi d'utiles vitamines B et des minéraux requis.

2. Plus de saveur!

Goûtez-y! Vous conviendrez que les oranges navels de Californie sont plus délicieuses — comme jus et comme fruit.

3. Plus d'usages!

Seules les oranges navels sont vraiment sans pépins. Plus faciles à peler, à trancher et à sectionner. Parfaites pour salades et desserts délicieux. Idéales pour la boîte de lunch et comme goûter entre les repas.

SANS PEPINS!

Exigez les oranges portant la marque Sunkist, les meilleures cultivées par 14,500 producteurs coopératifs de la Californie et de l'Arizona.

Sunkist

ORANGES navels de la CALIFORNIE

PREMIÈRES POUR LE JUS — et pour toute fin!

DANS UN CRACKER C'EST LA Tendreté Christie QUI COMPTE

TENDRETÉ parfaite . . . feuilleté délicieux . . . saveur toute fraîche — tout ceci fait que les Christie's Premium Soda Crackers sont exquis.

Voyez comme ces crackers de qualité vont bien avec les soupes et les salades. Recouvrez-les de fromage ou d'autres garnitures comme canapés pour vos réceptions — ou mangez-les nature avec du lait froid ou des breuvages chauds. Chez votre épicier, demandez toujours les "Christie's". Régalez-vous-en souvent!

Christie's PREMIUM SODA CRACKERS SALTED

Tendreté

Celle-ci est assurée par le sceau Christie bleu et blanc sur le côté — "Le Sceau de la Cuisson Parfaite".

FAITS PAR LES FABRICANTS DES RITZ

C834F

LA CROIX-ROUGE EST MATERNELLE

DURANT les heures terribles de la bataille, dans l'eau glacée des terres inondées, nos gars du front ont appris à vénérer les milliers de femmes qui se dévouent comme auxiliaires de la Croix-Rouge. Durant cinq années de guerre, ces femmes admirables ont tricoté des centaines de mille paires de bas . . . elles ont confectionné des millions de chauds vêtements et elles ont préparé des millions de paquets de vivres destinés aux prisonniers de guerre. D'autres femmes accomplissent des tâches spéciales: elles conduisent les camions de la Croix-Rouge, elles soignent les blessés, elles travaillent dans les bureaux ou deviennent diététiciennes.

Donnant généreusement leurs services, ces auxiliaires ne ménagent ni leur temps ni leur peine. C'est grâce à leur coopération que vos dollars versés à la Croix-Rouge font tant de bien. Leurs services bénévoles, *triplent*, en quelque sorte, la valeur de vos dons et permettent l'achat de grandes quantités de vivres, de fournitures d'hôpital, de vêtements.

Donnez de bon coeur. Donnez largement. Secondez les auxiliaires de la Croix-Rouge dans leur tâche.

SERVICES DE LA CROIX-ROUGE.

Gardes-malades • Volontaires • Cliniques des donneurs de sang
Colis aux prisonniers de guerre • Ambulances • Médicaments
Instruments de chirurgie • Secours aux soldats
Service de renseignements pour les prisonniers • Vivres aux Alliés
Secours aux équipages de la marine marchande • Secours aux civils
Service de renseignements pour les civils
Secours aux sinistrés • Instruction des volontaires • Équipement mobile

LA CROIX-ROUGE A BESOIN IMMEDIATEMENT DE $10,000,000 OBJECTIF PROVINCIAL: $2,250,000

La misère est si grande dans les pays libérés, qu'à la demande du Gouvernement fédéral, le "Fonds de Secours Canadien pour les Alliés", représentant les oeuvres de secours de onze Nations Unies, collabore à la présente campagne nationale de souscription de la Croix-Rouge.

Quartiers Généraux de la campagne: Banque de Montréal, 35 Côte du Palais (1er (1er plancher). Québec. Tél.: 3-7454

S-43

LA CROIX-ROUGE CANADIENNE

Nos dollars sauveront des milliers de vies

Carnet mondain

Madame John Hall Kelly et sa soeur, madame Victor Tremaine, d'Ottawa, passent une semaine dans la métropole, inscrites au Ritz-Carlton.

Le Club Canadien recevra ce midi au Château Frontenac, à un déjeuner en l'honneur de M. Chester Walters, assistant-trésorier provincial d'Ontario, à qui l'Université Laval décernera le même soir un titre honorifique. Parmi les invités d'honneur, on remarque Monseigneur Cyrille Gagnon, recteur de l'Université Laval, l'honorable Maurice Duplessis, premier ministre, l'honorable Adélard Godbout, l'honorable J.-E. Michaud, ministre des Transports à Ottawa, l'honorable Onésime Gagnon, trésorier provincial, l'honorable Antonio Talbot, ministre de la Voirie, M. Valmore Bienvenue, l'honorable Jonathan Robinson, ministre des Mines, l'honorable Paul Beaulieu, ministre de l'Industrie, le T. R. P. G.-H. Lévesque, o.p., doyen de la Faculté des Sciences sociales. Ce déjeuner sera sous la présidence de M. Bernard Devlin, et M. Adrien Pouliot, doyen de la Faculté des Sciences, remerciera le conférencier.

Madame C.-R.-S. Stein est de retour de Washington où elle a séjourné pendant quelques semaines.

M. et madame Claude Taschereau sont de retour en ville, après avoir passé quelques jours à Montréal.

Madame Kay Noël est de retour de Chicoutimi où elle a passé quelque temps, chez son père, M. P. Leclerc.

Le lieutenant Lewis Cannon, R. C.N.V.R., qui a passé quelques jours à St-Pacôme dans sa famille, est rentré en ville.

Le commandeur Jacques Le Normand attaché naval de la France à Montréal, est présentement dans notre ville.

Mademoiselle Simone Bousquet, qui a fait un séjour de quelques semaines dans la métropole, est de retour à Québec.

Mademoiselle Thérèse Tanguay est partie pour Washington, D. C.

MM. Pierre Guarrigue et Pierre Schaeffen, de la Radio française, étaient à Québec, au début de la semaine.

M. et madame André Simard et leurs enfants, Benito et Serge, sont retournés dans la métropole, après avoir fait un séjour à Montmagny, les invités de M. et de madame Aimé Simard.

M. François-Albert Angers, de Longueuil, était de passage en notre ville, ces jours derniers.

M. et madame Alphone-O. Dufresne annoncent le mariage de leur fille, Marthe, avec M. Pierre Laurin, R.A.F.T.C., fils du docteur et madame Henri Laurin. La bénédiction nuptiale leur sera donnée en l'église des Saints Martyrs Canadiens, le mardi, trois avril prochain, à neuf heures et demie.

Mesdemoiselles M. Thérèse Côté et Alice Proulx ont reçu à un thé, au Claridge, le 10 mars, à l'occasion de l'anniversaire de naissance de mademoiselle Ernestine Côté. Servaient le thé et les glaces, mesdemoiselles Gertrude Côté, Thérèse Proulx, Denyse Garant, aidées de mesdemoiselles Madeleine Garant, Ghislaine Gagnon, Jacqueline Côté, Madeleine Sylvain. Les invitées étaient : mesdemoiselles Luce Demers, Juliette Demers, Germaine Côté, Lucienne Mathieu, madame Paul-E. Côté, Marguerite Demers, madame Paul Blanchet, madame Jeannette Demers, Gérardine Côté, Pierrette Thibeault, Carmelle Boivin, Estelle Proulx, Lucille et Marguerite Dumont, de Rimouski, Gemma Côté, Louise Demers, Jeannine Bibeault, Marguerite Bilodeau, Yvette Boivin, Lucille Bonneau, Gisèle D'Auteuil, Collette Jacques, Rita Boivin, Lucille Jacques, Françoise Lessard, Albertine Mathieu, Marie-Thérèse Jacques, Jacqueline Cormier, Léonne Gilbert, madame Eudore Huot, Claire Emond, Thérèse Sylvain, Aline Lachance, Lucille Rhéaume, Madeleine Robitaille, Marguerite Fradette, M. Paule Rhéaume, Jeanne d'Arc Moisan, Gertrude Lapointe, Rita Fradette, Rolande Laflamme, Madeleine Lapointe, Jeannette Gauvin, Thérèse Dussault, Fleur-Reine Durand, Cécile St-Pierre et Marie Saillant.

M. B. Balaban, de New-York, est de passage en notre ville, inscrit au Château Frontenac.

M. et madame H. Pageau, d'Edmunston, N.-B., passent quelque temps à Québec.

M. R. St-Julien, de Val d'Or, est actuellement dans notre ville.

Mademoiselle Anne Michelle, de New-York, fait présentement un séjour à Québec, inscrite au Château Frontenac.

Le mariage de mademoiselle Mildred McKinnon, fille de M. et madame Léo McKinnon de Québec avec M. Jacques Hamel, fils de M. Louis-Philippe Hamel, décédé, et de madame Hamel de Montréal, a eu lieu récemment en la cathédrale Ste-Marie de Halifax. Le mariage fut célébré par le Révérend Père Langlois, aumônier de la marine.

Madame Irène Gougeon, d'Ottawa, passe quelques jours dans notre ville, inscrite au Château Frontenac.

Madame Louis Morin, de St-Joseph de Beauce, est actuellement à Montréal pour quelques jours.

M. et madame P. Langlois, de Montréal, passent quelques jours en ville.

Mademoiselle Denyse Morin, de St-Joseph de Beauce, est de retour d'un long séjour à Montréal, où elle fut l'invitée de M. et madame Paul-F. Renault.

Montréal et ailleurs

Son Altesse Royale la princesse Juliana des Pays-Bas a passé la fin de semaine à la Maison Blanche, l'hôte du président des Etats-Unis et de madame Roosevelt.

Le colonel Carlos-A. Minano, attaché militaire du Pérou, et madame Minano, ont reçu en fin d'après-midi, samedi dernier à Ottawa.

Mademoiselle Lucile Michaud, qui poursuit des études à Montréal, était de passage à Ottawa, en fin de semaine, chez ses parents, l'honorable et madame J.-E. Michaud.

Madame Cecil de Wolf Reid est rentrée dans la métropole, après avoir passé quelque temps à Ottawa, chez son beau-frère et sa soeur le vice-maréchal de l'Air et madame Allan Ferrier.

On annonce à Montréal le mariage de mademoiselle Thérèse Bouthillier, fille du docteur et de madame Alexis Bouthillier, décédés, autrefois de Saint-Jean, avec le sergent d'aviation Donald-Alexander McLean, fils de M. et de madame Alexander McLean, de Beachburg, Ont. La bénédiction nuptiale leur sera donnée le samedi 24 mars, à Notre-Dame.

Les Fleurs

sont éloquentes là où les mots font parfois défaut.

McKenna

FLEURISTE
11 rue Saint-Jean

Magasin ouvert tous les jours de 8.30 hres a.m. à 5.30 hres p.m.

Les avis de naissance, de mariage et de fiançailles, quelle que soit la formule, publiés dans le "Carnet mondain" coûtent $1.00 l'insertion.

Toute commande devra être accompagnée de ce montant.

Pour les gourmets

SOUPE AUX CAROTTES

1 tasse de carottes cuites, 1 cuil. à soupe de farine, 1-2 cuillerée à thé de sel, 2 tasses de lait.

Passez les carottes par un tamis et mélangez-les avec la farine et le sel, en y ajoutant graduellement le lait chauffé. Remettez au feu.

POISSON FARCI AU FOUR

Choisissez un poisson pesant de 2 1-2 à 4 livres. Rôtissez avec la farce suivante:

1 tasse de mie de pain (ou biscuits secs) ou moitié de l'autre
1-4 tasse de graisse fondue
1-4 cuillerée à thé de sel
1-8 cuillerée à thé de sel de céleri
1-8 cuillerée à thé de poivre
Quelques gouttes de jus d'oignon
1-4 tasse d'eau.

Mélangez les ingrédients dans l'ordre précité. Vous pouvez omettre l'eau si la farce doit être sèche. Trois cuillerées à soupe de sauce-tomates, de persil haché, des câpres, des cornichons ou des huitres peuvent être ajoutés. Nettoyez et essuyez le poisson. Frottez l'intérieur avce du sel. Emplissez avec la farce préparée et cousez. Lardez votre poisson en coupant sur chaque côté du poisson des incisions à un pouce et demi l'une de l'autre, dans lesquelles vous placez des tranches de lard fumé ou du gras de lard salé. Arrosez de graisse fondue, saupoudrez de sel, de poivre et de farine. Ficelez en donnant au poisson la forme de la lettre "S" et placez dans une poissonnière à double fond. Arrosez le poisson toutes les 10 minutes lorsque la farine sera brunie. Faites cuire jusqu'à ce que la chair devienne ferme et se détache facilement de l'arête.

Nos lecteurs sont priés de ne pas oublier que toutes les notes du carnet mondain doivent être communiquées à

l'Evénement-Journal

avant 5 heures de l'après-midi. L'on doit communiquer en signalant

7116

Le samedi et le dimanche, signalez

7980

Madame Mary Dugal, de Winnipeg, arrivée à Montréal, ces jours derniers, sera l'invitée de son gendre et de sa fille, M. et madame Rolland Vinet, pendant quelque temps.

Madame de Gaspé Beaubien et madame Eugène-Mackay Papineau, de Montréal, recevaient, à l'heure demoiselles Olya et Diane Bergevin, dont les mariages auront lieu en avril. La table était décorée de fleurs printanières. Madame Rolland Préfontaine et mesdemoiselles Anna et Clara Dubé servaient le thé et les glaces.

Mademoiselle Denise Ouimet retournera prochainement à Philadelphie, après un séjour à Ottawa, chez sa mère, madame Paul Ouimet.

Madame Gilles Poirier est retournée au Lac Mégantic, après avoir passé quelques jours dans la métrople, chez sa mère, madame René Faribault.

Une causerie de M. L.-O. Morency

M. Laurent Morency, président de la Chambre de Commerce de Québec, a décrit les mérites de la Croix-Rouge dans une causerie radiophonique donnée durant la présente campagne.

"La Croix-Rouge est une oeuvre magnifique en temps de paix, et combien plus importante en temps de guerre", a dit M. Morency. C'est la Croix-Rouge qui a sauvé la vie à votre fils sur les champs de bataille en lui prodiguant les premiers soins avant qu'il ne soit trop tard. C'est la Croix-Rouge qui a trouvé votre fils, ou frère ou mari dans un camp de concentration ennemi, vous rassurant sur son sort. Et c'est encore la Croix-Rouge qui s'occupe de lui faire parvenir des vêtements et douceurs pour le temps de son internement".

Le président de la Chambre de Commerce a souligné que cette grande organisation humanitaire déploie ses activités dans tous les domaines propres au soulagement de ceux qui souffrent. Il a parlé des cliniques de donneurs de sang qu'elle entretient, des hôpitaux où elle prend soin des blessés de guerre, des familles des vétérans qu'elle assiste et il a ajouté que la Croix-Rouge est un organisme parfait qu'il faut supporter de toutes nos forces et avec générosité.

Bien que la campagne officielle de la Croix-Rouge ait pris fin hier, il reste encore plusieurs rapports à rentrer. Les personnes qui n'ont pas encore souscrit pour une raison ou pour une autre sont invitées à se rendre à l'appel de M. Morency et à faire parvenir immédiatement leur obole à leur comité local.

Blessé en Europe

Le soldat Louis-Denis Lacroix, fils de M. et madame Ernest Lacroix, de St-Samuel Station, a été sérieusement blessé sur le front ouest de l'Europe, viennent d'apprendre ses parents. Le soldat Lacroix a été touché en Hollande, le 26 février dernier.

Service régulier Etats-Unis-Calcutta

Indochine, 22. — (Reuter) Un service aérien régulier vient d'être établi entre les Etats-Unis et Calcutta. Le trajet se fait avec des escales aux Bermudes, les Açores, Casablanca, Tripoli, le Caire, Abadan et Karachi.

Délibérations ajournées

Montréal, 22. — (PC) Les dernières délibérations de la liquidation des mines Stadacona-Rouyn, Ltée, qui durent depuis cinq ans, ont du être ajournées hier au tribunal chargé d'enquêter sur les banqueroutes, quand le juge Lucien Boyer a pris en considération la pétition de Henry Silverstone, qui a des affiliations avec cette cause.

Votre horoscope

Cherchez dans la section correspondant à votre date de naissance, le verdict des astres concernant la direction de vos actes aujourd'hui.

Jeudi, 22 mars 1945

21 mars au 20 avril (Bélier) — Votre sens administratif est votre meilleur atout. Vous avez peut-être à combattre une certaine timidité en face d'une nombreuse réunion, il vous faudrait acquérir une confiance bien fondée en vous-même, si vous voulez réussir pleinement.

21 avril au 20 mai (Taureau) — Astreignez-vous à cultiver la patience en ce qui regarde votre situation. Le changement attendu se produira certainement. On aura recours à votre bon jugement aujourd'hui, ne vous dérobez pas.

21 mai au 21 juin (Gémeaux) — Arrêtez-vous sérieusement à vos problèmes domestiques aujourd'hui. Il serait à propos d'économiser un peu plus si vous ne voulez pas être obligé de vous serrer la ceinture un peu plus tard.

22 juin au 23 juillet (Cancer) — Considérez votre santé aujourd'hui. De plus, votre jugement pourrait être induit en erreur en ce qui concerne les finances ou en matière de loi. Soyez des plus prudents.

24 juillet au 22 août (Lion) — Votre jugement est assez pauvre quand il s'agit d'affaires. Remettez-vous en à une personne compétente. De gros changements s'opéreront dans votre vie prochainement et ce sera pour le mieux.

23 août au 23 septembre (Vierge) Ne négligez pas vos amis. Il serait peut-être à propos de cultiver une relation que vous avez formée récemment. L'amour est favorisé.

24 septembre au 23 octobre (Balance) Evitez de résoudre tout problème d'ordre financier ou légal ce matin. En ce qui concerne les autres domaines, assurez-vous de ce que votre jugement soit sans préjugé.

24 octobre au 22 novembre (Scorpion) — Ce n'est pas le temps de tenter la chance en ce qui concerne une nouvelle situation ou une idée neuve. Attendez des circonstances meilleures.

23 novembre au 22 décembre (Sagittaire) — Ne laissez pas votre nature impulsive prendre avantage de vous aujourd'hui, surtout en ce qui concerne votre bureau et votre situation.

23 décembre au 21 janvier (Capricorne) — Sachez tirer avantage de vos connaissances, travaillez vers un but défini avec confiance dans vos aptitudes qui sont d'ailleurs réelles. Soyez confiant.

22 janvier au 20 février (Verseau) Votre mémoire est excellente et il vous est possible d'établir de gigantesques programmes de travail à la fois, vous devriez tabler sur cette qualité pour améliorer votre sort.

21 février au 20 mars (Poissons) — Des relations nouvelles et des circonstances imprévues sont à la base de votre succès ces jours-ci. La chance vous sourira prochainement, ne la laissez pas filer.

L'enfant né aujourd'hui sera doué d'une belle intelligence et d'une mémoire formidable. Il sera attiré par les sciences et réussira dans ce domaine. Nature attachante.

Pas d'armistice

Moscou, 22. — (PA) Un commentateur de l'Etoile Rouge, Konstantin Hofman, a exprimé sa confiance que les Alliés continueront de rejeter et d'ignorer les médiateurs de paix allemands, jusqu'à la reddition sans condition. Il remarqua avec satisfaction le refus catégorique des Britanniques d'entamer des pourparlers avec un agent allemand à Stockholm.

Il a aussi attaqué le pape Pie XII et il accuse l'Eglise catholique de rechercher des conditions plus douces pour l'Allemagne.

Jugements contre des témoins de Jéhovah

Montréal, 22. — (PC) Deux jugements rendus publics hier ont démontré que les témoins de Jéhovah sont sujets à la loi de la mobilisation. W. Spicer a été trouvé coupable de n'avoir pas subi son examen médical quand il en reçut l'ordre et G. A. Roach de ne pas s'être rapporté pour l'entrainement militaire. Ils se sont prétendus exempts du service à cause de leur affiliation à une secte religieuse.

Prétention allemande

Londres, 22. — (PC) Le haut-commandement allemand a prétendu, dans une émission radiophonique, hier, que les sous-marins ont coulé sept navires d'un tonnage total de 43,000 tonnes, deux destroyers et une corvette, au cours d'un dur combat au large des îles britanniques. Cette prétention n'a pas été confirmée par les Alliés.

Pourquoi a-t-elle l'air si jeune?

Vous aussi, vous pouvez conserver cet air de jeunesse, un teint clair, des yeux vifs, et le pas élastique—que tous les hommes admirent. Laissez simplement le 'Sel de Fruit' d'Eno vous aider à obtenir la propreté intérieure qui est la base de cette beauté radieuse.

La santé intérieure s'obtient quand l'organisme est débarrassé des déchets alimentaires et de l'excès d'acidité gastrique qui causent souvent les maux de tête et les dérangements d'estomac. Une pincée d'Eno dans un verre d'eau avant le déjeuner aide à neutraliser l'acidité et à combattre la constipation qui est bien souvent la cause d'un mauvais teint et d'une sensation de nonchalance.

Eno est agréable à prendre et rafraîchissant—sans sels âpres et amers—ni sucre ou parfum artificiel d'aucune sorte. Achetez un flacon de 'Sel de Fruit' d'Eno aujourd'hui chez votre pharmacien.

.. . RAFRAÎCHISSANT AVANT LE DÉJEUNER

'SEL DE FRUIT' ENO

SF-45

SERVEZ

Vita-B

LA CÉRÉALE AU GERME DE BLÉ

Un déjeuner délicieux producteur d'énergie.

Légèrement laxatif

ELLE EST ÉCONOMIQUE

SAC D'UNE LIVRE 10¢ 3 LIVRES 25¢

45-9XF

POURQUOI TA BLOUSE EST-ELLE TELLEMENT PLUS BLANCHE QUE LA MIENNE?
ELLE EST BLANC RINSO
MARIE A BEAUCOUP ADMIRÉ LA BLOUSE BLANCHE COMME NEIGE DE TA FILLE
Oui! LA MOUSSE RICHE ET ACTIVE DU RINSO REND LE LINGE ULTRA-BLANC
TU NE CONTENTERAS PLUS JAMAIS D'AUTRE CHOSE QUAND TU AURAS VU LA BLANCHEUR RINSO
JE VOIS BIEN QUE LE LAVAGE AU RINSO DONNE LE BLANC RINSO
JEANNE, TA BLOUSE EST INFINIMENT PLUS BLANCHE QUE JE NE L'AI VUE DEPUIS LONGTEMPS ET LES COULEURS LAVABLES SONT BRILLANTES COMME DES FLEURS FRAÎCHEMENT ÉCLOSES
Rinso rend le linge ultra blanc
UN PRODUIT LEVER
'Adoptez Rinso' et turlutez en lavant!
RINSO REND LE LINGE ULTRA-BLANC

UN TRIOMPHE! ROUGE À LÈVRES

Pink Camellia

Preuve nouvelle et certaine que le Rose est flatteur

Un rose exubérant et lumineux, évocateur de beauté, rappel d'une fleur fraîche et épanouie.

AUTRES TEINTES:
Currant Rose
Wineglow
Pagan Red

Barbara Gould

On peut se procurer l'assortiment complet des produits BARBARA GOULD aux endroits suivants dans la ville de Quebec et les environs

W. BRUNET & CIE. LIMITEE
70, rue de la Chapelle, QUEBEC

L. G. CADIEUX
DRUMMONDVILLE

PHARMACIE DE LEVIS
LEVIS

PHARMACIE DRAPEAU
RIMOUSKI

PHARMACIE OLIVIER
SHERBROOKE

PHARMACIE PARROT, ENRG.
RIVIERE-DU-LOUP

PHARMACIE ROYALE
TROIS RIVIERES

PHARMACIE PAUL H. SOUCY
80, avenue Cartier, QUEBEC

PHARMACIE THUOT
ST. JEAN

M. TREPANIER
SHAWINIGAN FALLS

★

Le travail à l'aiguille, aujourd'hui

Par LAURA WHEELER

No 636

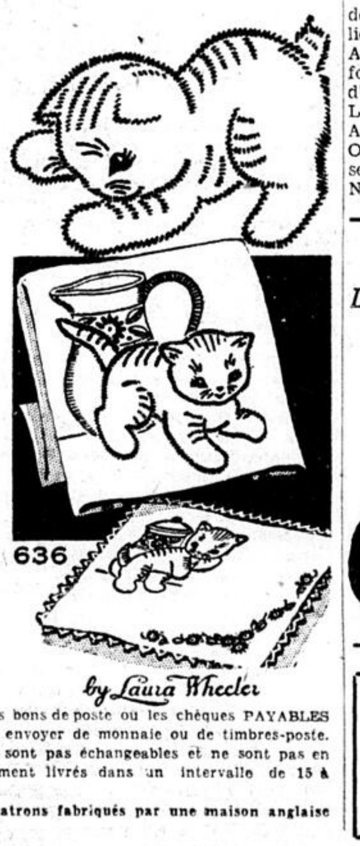

Le petit chat veut avoir son coin sur vos serviettes de vaisselles, car il sait qu'à sa vue, vous aurez envie de rire et vous verrez la vie sous son beau jour.

Le patron ci-dessus contient les indications requises et un modèle ajustable de 20 motifs variant de 6 3-4 par 7 pouces à 1 1-4 par 1 1-2 pce.

Adresser votre commande comme suit : SERVICE DES PATRONS
L'EVENEMENT - JOURNAL
QUEBEC, P. Q.

Ecrire lisiblement votre nom et votre adresse et mentionner correctement le numéro du patron ainsi que la grandeur, s'il y a lieu. Ne pas demander des mesures autres que celles spécifiees.

Le prix de ce patron est de 25c. Seuls les bons de poste ou les chèques PAYABLES AU PAIR à Québec seront acceptés. Ne pas envoyer de monnaie ou de timbres-poste.

Les patrons offerts par notre journal ne sont pas échangeables et ne sont pas en vente à nos bureaux. Ils sont habituellement livrés dans un intervalle de 15 à 20 jours.

N.-B.—Les instructions servies avec ces patrons fabriqués par une maison anglaise ne sont fournies qu'en anglais.

TARZAN
Episode 1744

Sacrifice offert

Par Edgar Rice Burroughs
(Copyright Edgar Rice Burroughs Inc.)

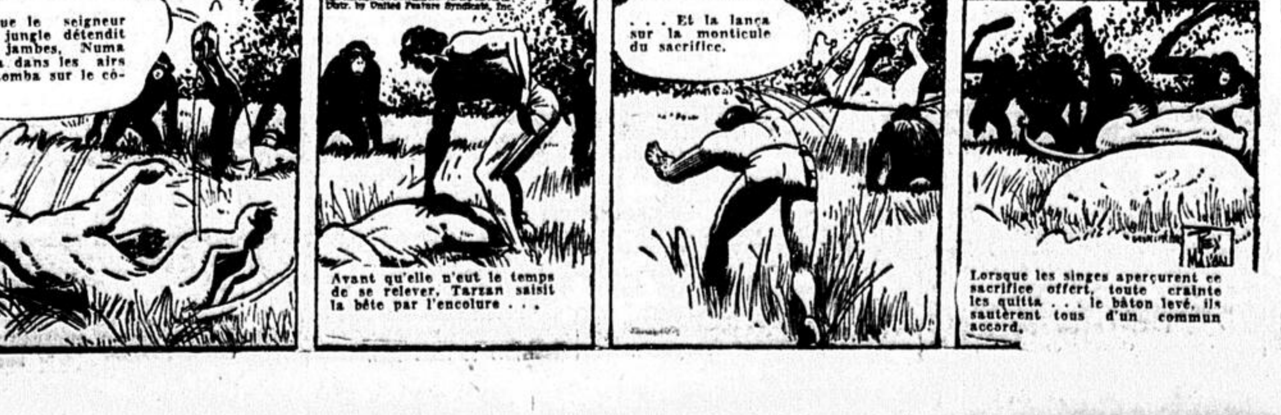

Lorsque le seigneur de la jungle détendit ses jambes, Numa monta dans les airs et retomba sur le côté.
Distr. by United Feature Syndicate, Inc.
Avant qu'elle n'eut le temps de se relever, Tarzan saisit la bête par l'encolure . . .
. . . Et la lança sur la monticule du sacrifice.
Lorsque les singes aperçurent ce sacrifice offert, toute crainte les quitta . . . le bâton levé, ils sautèrent tous d'un commun accord.

Renseignements financiers

Les cours ont continué de fléchir hier sur une nouvelle vague de liquidations, ce qui a entraîné pour les meneurs des pertes variant de un à 3 points, mais en dernière heure la liste a connu un raffermissement général comme la pression des ventes a diminué. Le cours moyen de 60 titres compilé par la Presse Associée a reculé de .4 de point à 60.4 après une chute de .7 mardi. Par suite de l'ampleur des liquidations, le volume s'est élevé à 1,340,000 actions, ce qui est le chiffre le plus considérable depuis le 9 mars. Les titres canadiens ont aussi perdu du terrain; Hiram Walker a glissé de 1 5-8 et McIntyre, en baisse de 1-2 au milieu de la journée, a montré un repli de 1 1-2 point en fermeture. Distillers-Seagrams a fléchi de 1 1-8, Dome Mines de 3-8 et C.P.R. de 1-4. Parmi les stocks en recul d'un point et plus en fermeture l'on comptait Goodyear, Goodrich, Inter. Harvester, Douglas Aircraft, Westinghouse, Du Pont, Phillips Pete, Skelly Oil, Standard Oil of N. J. et Union Pacific. Les aciéries, les moteurs et la plupart des chemins de fer ont perdu des fractions. Nickel Plate et Père Marquette priv. ont bondi de plusieurs points sur des perspectives de dividendes. Eastern Airlines a attiré l'attention parmi les actions des compagnies d'aviation civile en montant de 1 3-4 point. Sommaire en fermeture : 142 gains, 682 reculs et 156 stocks inchangés.

• • •

Les titres miniers ont continué d'absorber le "gros" des transactions hier, dans la métropole, mais dans les autres compartiments le ton était généralement à la baisse pour une deuxième séance consécutive. Quemont Mining, peu actif au cours des deux derniers jours, a bondi à 2.05. Mining Corporation, qui a un grand intérêt dans Quemont, a converti un recul en un gain de 55 cents. Joliet-Quebec a été fort achalandé et a réalisé un gain net de 15 cents. Les autres titres vigoureux comprenaient Donalda qui a retrouvé son équilibre et Beaufor. Parmi les métaux, Cons. Smelters, Aluminium, Noranda et Inter. Nickel ont montré des pertes. Imperial Tobacco paraissait vigoureux au groupe des "divers". Sommaire en fermeture: 28 gains, 60 reculs et 52 stocks inchangés.

Les titres miniers du Québec se sont distingués par leur vigueur hier, à Toronto, mais les autres stocks ont manqué d'appui. Les opérations se sont accélérées en dernière heure ,ce qui a porté le volume global à 2,769,000 actions. Aumaque s'est mis en vedette surtout durant les dix dernières minutes et montrait en fermeture un gain net de 27 cents. Norbenite était aussi fort achalandé, clôturant à 1.25 pour un gain de 20 cents. Quemont Mining a fermé à 7.70, soit le "haut de la journée", ce qui représente une avance nette de 1.50. Min. Corporation a imité sa filiale, Quemont Mining, et a fermé à $6.00 pour réaliser un gain net de 95 cents. Les métaux usuels "senior", soit Noranda, Hudson Bay et Inter. Nickel, ont subi des pertes fractionnaires. Vermilata était la plus active des huiles de l'Ouest, grimpant de 2 cents sur un volume de 118,000 actions.

Réunion annuelle de Maple Leaf Milling

Toronto, 22. — Le président de Maple Leaf Milling Co., M. D.-C. MacLachlan, a déclaré aux actionnaires réunis en assemblée annuelle que l'état financier de la compagnie pour l'exercice clos le 31 juillet 1944 était le meilleur dans son histoire et a signalé que les résultats de la première moitié de l'exercice en cours sont à peu près les mêmes que ceux de la même période de l'an dernier. M. MacLachlan a ajouté que l'on pouvait prévoir trois ans de bon commerce d'exportation mais qu'il était impossible de prédire ce qui se produira plus tard.

Traitant de la question des dividendes, il a dit qu'il s'écoulera quelque temps avant que la compagnie verse des dividendes sur les actions de priorité.

Le dollar canadien

New-York, 22 — (P.C.) — Le dollar-canadien a fléchi de 3-16 de sou pour fermer à un escompte de 9 7-8 pour cent, hier, sur le marché des changes étrangers de New-York. La livre sterling n'a pas varié à $4.04.

La commission de contrôle du change étranger d'Ottawa maintient le cours à $9.09 à la vente et à $9.91 à l'achat.

Séance du 21 mars 1945

	Haut	Bas	Ferm.
Alum Ltd	95½	94¾	95
Am Cyanamid B	41½	40⅞	41
Am Gas	33¼	32⅝	32⅝
Brazilian	22¼	22	22
City Services	18¾	17⅞	18⅜
Cons G Bit	71	69½	69¾
[illegible] and Share	10½	10⅛	10⅜
Hollinger	10½	10	10½
[illegible] Oil	45⅞	44⅞	45
Int Pete	20¾	20½	20½
Niagara and Hudson	4¼	4⅛	4¼
St Regis Pap	5¾	5⅝	5¾
Technicolor	21½	21⅛	21⅛

L.-E. LeBlond
VALEURS DE PLACEMENT
65 Ave Eymard. Québec Tél.: 3-4981

Oscar Dubé & Cie Inc.
105, CÔTE DE LA MONTAGNE Québec
TÉLÉPHONE : 2-4061
VALEURS DE PLACEMENT
Spécialité OBLIGATIONS D'INSTITUTIONS RELIGIEUSES
Le samedi, nos bureaux sont fermés toute la journée.

OSCAR HAMEL Président
PIERRE FUGÈRE Secrétaire
HAMEL, FUGERE & CIE LIMITÉE
VALEURS DE PLACEMENT
Téléphone 2-2038
71, rue St-Pierre QUÉBEC

MOTS CROISES

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
1											
2				■		■			■	■	
3											
4		■					■			■	
5			■		■	■			■		
6											
7			■	■		■		■	■		
8										■	
9		■			■			■			
10				■		■	■				
11											

HORIZONTALEMENT

1—Renonciation volontaire.
2—Epoque — Note.
3—Qui persiste dans le même état d'esprit.
4—Salé et séché à la fumée — Année.
5—Dans bol — Pronom indéfini — Non, en anglais.
6—Action de liquider.
7—Note renversée — Usages, coutumes — Possessif.
8—Bières.
9—Diphtongue — Licencié ès-sciences — Petite pomme rouge et blanche.
10—Colère — Note.
11—Grand amour de soi-même.

VERTICALEMENT

1—Oiseau du groupe des tisserins.
2—Epoque — Rivière de France — Coups de baguettes.
3—Couleur intermédiaire entre le vert et le bleu — Fleuve d'Allemagne.
4—Jeune acteur indien — Adverbe de lieu.
5—L'Etre suprême — Note.
6—Deux consonnes — Combat entre 2 adversaires.
7—Principe de vie — Terrain végétable dans un désert.
8—Cordon pour ouvrir et fermer une bourse — Note.
9—Année — Du verbe savoir.
10—Numéros.
11—Ensemble des caractères qui distinguent une nation.

Solution du problème d'hier

A	P	O	T	H	I	C	A	I	R	E
P	O	U	■	O	R	E	S	■	A	R
O	U	■	A	M	■	■	■	O	T	E
S	L	A	V	I	S	E	R	■	■	■
T	E	■	E	L	I	M	I	N	E	R
R	■	P	■	E	S	■	V	O	L	E
O	R	A	N	T	■	R	E	N	A	N
P	A	V	O	I	S	E	M	E	N	T
H	■	A	■	Q	■	■	E	■	C	R
E	■	N	O	U	E	■	N	U	E	E
S	T	E	■	E	T	A	T	■	E	R

Quebec Power Co.

A une assemblée du conseil d'administration de la Quebec Power Co un dividende de vingt-cinq cents (25 cts) par action a été déclaré sur les actions ordinaires, sans valeur nominale, de la compagnie pour le trimestre se terminant le 31 mars 1945, payable le 25 mai 1945, aux actionnaires inscrits sur les registres en date du 19 avril 1945.

Bourse de Londres

Londres, 22. — (Reuters) — La publication des détails du plan de conversion et de rachat de l'Australie a permis aux fonds d'Etat britanniques d'afficher un ton ferme, hier, en bourse anglaise. Dans les autres compartiments, le marché était plutôt tranquille, sauf les industriels qui ont trouvé un support sélectif.

Après une allure indécise à l'ouverture, les titres miniers du Canada ont rencontré un peu d'appui; Mining Corporation of Canada s'est rallié et Quemont Mining paraissait vigoureux.

Revenu en baisse

Canton, 22. — (P.A.) — The Timken Roller Bearing Co. et sa filiale canadienne en propriété exclusive ont enregistré en 1944 un bénéfice net de $6,293,590, soit l'équivalent de $2.60 par action ordinaire en comparaison de $6,429,162 ou $2.65 l'action l'année précédente. Le rapport financier signale qu'une autre filiale a recommencé à produire en France pour les forces alliées à l'automne de 1944 et que ses propriétés ont subi peu de dommages occasionnés par la guerre.

Paramaque Mines

Toronto, 22. — Paramaque Mines Ltd rapporte que le sondage de l'anomalie D-3 dans le canton Louvicourt se poursuit rapidement et révèle une formation identique à celle qui contient du minérai sur la propriété de Louvicourt Goldfield.

Bourse de Toronto

Séance du 21 mars 1945

(Cours fournis par la P. C.)

Ventes	Titres	Haut	Bas	Ferm.
90000	Aldermac	16	15½	16
3900	Anglo Can	93	90	92
550	Anglo Hur	900	875	875
3000	Area	20	20	20
6100	Arjon	16	16	16
9500	Ashley	14	13	14
13200	Astoria	19	17	18
25600	Aubelle	41	39	40
71700	Aumaque	110	82	110
900	Aunor	390	390	390
116825	Bankfield	16½	16½	16½
8600	Base Metal	20	19	19
3900	Bear Explor	191	188	190
4100	Beattie	162	158	162
600	Belleterre	975	970	970
200	Berens	110	110	110
22100	Bidgood	36½	36	37
32600	Bobjo	29	25	28
311	Bonetal	23	22	22
150	Bralorne	17¼	17¼	17¼
2200	Brit Dom	50	48	50
1400	Broulan	71	71	71
49000	Buffalo Can	40	36	39
2500	Bunk Hill	06	06	06
400	Cal Edm	190	185	185
9120	Calmont	26	24	24
600	Can Malar	100	100	100
950	Cent Pat	230	227	230
25500	Cent Porc	22½	20	21
4500	Chem Res	40	36	38
2200	Chesterville	185	180	180
15	Chromium	125	125	125
4650	Co Will	340	325	340
7000	Coin Lake	54	52	52
600	Coniaurum	148	145	148
1600	Conwest	134	130	134
1100	Davies	15	15	15
1500	Delnite	154	150	150
1000	Dennison	06½	06	06½
330	Dome	26½	26¼	26¼
97400	Croiner	192	160	182
238920	Donalda	210	180	210
5000	Duquesne	30	29	29
15600	East Crest	18	16	18
1800	East Malar	270	265	265
4200	East Sullivan	44	42½	43
191900	Eldona	40	34	40
545	Falcon	480	475	475
2500	Fed Kirk	08½	08	08½
2700	Francoeur	69	67	69
1100	Frobisher	785	735	750
400	G Yellowknife	850	850	850
22200	Gillies	22	21	21
53450	God's Lake	75	65	73
7500	Goldale	26	25	25
6000	Gold Eagle	10	08½	09¾
8500	Gold Gate	14	12½	12½
2200	Gold Man	90	88	89
8000	Goodfish	90	88	89
1000	Gr Bous	07	07	07
3700	Gunnar	36	33	35
1000	Halcrow	08¾	08¾	08¾
139900	Halliwell	09	08	08
304350	Heva	39	29	32
600	Hard Rock	79	79	79
7500	Harker	09½	09½	09½
1500	Harricana	28	27	27
1197	Hasaga	84	84	84
15000	Heath	63	59	62
20	Hollinger	11½	11¼	11¼
3720	Home Oil	380	360	365
5200	Homer	29½	27	29½
5100	Hosco	31	30¾	31
30000	Homestead	10½	10	10
100	Howey	40	40	40
4200	Inspiration	98	95	98
2000	Jack Waite	15	15	15
16000	Jacknife	29½	29	29
1500	Jacola	06	05¾	06
5500	Jason	35	33	35
2000	Jellicoe	09½	09½	09½
2496	J M Cons	06	06	06
1065	Kerr Addison	12¼	12	12
6253	Kirk Lake	110	110	110
1000	Kirk Town	20	20	20
100	Labrador	300	300	300
2500	Lake Dufault	125	118	121
520	Lake Shore	21	21	21
500	Lamaque	735	720	720
36600	Lapa Cad	17	15	17
1500	Lebel	05	04⅞	05
1600	Leitch	139	135	135
200	Lil L L	135	135	135
6200	Louvicourt	178	165	175
100	Macassa	400	400	400
1600	MacLeod	255	253	255
3000	Madsen	235	228	234
2800	Malartic	335	330	330
2500	Man & Ea	04½	04½	04½
115	McIntyre	64	64	64
1500	McKenzie	143	140	142
10000	McLellan	05	05	05
21600	McMarmac	34	29	29½
6103	McWatt	27	27	27
40200	Mid Cont	23½	21½	23
38825	Mining Corp	610	525	600
6900	Moneta	78	75	75
5700	Mosher	25	25	25
6500	Negus	160	155	155
24500	Newbidlam	65	62	65
200	Nipissing	274	274	274
375	Noranda	53½	53	53
18600	Norbnite	125	100	125
11000	Norgold	14½	14	14
2000	Normetal	75	73½	73½
18500	Northland	16	15	15
1340	Nor Can	130	126	126
35750	O'Brien	315	300	310
5709	O'Leary	44½	42	42
333	Pacalta	15	15	15
6100	Pacific Oil & Ref	60	59	60
1300	Pamour	149	147	148
600	Pandora	12½	12¼	12½
8700	Paramaque	39	36	38
8500	Partenan	07¼	06½	07¼
300	Paymaster	39	39	39
1900	Perron	150	145	150
10500	Porc Reef	28	26	28
950	Pickle Crow	325	315	320
1950	Pioneer	575	560	560
525	Premier	170	170	170
2840	Preston	293	290	293
1500	Pros Air	40	40	40
100	Purdy	20	20	20
2350	Queenston	111	105	105
137733	Quemont	770	625	770
1500	Quebec Gold	96	96	96
700	Reno	07½	07½	07½
3300	Roche	16	16	17
4200	Rouyn Merg	45	40	45
30	Royalite	22	21½	21½
4100	St Anthony	07½	07	07½
900	San Antonio	455	450	455
6500	Sand River	14	14	14
25100	Senator	42	38½	39
14500	Shawkey	09	07½	09
4154	Sherritt	78	77½	77
175	Sigma	14¼	14¼	14¼
3800	Siscoe	68	65	65½
3800	Sladen	52	50	52
18000	So End Pete	07¼	06	06
1300	Springer	155	148	150
10800	Steep Rock	298	293	296
2000	Sturgeon	25	25	25
2500	Sud Cont	09	08½	08¾
200	Sullivan	165	165	165
1350	Sylvan	280	275	275
2630	Teck Hughes	410	400	405
5400	Tom Lund	61	60	60
9625	Towagmac	37	35	37
10425	Trans Res	215	190	195
5350	Upper Canada	205	200	201
200	Venture	14⅞	14⅜	14⅞
118100	Vermilata	23	17½	22
1167	[illegible]ite Amul	475	470	475
17000	Wasa Lake	157	147	155
2400	West Malar	134	130	130
148000	Wilt Co	23	20	22
775	Wright Harg	400	395	400
7000	Ymir	19	18	18
	CURB :			
3855	Dalhousie	35	34	35
1200	Foothill	145	141	144
27300	Osisko	60	47	58
200	Pend Oreille	148	145	148
20600	Temisk	13½	13	13

Volume : 2,769,000 actions.

Bilan progressif de la Canadian Industries Limited

Après une baisse soutenue au cours des quatre premières années de la guerre, les profits de Canadian Industries Limited se sont redressés légèrement en 1944, bien que l'écart entre le plafonnement des prix et le coût de revient de presque tous les produits se soit encore rétréci.

Les ventes accusent une augmentation de 5 p.c. sur l'année précédente. Le revenu net, à 4,556,000 ,a augmenté de 2 p. c.; les bénéfices nets, avec une augmentation de 16 cents par action, s'établissent à $6.04 par action ordinaire, mais les revenus de placement ont baissé pour la troisième année consécutive.

Pour la première fois depuis le début de la guerre, les dividendes pour l'année sur les actions ordinaires n'ont pas diminué et se sont chiffrés à $5.25, soit le total de l'année précédente. Les dividendes sur les actions ordinaires ont été de $5.75 en 1942, $6.25 en 1941, $7 en 1940 et $7.50 en 1939.

Le rapport souligne que, durant les années de guerre, les profits attribuables aux actions ordinaires ont enregistré une baisse de 29 p.c. en dépit d'une augmentation de 67 p. c. dans les ventes, à l'exclusion des livraisons de la Defence Industries Limited. Commentant cette tendance, M. George-W. Huggett, président et directeur gérant, déclare : "La réduction des bénéfices en temps de guerre est imputable à la hausse des prix des matériaux, aux gages plus élevés et à l'insuffisance de main-d'oeuvre spécialisée, chacun de ces facteurs jouant pour amener l'inverse de la tendance d'ayant-guerre vers une réduction des coûts de revient en dépit d'un effort concerté pour pratiquer des économies. Parallèlement les prix de vente n'ont pas été régularisés proportionnellement à la hausse des coûts de revient.

Les impôts plus élevés en temps de guerre, qui ont absorbé une plus grande tranche du revenu diminué, constituant l'un des principaux facteurs de la brusque diminution des bénéfices nets depuis 1939".

Les bénéfices nets s'établissent à $5.88 par action pour 1943, $6.12 pour 1942, $7.22 pour 1941, $7.27 pour 1940 et $8.52 pour 1939.

Le revenu total des placements a diminué, de plus forts dividendes sur les actions de General Motors et un intérêt accru sur de plus gros soldes investis en obligations du gouvernement n'ayant pas suffit à contrebalancer l'élimination presque complète des dividendes de Defence Industries Limited, dont la déclaration a été suspendue au cours de 1944 jusqu'à ce que l'on soit fixé sur le montant de taxes exigible pour les cinq dernières années. En 1944, la C-I-L a reçu de ses filiales et des compagnies qu'elle administre un revenu total plus élevé et toutes ses filiales accusent des profits pour l'an dernier. Les placements de la C-I-L dans ses filiales représentent moins de 5 p. c. de son avoir total.

Les réserves pour impôt sont sensiblement les mêmes que pour l'année précédente et aucune tranche de l'impôt pour 1944 ne sera remboursable après la guerre, les profits ayant été inférieurs au niveau auquel s'applique le taux d'impôt maximum de 100 pour cent.

Au 31 décembre, les fonds investis en usines, bâtisses, outillage et terrains s'étaient accrus de $1,360,000 depuis la fin de 1943, bien que les restrictions de guerre sur la construction et le manque de matériaux aient encore mis obstacle à tout agrandissement majeur ou à l'érection de nouvelles unités. Le montant de $2,025,000 autorisé pour les nouveaux projets comprenait une partie du coût des agrandissements majeurs projetés aux usines de nylon et de "Cellophane". Les frais de réparation et d'entretien, qui se chiffrent à $2,322,000, ont été beaucoup plus élevés qu'en temps normal en raison principalement d'une dépréciation excessive des machines et de l'outillage.

En fin d'exercice, l'avoir disponible s'élevait à $27,527,715 et le passif exigible à $6,216,980, ce qui donnait un fonds de roulement de $21,310,735 à comparer à $18,414,540 à la fin de 1943.

Heva-Cadillac Gold

Lors d'une assemblée générale extraordinaire de Heva Cadillac Gold Mines, qui a eu lieu à Toronto le 15 mars, on a autorisé l'augmentation du capital de $4,000,000 à $5,000,000. A une réunion subséquente du conseil d'administration, M. Jean Beauchemin, représentant d'importants intérêts miniers de Montréal, a été élu membre.

Bourse de Montréal

Cours fournis par L.-G. BEAUBIEN & CIE. LIMITEE 70 rue St-Pierre, Québec. Tél.: 2-1521

Séance du 21 mars 1945

Ventes	Titres	Ouv.	Haut	Bas	Ferm.
133	Alum Ltd	105	105	104	104
735	Asbestos Cor	20	20	20	20
41	Bell Tel	163½	163½	163	163
1091	Braz Trac	24¼	24¼	23⅞	24
140	B C Pow A	22	22	22	22
70	Bull Prod A	20	20	20	20
2580	Can Brew	12½	12½	12	12
110	Do Pr	46	46	46	46
130	Can Car	11	11	11	11
100	Do Pr	28¾	28¾	28¾	28¾
60	C Celanese	47	47	47	47
205	C Cement	9⅞	9⅞	9⅞	9⅞
65	C Ind Alc A	6¾	6¾	6¾	6¾
25	Do B	6½	6½	6½	6½
100	Can Loco	17	17	17	17
105	Can Nor Pow	9⅛	9⅛	9⅛	9⅛
1552	Can Pac Ry	13½	13½	13⅛	13⅛
135	C Steamship	12½	12½	12¼	12¼
85	Do Pr	43½	43½	43½	43½
90	Cons Smelt	57	57	56½	56½
35	Dist Seagr	47½	47½	47½	47½
175	Dom Bridge	29⅞	29⅞	29⅞	29⅞
530	Dom Steel B	7¾	7¾	7¾	7¾
925	Dom Tar	14¾	14¾	14¾	14¾
65	Dom Textile	72½	72½	72½	72½
50	Dryden Pap	9½	9½	9¼	9¼
111	Dom Dairies	11	11	11	11
25	Electrolux	13½	13½	13½	13½
25	Found Co	22	22	22	22
145	G Steel W	15¾	15¾	15¾	15¾
335	Gyp L & Al	10¼	10¼	10	10
100	Ham Bridge	6⅞	6⅞	6⅞	6⅞
300	Hol G Mines	11¼	11¼	11¼	11¼
375	How Smith	22	22	22	22
200	Hud B Min	32¼	32½	32⅛	32½
200	Imp Oil	14¾	14¾	14⅜	14⅜
627	Imp Tob	12⅞	12⅞	12⅞	12⅞
165	Int Nickel	35	35	34½	34½
125	Int P & P Co	25½	25½	24½	24¾
650	Int Petrol	23¼	23¼	23	23
100	Lang & S Ltd	18	18	18	18
1025	Massey Har	9	9	8⅞	8⅞
250	McColl Fr	10¾	10¾	10½	10½
40	Mitch Rbt	25	25	25	25
475	Mont Power	21	21	21	21
30	Nat Brew	40¾	40¾	40⅝	40⅝
630	N Steel Car	18⅜	18⅜	18	18¼
50	Nor Mines	53¼	53¼	53¼	53¼
175	Powell River	19¼	19¼	19	19
100	Power Corp	7½	7½	7½	7½
1165	Price Bros	35	35	35	35
10	Do Pr	101	101	101	101
256	Shawin Pow	17	17	17	17
175	So Can Pow	11⅜	11⅜	11¼	11¼
200	St Law Corp	3	3	3	3
25	Do Pr	19¼	19¼	19¼	19¼
50	Steel of Can	72	72	72	72
50	Win Elec A	6¾	6¾	6¾	6¾
	BANQUES :				
340	Montréal	17	17¼	17	17¼
205	Royale	16¼	16¼	16⅛	16⅛

CURB DE MONTREAL

Séance du 21 mars 1945

Ventes	Titres	Ouv.	Haut	Bas	Ferm.
130	Abitibi	3	3	3	3
200	Do Pr 6%	47	47	47	47
15	Do Pr 7%	153	153	153	153
1550	Brown	310	310	305	305
35	Do Pr	54½	54½	54½	54½
175	C & D Sugar	24½	24½	24½	24½
25	Can Westing	51	51	51	51
100	Cassidys	9	9	9	9
50	Cat Food	12	12	12	12
310	Claude Neon	35	35	35	35
840	Cons Paper	8¾	8¾	8½	8½
250	Donnacona A	10½	10½	10½	10½
100	Fairchild	2¼	2¼	2¼	2¼
5	Fleet Aircraft	3¾	3¾	3¾	3¾
590	Ford of C A	27	27	27	27
415	Fraser Co	40¾	40¾	39¾	39¾
150	Lambert	7¼	7¼	7¼	7¼
100	Maple Leaf	12⅜	12⅜	12⅜	12⅜
130	Massey H Pr	22½	22½	22½	22½
75	Melches Pr	9¼	9¼	9¼	9¼
225	Minn & Ont	13¾	13¾	13½	13½
730	Molson	24	24	23⅞	23⅞
50	Moore Corp	58	58	58	58
325	Noord Aviat	5½	5½	5	5
305	Quebec Pulp	45	45	44½	44½
275	Southmount	22	22	22	22
60	So C Pow Pr	108	108	107½	107½
155	Walk Good	70	70	70	70
	MINES :				
4500	Aldermac	16¼	16¾	16	16¾
69800	Arno Mines	09½	09¾	08½	08½
6500	Beaufor	13	13	13	13
3000	Bouscad	11	11	11	11
16000	Cart Malar	12	13	12	12
109000	Cent Cad	11	11½	9¾	10
500	Century Min	14	14	14	14
9500	Donalda	190	210	180	210
1000	Eldona	37	37	37	37
500	Francoeur	68	68	68	68
16011	J M Cons	07	07	07	07
193949	Joliet, Qué	75	85	69	84
900	Mining Corp	525	590	525	590
17000	O'Brien	310	315	305	305
900	Perron	150	150	150	150
450	Siscoe	65	70	65	67
4000	Stad Rouyn	70	70	68	70
7500	Homestead	10½	10½	10½	10½

Volume : 491,700 actions, dont 27,100 industrielles et 464,600 minières.

Bourse de New-York

Cours fournis par BARRY & McMANAMY membres de la Bourse de Montréal. 79-81, rue St-Pierre. Tél.: 2-7006

Séance du 21 mars 1945

Titres	Ferm. Préc.	Haut	Bas	Ferm.
Air Reduction	45¼	45¼	45¼	45¼
Allied Chemical	157	157	157	157
Allis Chalmers	43	43	43	43
American Can	93⅝	93½	93⅜	93⅜
Am Car & F	43¾	43¾	43¾	43¾
Am Rolling Mills	17¾	17¾	17¾	17¾
Am Smelting	46	46	46	46
Am T & T	162½	162¾	162	162
Am Water W	9½	9½	9½	9½
Anaconda Copper	31¾	31½	31¼	31¼
Atchison Ry	84½	84	83	84
Atl Refining	34⅝	34⅝	34⅝	34⅝
Baldwin Loco	28	28	27½	28
Balt & Ohio	15⅝	15⅝	15	15⅝
Bendix Aviat	51⅞	51⅞	51⅞	51⅞
Bethlehem Steel	72⅞	72½	72	72½
Boeing Aircraft	18½	18½	18½	18½
Borg Warner	38	38	38	38
Budd Mfg	12¼	12¼	12¼	12¼
Can Pacific	12⅜	12¼	12⅛	12⅛
Celan Cor of Am	44	44	44	44
Ches & Ohio	50	49½	49½	49½
Chrysler	98⅜	97¾	97¼	97¾
Com Solvents	16⅝	16⅝	16⅝	16⅝
Cons Edison	26⅞	26½	26½	26½
Cont Motors	10½	10½	10½	10½
Cont Can	43⅛	43⅛	43⅛	43⅛
Crucible Steel	42½	42½	42½	42½
Curtis Wright	6	6	5⅞	5⅞
Do "A"	20	20	20	20
Del & Hudson	45	44	44	44
Douglas Aircraft	66	66	66	66
Dupont de Nem	160½	159½	159	159
Gen Electric	40½	40½	40	40⅜
General Foods	41	41	41	41
Gen Motors	64⅞	64⅛	63⅝	64⅛
Gillette Safety	14½	14½	14½-	14½
Goodyear Tire	54¾	52½	52	52
Graham Paige	6⅝	6⅝	6⅝	6⅝
Int Harvester	78½	76	76	76
Int Nickel	31⅝	31¼	31⅛	31⅛
Int Paper	23⅜	22⅝	22	22⅝
Do Pr	92	92	92	92
Int Tel & Tel	26⅝	26¼	25⅞	26¼
Kennecott	37¼	37¼	37¼	37¼
Montgom Ward	53½	52⅞	52¼	52⅝
Nash Kelvinator	16⅜	16⅜	16	16⅜
N Y Central	23¾	23⅜	23⅛	23¼
Nor Amer Aviat	10	10⅛	10	10
Packard Mot	6⅞	6⅞	6⅞	6⅞
Penn R R	35½	35½	35½	35½
Pub S N J	18⅜	18⅜	18¼	18¼
Radio Corp	11⅜	11⅛	11	11
Remington R	24⅛	24⅛	24⅛	24⅛
Republic Steel	21⅝	21¼	21¼	21¼
Socony Vacuum	15½	15½	15½	15½
Southern Pacific	41	40⅞	40½	40⅞
Southern Ry	39½	38⅛	38	38⅛
Stand Oil of N J	60	59	58⅝	58⅝
Union Carbide	83½	83½	83½	83½
Union Pacific	12¼	12¼	12¼	12¼
United Aircraft	29⅛	28⅞	28⅝	28⅞
United Air Lines	32½	32½	32½	32½
U S Rubber	55½	54⅞	54¾	54⅞
U S Steel	62⅞	62⅜	62	62⅜
Do Pr	142¾	142¾	142¾	142¾
U S Smelting	58¾	58¾	58¾	58¾
Western Union	34¼	34¼	34¼	34¼
Westing Electric	126½	124¾	124¾	124¾
Youngstown Sheet	45¾	45¾	45¾	45¾

ORDONNANCE DU CHEF DE POLICE

En vertu des articles 3 et 40 du Règlement 363, l'endroit ci-bas mentionné est déclaré "Zone de débarcadère" et aucun véhicule ne devra y stationner plus de 30 minutes pour le chargement et le déchargement de marchandises :

Zone No 108: Blvd Charest, en front No 395.

AVIS PUBLIC
LIVRES D'EVALUATION DES PROPRIETAIRES POUR 1945-46

AVIS PUBLIC est par le présent donné que les livres d'évaluation pour tous les quartiers de la cité de Québec ont été complétés par les cotiseurs de ladite cité et que ces livres seront ouverts à toutes les personnes intéressées tous les jours, depuis neuf heures A.M. jusqu'à cinq heures P.M. (les dimanches et jours de fête exceptés) et le samedi depuis neuf heures A.M. jusqu'à une heure P.M. (heure avancée) durant trois semaines du vendredi 2 mars 1945 au vendredi 23 mars 1945 inclusivement.

Toute personne qui se croira lésée par quelque entrée aux dits livres d'évaluation devra, dans le délai ci-haut mentionné, porter plainte devant le bureau des estimateurs, par écrit, et sous serment prêté devant un juge de paix ou devant le greffier de la Cour du Recorder. Cette plainte sera déposée dans le susdit délai devant le bureau des estimateurs et le greffier dudit bureau donnera avis des lieux, jours et heures auxquels les plaignants seront entendus. Après cette date, aucune plainte ne sera reçue et les livres ne seront pour aucune considération modifiés.

Le trésorier de la cité,
C.-R. FONTAINE, C.A.

CORPORATION DE QUEBEC
BUREAU DU GREFFIER DE LA CITE

Québec, le 14 mars 1945.

SOUMISSIONS POUR FOURNITURES ANNUELLES POUR LE DEPARTEMENT DES CHEMINS, ETC.

AVIS PUBLIC est par le présent donné que des soumissions cachetées, scellées et endossées : "SOUMISSION POUR CLOUS, PIERRE NON CONCASSEE, PIERRE CONCASSEE SPECIALE, SABLE, MADRIERS, etc., CIMENT ASPHALTIQUE, POUSSIERE INORGANIQUE, HUILE COMBUSTIBLE (fuel oil), CHARBON (pour moulin d'asphalte), GRAVIER, CHAINE DE GRANIT ET CHARBON POUR BATISSES MUNICIPALES" et adressées au greffier de la cité, hôtel de ville, Québec, seront reçues d'hui à MARDI, le 27 mars 1945, à 4 heures de l'après-midi (heure avancée).

Pour plus amples informations et blancs de soumission, les soumissionnaires devront s'adresser au bureau de l'Ingénieur de la Cité.

F.-X. CHOUINARD,
Greffier de la Cité.

Hauts et bas des titres canadiens

Financial Counsel, agence de nouvelles financières possédant des bureaux dans la métropole et à Toronto, vient de publier sa liste annuelle des hauts et des bas des valeurs mobilières canadiennes inscrites en bourse. Cette publication présente les titres par ordre alphabétique, les variations de leurs cours de 1936 à 1944, de même que les bas des années de dépression 1932 et 1933 et les sommets de l'année record de 1929. Les dividendes de 1944 y sont aussi mentionnés.

Profits stables

Montréal, 22. — (P.C.) — Anglo-Canadian Telephone Co. rapporte que ses bénéfices nets se sont élevés en 1944 à $531,015, soit l'équivalent de 62.3 cents par action de la classe "A", en comparaison de $525,581 ou 61.2 cents l'action l'année précédente.

Le rapport financier de la compagnie signale qu'il est impossible dans le moment de compiler un rapport précis touchant les activités de la Philippine Long Distance Co. à la suite de l'occupation des îles par le Japon. On sait que l'Anglo-Canadian Telephone, par l'intermédiaire d'une filiale, possède ou contrôle une partie des actions de la Philippine Co.

CORPORATION DE QUEBEC

BUREAU DE L'INGENIEUR DE LA CITE

TROTTOIRS

Québec, le 16 mars 1945.

Il est par le présent enjoint et donné avis à tout propriétaire, occupant ou toute personne en garde d'une maison, bâtisse ou emplacement en cette ville, d'enlever ou de faire enlever immédiatement la neige ou la glace sur les trottoirs en face de leurs propriétés respectives et de les tenir ainsi libres de neige ou de glace, à partir du 28 mars 1945.

Quiconque contreviendra à cet ordre sera passible de la pénalité prévue en tel cas et poursuivi suivant la loi.

EDOUARD HAMEL,
Ingénieur en chef.
par J.-R. FILLION,
Secrétaire.

HOTEL DE VILLE
VENTE A L'ENCHERE DES LOTS DE LA CITE

AVIS est par la présente donné qu'en vertu de la résolution passée au Conseil de Ville, en date du 9 mars, 1945, le lot vacant 2351 pte du cadastre officiel du quartier Champlain, et situé sur la rue Champlain, sera vendu à l'enchère publique le 28 mars, 1945, à onze heures de l'avant-midi (11.00 A.M.), heure avancée, dans la salle du Comité Administratif, à l'Hôtel de Ville.

Mise à prix $10.00.

Montant de l'adjudication payable comptant.

Avant la dite mise à l'enchère, tout enchérisseur devra déposer entre les mains du Trésorier de la Cité, le montant de la mise à prix, soit $10.00, en argent ou par chèque accepté par une banque à charte.

Ce lot est vendu libre de taxes jusqu'au 30 avril 1945 ; l'acheteur devra payer les taxes, imposées ou à être imposées, à compter du 1er mai, 1945

Ce lot est vendu dans l'état où il se trouve actuellement sans aucune autre garantie ; l'acheteur assumant tous les risques sans aucun recours contre la Cité.

La Cité ne s'engage pas à fournir copie des titres ni de certificat de recherche.

L'acheteur payera le coût des actes et de leur enregistrement et devra en fournir, à ses frais, copies duement certifiées pour la Cité.

Cette vente sera sujette à toutes autres conditions et clauses qui pourront être édictées lors de la mise à l'enchère, la Cité se réservant le droit de retirer ce dit lot de la vente en tout temps avant l'adjudication.

Son Honneur le Maire étant autorisé à signer le contrat requis à cette fin et à exiger les garanties qu'il jugera à propos.

Pour plus d'informations, s'adresser à M. Emilius Jobin, Administrateur des propriétés de la Cité.

R. TOUSSAINT,
Encanteur.

HOTEL DE VILLE
VENTE A L'ENCHERE DES LOTS DE LA CITE

AVIS est par la présente donné qu'en vertu de la résolution passée au Conseil de Ville, en date du 15 décembre, 1944, le lot vacant 411-H du cadastre St-Roch Nord, maintenant quartier Limoilou, et situé sur la rue de la Bastille, sera vendu à l'enchère publique le 28 mars, 1945, à onze heures de l'avant-midi (11.00 A.M.), heure avancée, dans la salle du Comité Administratif, à l'Hôtel de Ville.

Mise à prix $125.00.

Montant de l'adjudication payable comptant.

Avant la dite mise à l'enchère, tout enchérisseur devra déposer entre les mains du Trésorier de la Cité, le montant de la mise à prix, soit $125.00 en argent ou par chèque accepté par une banque à charte.

Ce lot est vendu libre de taxes jusqu'au 1er novembre 1944 ; l'acheteur devra payer les taxes, imposées ou à être imposées, à compter de cette date.

Ce lot est vendu dans l'état où il se trouve actuellement sans aucune autre garantie ; l'acheteur assumant tous les risques sans aucun recours contre la Cité.

La Cité ne s'engage pas à fournir copie des titres ni de certificat de recherche

L'acheteur payera le coût des actes et de leur enregistrement et devra en fournir, à ses frais, copies duement certifiées pour la Cité.

Cette vente sera sujette à toutes autres conditions et clauses qui pourront être édictées lors de la mise à l'enchère, la Cité se réservant le droit de retirer ce dit lot de la vente en tout temps avant l'adjudication.

Son Honneur le Maire étant autorisé à signer le contrat requis à cette fin et à exiger les garanties qu'il jugera à propos.

Pour plus d'informations, s'adresser à M. Emilius Jobin, Administrateur des propriétés de la Cité.

R. TOUSSAINT,
Encanteur.

Etat financier de B. C. Pulp & Paper

Toronto, 22. — (P.C.) — Un profit brut de $1,447,069 est rapporté par British Columbia Pulp & Paper Co. Ltd pour l'exercice terminé le 31 décembre 1944, ce qui représente une augmentation de $324,000 sur le profit de l'année fiscale précédente.

Après avoir déduit $304,582 pour le service des intérêts, $445,000 pour la dépréciation, $300,000 pour la provision pour l'impôt, etc., les bénéfices nets ressortent à $352,721, soit une hausse substantielle par rapport aux bénéfices de $163,531 en 1943.

Le fonds de roulement laisse voir une amélioration, ayant passé de $1,693,400 à $2,233,628. Un ajustement favorable de l'impôt sur le revenu et sur les profits anormaux pour l'exercice de 1943 a changé un déficit de $379,475 au 31 déc. 1943 en un surplus de $270,525.

HOTEL DE VILLE
VENTE A L'ENCHERE DES LOTS DE LA CITE

AVIS est par la présente donné qu'en vertu de la résolution passée au Conseil de Ville en date du 9 mars, 1945, les lots vacants 273 et 274 du cadastre St-Roch Nord, maintenant quartier Limoilou, et situés sur la rue de la Martinière, seront vendus à l'enchère publique le 28 mars, 1945, à onze heures de l'avant-midi (11.00 A.M.), heure avancée, dans la salle du Comité Administratif, à l'Hôtel de Ville.

Mise à prix $200.00 pour vente en bloc.

Montant de l'adjudication payable comptant.

Avant la dite mise à l'enchère, tout enchérisseur devra déposer entre les mains du Trésorier de la Cité, le montant de la mise à prix, soit $200. en argent ou par chèque accepté par une banque à charte.

Ces lots sont vendus clairs de taxes jusqu'au 30 avril 1945 ; l'acheteur devra payer les taxes, imposées ou à être imposées, à compter du 1er mai, 1945.

Ces lots sont vendus dans l'état où ils se trouvent actuellement sans aucune autre garantie ; l'acheteur assumant tous les risques sans aucun recours contre la Cité.

La Cité ne s'engage pas à fournir copie des titres ni de certificat de recherche

L'acheteur payera le coût des actes et de leur enregistrement et devra en fournir, à ses frais, copies dûment certifiées pour la Cité.

L'acheteur devra construire sur ces lots un immeuble d'une valeur d'au moins $3,000.00 dans un délai d'un an de la date de la vente.

Cette vente sera sujette à toutes autres conditions et clauses qui pourront être édictées lors de la mise à l'enchère, la Cité se réservant le droit de retirer ces dits lots de la vente en tout temps avant l'adjudication.

Son Honneur le Maire étant autorisé à signer le contrat requis à cette fin et à exiger les garanties qu'il jugera à propos.

Pour plus d'informations, s'adresser à M. Emilius Jobin, Administrateur des propriétés de la Cité.

R. TOUSSAINT,
Encanteur.

CANADA
Province de Québec
DANS LA COUR DU RECORDER
de la Cité de Québec
A V I S

QU'il soit connu que la Cité de Québec, par sa requête déposée au greffe de la Cour du Recorder sous le No 36, demande la vente de l'immeuble suivant, savoir :

"Le lot numéro vingt et un, subdivision "du lot originaire numéro quatre cent "trente (430-1-2 de 21) sur le plan et dans "le livre de renvoi du cadastre officiel pour "la paroisse de St-Roch Nord de la Cité "de Québec, moins la moitié est, ladite "moitié est mesurant quinze pieds de front "par trente-sept pieds et demi de profon-"deur, borné à l'est par le lot No 20, au "nord par partie du lot No 134, au sud "par l'avenue des Epinettes et à l'ouest "par le reste dudit lot No 21."

"Le lot numéro cent trente-quatre, sub-"division du lot originaire numéro qua-"tre cent vingt neuf (429-1-2 est de 134) "sur le plan et dans le livre de renvoi du "cadastre officiel pour la paroisse de St-"Roch Nord de la Cité de Québec, moins "la moitié est, la dite moitié est mesu-"rant quinze pieds de front sur trente-"sept pieds et demi de profondeur, borné "à l'est par le lot numéro 133, au sud "par partie dudit lot numéro 21, au nord "par une ruelle et à l'ouest par le reste "du dit lot 134."

"CADASTRE 430-22 St-Roch-Nord"
Borné au nord-ouest par le No 429-135,
Borné au nord-est par le No 430-21,
Borné au sud-est par le No 430-37, (rue),
et borné au sud-ouest par le No 430-23 ;
mesurant trente pieds de largeur sur une profondeur de quarante pieds, contenant en superficie douze cents pieds, mesure anglaise (1,200).

"CADASTRE 429-135 St-Roch Nord"
Borné au nord-ouest par le no 429-132, (ruelle)
Borné au nord-est par le No 429-134,
Borné au sud-est par le No 430-22,
et borné au sud-ouest par le lot 429-136;
mesurant trente pieds de largeur sur une profondeur de trente-cinq pieds,
contenant en superficie mille cinquante pieds, mesure anglaise, (1,050).

"CADASTRE" 430-21 "St-Roch Nord"
Borné au nord-ouest par le lot no 429-134.
Borné au sud-est par le lot 430-37 (rue)
Borné au nord-est par le lot 430-20,
et borné au sud-ouest par le lot 430-22 ;
mesurant trente pieds de largeur sur une profondeur de quarante pieds,
contenant en superficie douze cents pieds, mesure anglaise (1,200).

"CADASTRE" 429-134 "St-Roch Nord"
Borné au nord-ouest par le lot no 429-132 (ruelle)
Borné au nord-est par le lot no 429-133,
Borné au sud-est par le lot no 430-21,
et borné au sud-ouest par le lot no 429-135,
mesurant trente pieds de largeur sur une profondeur de trente-cinq pieds,
contenant en superficie mille cinquante pieds, mesure anglaise (1,050)
lequel immeuble a été occupé en dernier par LORENZO PAQUET.

LA CITE DE QUEBEC réclame du propriétaire actuel dudit immeuble la somme de $257.32, avec en plus les intérêts suivant la loi, qui lui est due pour taxes municipales, scolaires et autres, dont la somme de $119.30 lui est due par privilège suivant la loi, et les dépens.

LA CITE DE QUEBEC allègue que le propriétaire actuel dudit immeuble est inconnu.

En conséquence, AVIS est donné au propriétaire de l'immeuble de comparaître devant ladite Cour, à Québec, dans deux mois à compter de la quatrième publication du présent avis, pour répondre à la demande de LA CITE DE QUEBEC, FAUTE DE QUOI la Cour ordonnera que ledit immeuble soit vendu par décret.

ANDRE LECLERC,
Député-Greffier de la Cour du Recorder
Québec, le 15 mars 1945.

HOTEL DE VILLE
VENTE A L'ENCHERE DES LOTS DE LA CITE

AVIS est par la présente donné qu'en vertu de la résolution passée au Conseil de Ville en date du 16 mars, 1945, les lots vacants 389 et 390 du cadastre St-Roch Nord, maintenant quartier Limoilou, et situés sur la rue de la Bastille, seront vendus à l'enchère publique le 28 mars, 1945, à onze heures de l'avant-midi (11.00 A.M.), heure avancée, dans la salle du Comité Administratif, à l'Hôtel de Ville.

Mise à prix $200.00 pour vente en bloc.

Montant de l'adjudication payable comptant.

Avant la dite mise à l'enchère, tout enchérisseur devra déposer entre les mains du Trésorier de la Cité, le montant de la mise à prix, soit $200. en argent ou par chèque accepté par une banque à charte.

Ces lots sont vendus clairs de taxes jusqu'au 30 avril 1945 ; l'acheteur devra payer les taxes, imposées ou à être imposées, à compter du 1er mai, 1945.

Ces lots sont vendus dans l'état où ils se trouvent actuellement sans aucune autre garantie ; l'acheteur assumant tous les risques sans aucun recours contre la Cité.

La Cité ne s'engage pas à fournir copie des titres ni de certificat de recherche.

L'acheteur payera le coût des actes et de leur enregistrement et devra en fournir, à ses frais, copies duement certifiées pour la Cité.

L'acheteur devra construire sur ces lots un immeuble d'une valeur d'au moins $3,000.00 dans un délai d'un an de la date de la vente.

Cette vente sera sujette à toutes autres conditions et clauses qui pourront être édictées lors de la mise à l'enchère, la Cité se réservant le droit de retirer ces dits lots de la vente en tout temps avant l'adjudication.

Son Honneur le Maire étant autorisé à signer le contrat requis à cette fin et à exiger les garanties qu'il jugera à propos.

Pour plus d'informations, s'adresser à M. Emilius Jobin, Administrateur des propriétés de la Cité.

R. TOUSSAINT,
Encanteur.

HOTEL DE VILLE
VENTE A L'ENCHERE DES LOTS DE LA CITE

AVIS est par la présente donné qu'en vertu de la résolution passée au Conseil de Ville en date du 16 mars, 1945, les lots vacants 391 et 392 du cadastre St-Roch Nord, maintenant quartier Limoilou, et situés sur la rue de la Bastille, seront vendus à l'enchère publique le 28 mars, 1945, à onze heures de l'avant-midi (11.00 A.M.), heure avancée, dans la salle du Comité Administratif, à l'Hôtel de Ville.

Mise à prix $200.00 pour vente en bloc.

Montant de l'adjudication payable comptant.

Avant la dite mise à l'enchère, tout enchérisseur devra déposer entre les mains du Trésorier de la Cité, le montant de la mise à prix, soit $200. en argent ou par chèque accepté par une banque à charte.

Ces lots sont vendus clairs de taxes jusqu'au 30 avril 1945 ; l'acheteur devra payer les taxes, imposées ou à être imposées, à compter du 1er mai, 1945.

Ces lots sont vendus dans l'état où ils se trouvent actuellement sans aucune autre garantie ; l'acheteur assumant tous les risques sans aucun recours contre la Cité.

La Cité ne s'engage pas à fournir copie des titres ni de certificat de recherche.

L'acheteur payera le coût des actes et de leur enregistrement et devra en fournir, à ses frais, copies duement certifiées pour la Cité.

L'acheteur devra construire sur ces lots un immeuble d'une valeur d'au moins $3,000.00 dans un délai d'un an de la date de la vente.

Cette vente sera sujette à toutes autres conditions et clauses qui pourront être édictées lors de la mise à l'enchère, la Cité se réservant le droit de retirer ces dits lots de la vente en tout temps avant l'adjudication.

Son Honneur le Maire étant autorisé à signer le contrat requis à cette fin et à exiger les garanties qu'il jugera à propos.

Pour plus d'informations, s'adresser à M. Emilius Jobin, Administrateur des propriétés de la Cité.

R. TOUSSAINT,
Encanteur.

HOTEL DE VILLE
VENTE A L'ENCHERE DES LOTS DE LA CITE

AVIS est par la présente donné qu'en vertu de la résolution passée au Conseil de Ville en date du 16 mars, 1945, les lots vacants 393 et 394 du cadastre St-Roch Nord, maintenant quartier Limoilou et situés sur la rue de la Bastille, seront vendus à l'enchère publique le 28 mars, 1945, à onze heures de l'avant-midi (11.00 A.M.), heure avancée, dans la salle du Comité Administratif, à l'Hôtel de Ville.

Mise à prix $200.00 pour vente en bloc.

Montant de l'adjudication payable comptant.

Avant la dite mise à l'enchère, tout enchérisseur devra déposer entre les mains du Trésorier de la Cité, le montant de la mise à prix, soit $200. en argent ou par chèque accepté par une banque à charte.

Ces lots sont vendus clairs de taxes jusqu'au 30 avril, 1944 ; l'acheteur devra payer les taxes, imposées ou à être imposées, à compter du 1er mai, 1945.

Ces lots sont vendus dans l'état où ils se trouvent actuellement sans aucune autre garantie ; l'acheteur assumant tous les risques sans aucun recours contre la Cité.

La Cité ne s'engage pas à fournir copie des titres ni de certificat de recherche.

L'acheteur payera le coût des actes et de leur enregistrement et devra en fournir, à ses frais, copies duement certifiées pour la Cité.

L'acheteur devra construire sur ces lots un immeuble d'une valeur d'au moins $3,000.00 dans un délai d'un an de la date de la vente.

Cette vente sera sujette à toutes autres conditions et clauses qui pourront être édictées lors de la mise à l'enchère, la Cité se réservant le droit de retirer ces dits lots de la vente en tout temps avant l'adjudication.

Son Honneur le Maire étant autorisé à signer le contrat requis à cette fin et à exiger les garanties qu'il jugera à propos.

Pour plus d'informations, s'adresser à M. Emilius Jobin, Administrateur des propriétés de la Cité.

R. TOUSSAINT,
Encanteur.

Malone s'en va

Avec la première armée canadienne sur le Rhin, 22. — (PC) Le lieutenant-colonel R. S. Malone, de Toronto, chef des relations extérieures de la première armée canadienne, laissera son poste pour préparer une organisation similaire dans le sud-ouest du Pacifique, en prévision des prochains engagements canadiens dans ce secteur. Le lt-col. Malone a été reçu à un dîner par les journalistes avant son départ. Son successeur est le lt-col. C. W. Gilchrist, de St-Jean, N.-B.

Question réglée

Jérusalem, 22. — (PC) L'épineuse question de la mairie à Jérusalem a été solutionnée par le haut-commissaire, le vicomte Gort, qui a décrété que les conseillers alterneraient à chaque année entre les différentes sectes religieuses.

NOUVEAU-NÉS

Beaucoup d'infirmières diplômées emploient Cuticura pour soulager

L'ÉRUPTION CAUSÉE PAR LES COUCHES

L'Onguent Cuticura adoucit et soulage vite. Le Talc Cuticura protège la peau du bébé. Achetez-en aujourd'hui!

ONGUENT et TALC CUTICURA

MÈRES! Essayez l'Huile Cuticura pour Bébés.

Le B. I. T. dans la structure mondiale

Montréal, 22 — (P.C.) — Le Dr Augusto de Rego Monteiro, représentant du Brésil au Bureau International du Travail, a dit que cet organisme devrait occuper une position de premier plan dans la structure qu'érigeront les nations unies.

Le Brésil, a-t-il ajouté endosse complètement la déclaration de Philadelphie, à l'effet que le B. I. T. a autorité pour formuler des recommandations de portée mondiale aussi bien dans le domaine social que dans le domaine économique.

Le Dr De Rego Monteiro a présenté au directeur de l'organisme auquel il est attaché l'assurance du président Vargas que le Brésil continuera de lui donner son entier support.

Il remplace M. Lourival Fontes, qui a récemment été nommé ambassadeur au Mexique.

$250,000 perdus

Toronto, 22. — (PC) L'Ontario perd une valeur de $250,000 en organisations récréatives à cause de la faillite du gouvernement Drew de se joindre au gouvernement fédéral dans un programme d'éducation physique qui aidera à combattre la criminalité juvénile. C'est le contrôleur Stewart Smith qui a fait cette déclaration dans un rapport au comité du bien-être social. Il a pressé le comité de présenter une requête au gouvernement en vue d'adopter ce programme.

Londres tient à y voir seule

Londres, 22 — (Reuter) — M. Oliver Stanley, secrétaire des Colonies, a déclaré que l'Angleterre ne peut pas partager la responsabilité de l'administration de ses colonies, bien qu'elle accueille volontiers la coopération et la critique.

Le parti libéral grec se divise

Athènes, 22. — (Reuter) Une scission dans les rangs du parti libéral grec a été annoncée par le général Stilianos Gonatas, lors de la célébration d'une messe de requiem au Pirée, à la mémoire d'Eleutherios Venizelos, premier ministre grec qui joua un rôle dominant dans l'histoire du parti.

Gonatas annonça la fondation d'un nouveau "parti libéral national", qui, dit-il, devrait suivre les traditions de Venizelos, évitant les "erreurs de la gauche et de la droite".

Au début de ce mois-ci, le vieux chef libéral Thémistocles Sophoulis annonça que le parti libéral était en faveur d'une république pour la Grèce, politique à laquelle Gonatas refusa de se rallier.

Les E.-U. demanderont une base en Egypte

Le Caire, 22. — (PA) Les Etats-Unis projettent de demander aux représentants égyptiens à la prochaine conférence de San Francisco une base aérienne américaine en Egypte après la guerre, a-t-on appris ici. On dit que les Egyptiens ont été pressentis de cette demande et qu'ils lui sont favorables.

Il nous faut des propriétaires

Contre le communisme qui nous menace, il faut dresser une armée de propriétaires heureux et satisfaits, il faut former une génération d'enfants fort, énergiques, qui garderont de leur toit familial un souvenir heureux, qui les incitera à aimer les traditions, à les conserver et propager plus tard dans leur cercle, dit hier midi M. l'abbé Pierre Gravel, au déjeuner-causerie de la Société St-Jean-Baptiste. Il avait intitulé sa causerie : "Famille et habitation".

Le conférencier constata d'abord que l'ouvrier du Québec est dans l'impossibilité de loger sa famille et de devenir propriétaire à l'heure actuelle. A cause des fortes taxes et du salaire minime qu'il gagne, le père de famille reste locataire toute sa vie, se logeant dans des caves ou des appartements de trois ou quatre pièces.

Il recommande qu'on fournisse à l'ouvrier l'occasion d'épargner son argent, qu'on l'éloigne des tavernes, en lui donnant un chez lui qu'il aimera et auquel il sera attaché. Ainsi, l'on sera en mesure de garder l'héritage légué par les ancêtres et que nous devons défendre contre tous, ainsi que le respecter et l'aimer.

Protestation des maires du comté de Québec contre M. René Chaloult

Ils ont écrit au premier ministre, l'hon. Maurice Duplessis, et au député de Saint-Sauveur, l'hon. Wilfrid Hamel, pour leur demander de s'élever contre les propos de leur député sur les ouvrières de guerre.

Les maires du comté de Québec ont fait parvenir deux lettres de protestation, l'une à l'hon. Maurice Duplessis et l'autre à l'hon. Wilfrid Hamel, député de St-Sauveur, contre les propos que leur député, M. René Chaloult, a tenus en Chambre, il y a une semaine, sur les jeunes filles qui travaillent dans les usines de guerre, particulièrement celles qui viennent de la campagne. Nous en publions les textes ci-dessous.

18 mars 1945

A l'honorable Maurice Duplessis,
Premier ministre,
Parlement de Québec.

Nous soussignés, maires du comté de Québec, vous demandons respectueusement de protester contre les calomnies que notre député, M. René Chaloult, a prononcées à l'Assemblée législative à l'égard de nos jeunes filles qui travaillent dans les usines de guerre.

Connaissant votre esprit de justice, nous sommes assurés que vous revendiquerez fièrement l'honneur de ces jeunes filles qui ont été bassement vilipendées mercredi dernier.

Nous vous remercions sincèrement au nom de la population rurale du comté de Québec.

"Que copie de cette requête soit envoyée aux journaux."

M. J.-A. Auclair, maire, Giffard,
M. F.-X. Bouchard, maire, Montmorency
M. Art. Carmichael, maire, Charlesbourg Village,
M. Pierre Daigle, maire, St-Gérard,
M. Emile Drolet, maire, St-Ambroise
M. Avila Paradis, maire, Ancienne-Lorette
M. Delphis Dion, maire, Loretteville,
M. Eugène Cloutier, maire, St-Emile,
M. Jos. Pagé, maire de Charlesbourg et Préfet du comté de Québec.

18 mars 1945.

A l'honorable Wilfrid Hamel,
Parlement,
Québec.

Permettez aux Maires du Comté de Québec, de s'adresser particulièrement à vous et de vous demander de revendiquer l'honneur de la fille du Cultivateur du Comté de Québec qui travaille dans les usines de guerre. Mercredi dernier à l'Assemblée Législative, M. René Chaloult, notre député, a attaqué bassement l'honneur des jeunes filles de notre comté.

Comme fils du sol, vous connaissez la femme de l'habitant de chez nous, et vous savez avec quelle attention votre digne mère éleva sa nombreuse famille; nous vous demandons donc de protester contre les insultes de M. Chaloult avec toute la force que mérite l'honneur de la femme canadienne-française.

Nous vous remercions et nous sommes assurés que vous revendiquerez dignement et avec fierté l'honneur de votre Comté Natal.

"Que copie de cette requête soit envoyée aux journaux".

MM. J.-A. Auclair, maire, Giffard;
F.-X. Bouchard, maire Saint-Grégoire ;
Arthur Carmichael maire, Charlesbourg Village ;
Pierre Daigle, maire St-Gérard ;
Emile Drolet, maire, St-Ambroise ;
Avila Paradis, maire, Ancienne-Lorette ;
Delphis Dion, maire, Loretteville ;
Eugène Cloutier, maire, St-Emile ;
Jos. Pagé, maire, Charlesbourg
Préfet du Comté de Québec.

Les souscriptions au dépôt de Lauzon

Le colonel Jean LaFontaine, M.C., commandant du dépôt régional No 5, de Lauzon, vient d'annoncer le total souscrit par son unité à la Société canadienne de la Croix-Rouge.

Le résultat de la campagne de souscription du dépôt régional est magnifique; en 14 jours, le comité de Lauzon, que présidait le major J.-N. Boulanger, aidé du major A.-H.-C. Smith, E.D., et du capitaine J.-C. Sarault, a recueilli la somme de $2,663.89. Ce total, qui dépasse de $400 celui de l'an dernier, est d'autant plus remarquable qu'il provient d'un effectif grandement réduit. Les officiers, gradés et soldats, ont souscrit $2,378.89, et les mess des officiers et des sergents et la cantine des hommes ont acheté des billets du tournoi de boxe de "La Tour" pour le montant de $290.

Afin d'atteindre ce résultat le comité a dû fournir un travail intense. Mais il s'adressait à des militaires dont la générosité fut vraiment splendide. Non seulement plusieurs d'entre eux ont donné le double de ce qu'ils avaient offert l'an dernier, mais il y a des cas qu'il faut qualifier d'exceptionnels. Le soldat H.-E. Fitzgerald, par exemple, a donné la somme de vingt dollars, le soldat R. Lebrun onze dollars, les soldats G. Dalcourt, E. Potvin, J.-H. Luckentuck et J. Provost, dix dollars.

Le diamant véritable se distingue du faux quand on le met en contact avec de la glace artificielle. Le diamant naturel crie au contact de la glace.

Les pertes du C. A. R. C.

Ottawa, 22 — (P.C.) — Le Corps d'aviation royal canadien a publié hier soir sa 1,147e liste de pertes de la guerre. Cette liste contient un total de trente noms et mentionne que quatorze hommes ont été tués en service actif outre-mer, qu'un homme a été sérieusement blessé en service actif outre-mer et qu'un homme est sérieusement malade par suite de blessures subies en service actif outre-mer. Un homme précédemment disparu en service actif outre-mer est maintenant rapporté prisonnier de guerre et sept hommes précédemment disparus en service actif outre-mer sont maintenant présumés morts pour fins officielles. Au Canada, un homme a été tué en service actif, un homme a été tué dans un accident et quatre hommes précédemment disparus en service actif sont maintenant présumés morts pour fins officielles.

On remarque, au nombre de ceux qui sont mentionnés sur cette liste:

tué en service actif outre-mer : l'officier-pilote Earl-William Clark, époux de madame E.-W. Clark, 4694 rue Lafontaine, Maisonneuve, Montréal ;

présumés morts outre-mer : le sergent Joseph-Francis Mireault, fils de M. J.-E. Mireault, 7922, 118e avenue, Edmonton, Alberta ; le sous-lieutenant d'aviation Warren-Robert, époux de madame W.-R. Zeller, 3780, boulevard Westmount, Westmount ;

sérieusement blessé en service actif outre-mer : l'officier-pilote John Low, fils de M. John Low, 4842, rue Lafontaine, Viauville, Montréal.

En prison

Un chauffeur de taxi accusé d'avoir conduit sa voiture alors qu'il était en état d'ivresse a été condamné à huit jours d'emprisonnement et aux frais, ou, à défaut de payer les frais, à un mois supplémentaire de prison. L'inculpé perd son permis de conduire pour un an. Il n'en était pas à sa première offense.

Evêque canadien libéré à Manille

Calgary, 22 — (P.C.) — Le T. R. F.-P. Carroll, évêque de Calgary, a déclaré qu'il avait reçu une lettre de son oncle, le T. R. J.-M. Fraser, 67 ans, qui fut libéré des mains des Japonais le mois dernier quand les Américains marchèrent sur Manille.

Mgr Fraser, fondateur de la mission catholique en Chine il y a environ 25 ans, est bien connu au Canada. Il fit sa dernière visite au pays en 1941.

Il était en route pour la Chine et il s'était arrêté à Manille par affaires quand les Japonais attaquèrent Pearl Harbor, le 7 décembre 1941. Il fut capturé peu de temps après par les Nippons.

"Les tanks américains nous atteignirent le 14 février", dit le prélat dans sa lettre.

Les pertes de l'armée

Ottawa, 22 — (P.C.) — L'armée active canadienne a publié hier sa 811e liste de pertes de la guerre. Cette liste contient un total de 164 noms et mentionne que deux officiers et treize hommes ont été tués au combat, que trois hommes précédemment portés disparus sont maintenant présumés tués au combat, pour fins officielles, qu'un officier et neuf hommes sont morts de blessures, que trois hommes sont morts et qu'un officier et un homme sont disparus. Les autres officiers et soldats mentionnés sont des blessés de diverses catégories.

On remarque, entre autres :

tués au combat : le caporal Raymond-Aurèle Séguin, fils de madame Blanche Séguin, 611 rue Montréal, Cornwall, Ontario ; le fusilier Marcel-Max-Cubitt Girard, époux de madame Annie-P. Girard, 2 rue Rochester, New-Westminster, Colombie canadienne.

dangereusement blessé : le soldat Emery Lambert, fils de M. Philias Lambert, rue George, Pierreville, P. Q. ;

blessés : le fusilier Noël-Albert Dufresne, fils de madame Hedwige Dufresne, 165, 1ère avenue ouest, North Bay, Ontario; le soldat Marcel Laviolette, fils de M. Albert Laviolette, R.C.M.P., 1153 rue Beaudry, Montréal ; le caporal Edgar Lévesque, époux de madame Laurena Lévesque, Upper Siegas, Nouveau-Brunswick ; le lance-sergent Lucien Olscamp, fils de M. Joseph Olscamp, St-Casimir ; le soldat Robert-François Provost, fils de madame Elizabeth Provost, 19 rue Staynor, Westmount ; le soldat Gilbert-Lawrence Arseneau, fils de M. Frank Arseneau, Maccan, Nouvelle-Ecosse ; le soldat James-Charles Chiasson, fils de M. Joseph Chiasson, 366 avenue Pellet, New-Waterford, Nouvelle-Ecosse ; le soldat Emerie Leblanc, fils de madame Loretta Leblanc, Meteghan Centre, Nouvelle-Ecosse ; le soldat Noé-Joseph Bernard, fils de madame Rose Bernard, 31 rue Cedar, National Building, Sudbury, Ontario ; le sergent Francis Jalbert, fils de madame Lydia Jalbert, Rycroft, Alberta ;

légèrement blessés : le canonnier John-Ferguson Houle, fils de madame Edith Houle, 1110 rue Dufferin, Toronto ; le soldat Lionel-Homer Moreau, fils de M. William Moreau, Blind River, Ontario ; le soldat Armand Giroux, époux de madame Laura Giroux, 2029 rue Grand Tronc, Montréal.

Indigestion acide soulagée en 15 minutes

Ne souffrez pas des gaz, ballonnement, éructation, mauvaise haleine, gastralgie, aigreur d'estomac, dérangement du sommeil et indigestion, causés par les excès d'acides de l'estomac. Prenez Diotex qui ne contient pas de soda, mais qui est 4 fois plus fort que le soda, pour neutraliser les excès d'acides. Il contient sous forme de comprimés des ingrédients utiles qui agissent de quatre manières pour combattre l'indigestion. 1. Il neutralise l'excès d'acidité: 2. Chasse les gaz; 3. Aide à digérer viande, féculents, sucre et légumes; et 4. Stimule la saine action des intestins. Procurez-vous Diotex chez votre pharmacien avec entente de remboursement si vous n'en êtes pas satisfait. Voyez comme il est facile de manger de tout ce que vous aimez et de jouir du confort de l'estomac.

Diotex

BLUE RIBBON

Le café le plus frais que vous puissiez acheter... parce qu'il est SCELLÉ SOUS ATMOSPHÈRE INERTE dans des bocaux en verre-

• Le Café Blue Ribbon vous parvient maintenant Scellé sous Atmosphère Inerte — aussi frais et savoureux qu'au sortir de nos torréfacteurs. La rondelle étanche perfectionnée qui se trouve à l'intérieur de la capsule en retient tout l'arome frais. Le gros bocal peut ensuite servir pour les conserves.

Les moutures ordinaires pour filtre, et pour cafetière en verre sont maintenant vendues chez votre épicier.

Café BLUE RIBBON

MACARONI COUPÉ CATELLI

Empaqueté pour votre protection

Achetez-le empaqueté : toujours propre - commode à emporter - facile à conserver - plus vite préparé.

Servez souvent le Macaroni Coupé Catelli pendant le carême.

CATELLI
CHOICE QUALITY
MACARONI
READY CUT
COURT
Cuisson Rapide
CATELLI
CHOICE QUALITY
MACARONI
READY CUT

Vous VERREZ la Différence! ... quand vous LAVEREZ avec Super Suds!

"Je suis tellement fière de mes lavages au SUPER SUDS. Les serviettes et les chemises deviennent tellement PROPRES et BLANCHES, et SUPER SUDS conserve en plus mes lainages DOUX et DUVETEUX. C'est le savon de la ménagère besogneuse," dit Mme Laurette Clairoux, Montréal.

Oui, Super Suds aide la ménagère besogneuse à *expédier* ses travaux domestiques . . . Et voilà le secret . . . Super Suds est *Concentré* . . . *Concentré* afin d'augmenter sa vertu nettoyante, ce qui signifie une MOUSSE PLUS ABONDANTE . . . riche, alerte, une MOUSSE DE LONGUE DURÉE.

Essayez Super Suds — Comparez-le à votre savon ordinaire actuel. Vous verrez que Super Suds rend le linge d'une BLANCHEUR DE NEIGE — qu'il est SÛR pour les lavables. Il est DOUX pour les mains et donne PLUS DE MOUSSE pour une once comparée à celle des autres savons granulés.

Pour le lavage ou la vaisselle, vous n'avez besoin que d'un seul savon lorsque vous faites surgir la mousse de Super Suds.

© 1944

20% PLUS DE SAVON dans la NOUVELLE BOÎTE Bleu Blanc Rouge

Essayez SUPER-SUDS, il est concentré.

Concentrated
Super Suds

DICK TRACY

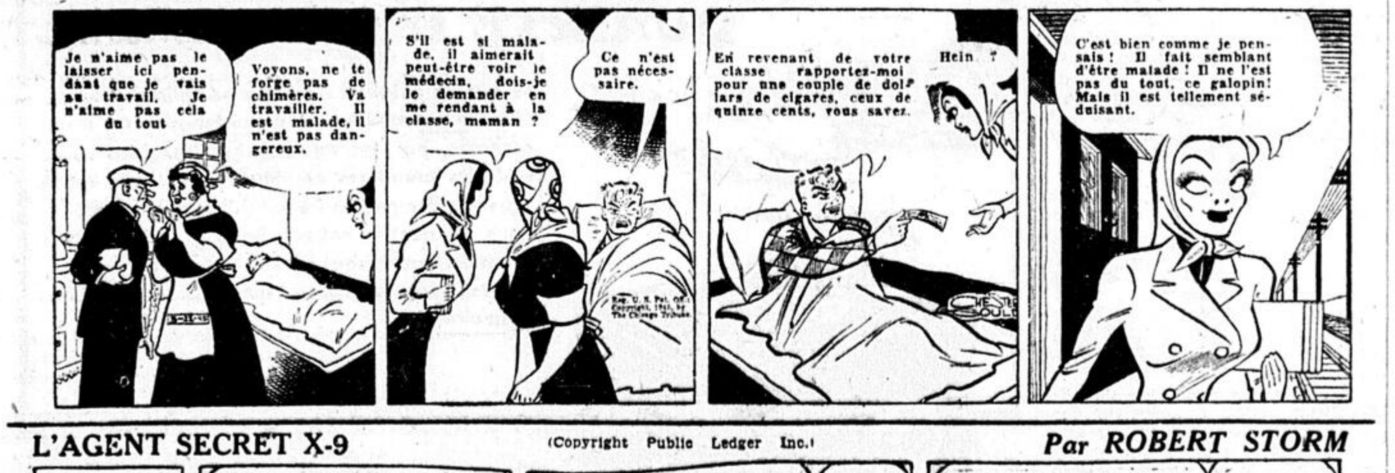
Je n'aime pas le laisser ici pendant que je vais au travail. Je n'aime pas cela du tout
Voyons, ne te forge pas de chimères. Va travailler. Il est malade, il n'est pas dangereux.
S'il est si malade, il aimerait peut-être voir le médecin, dois-je le demander en me rendant à la classe, maman ?
Ce n'est pas nécessaire.
En revenant de votre classe rapportez-moi pour une couple de dollars de cigares, ceux de quinze cents, vous savez.
Hein ?
C'est bien comme je pensais ! Il fait semblant d'être malade ! Il ne l'est pas du tout, ce galopin! Mais il est tellement séduisant.

L'AGENT SECRET X-9

(Copyright Public Ledger Inc.)

Par ROBERT STORM

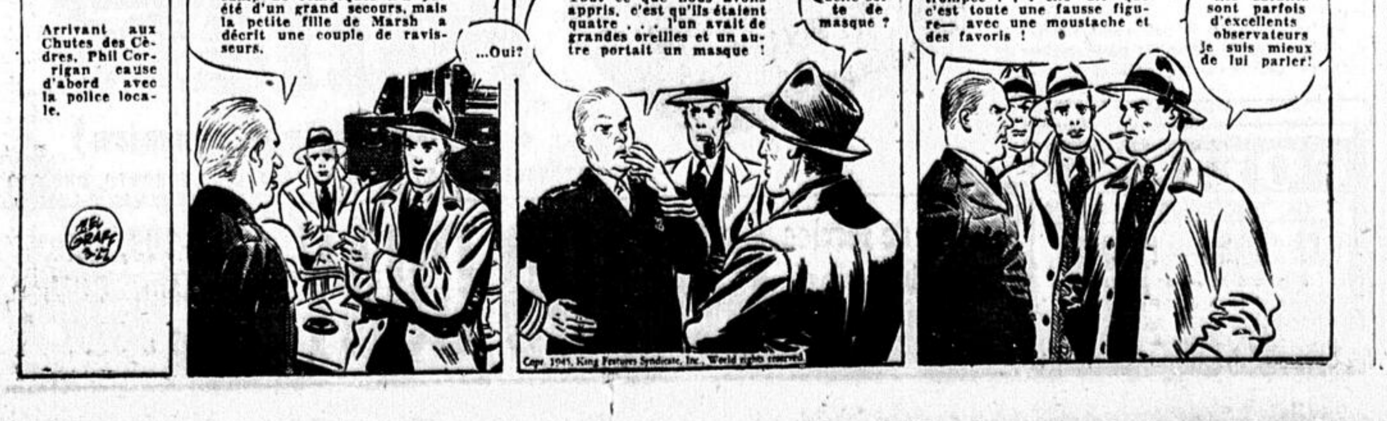
Arrivant aux Chutes des Cèdres, Phil Corrigan cause d'abord avec la police locale.
L'homme qui s'occupe du camp de remorques n'a pas été d'un grand secours, mais la petite fille de Marsh a décrit une couple de ravisseurs.
...Oui?
Tout ce que nous avons appris, c'est qu'ils étaient quatre . . . l'un avait de grandes oreilles et un autre portait un masque !
Quelle sorte de masque ?
La petite fille peut s'être trompée . . . elle dit que c'est toute une fausse figure— avec une moustache et des favoris !
Les enfants sont parfois d'excellents observateurs je suis mieux de lui parler!
Copr. 1945, King Features Syndicate, Inc., World rights reserved

Une Lettre d'Appréciation aux nombreux amateurs de Gomme à Mâcher Wrigley's Spearmint, Doublemint et "Juicy Fruit"

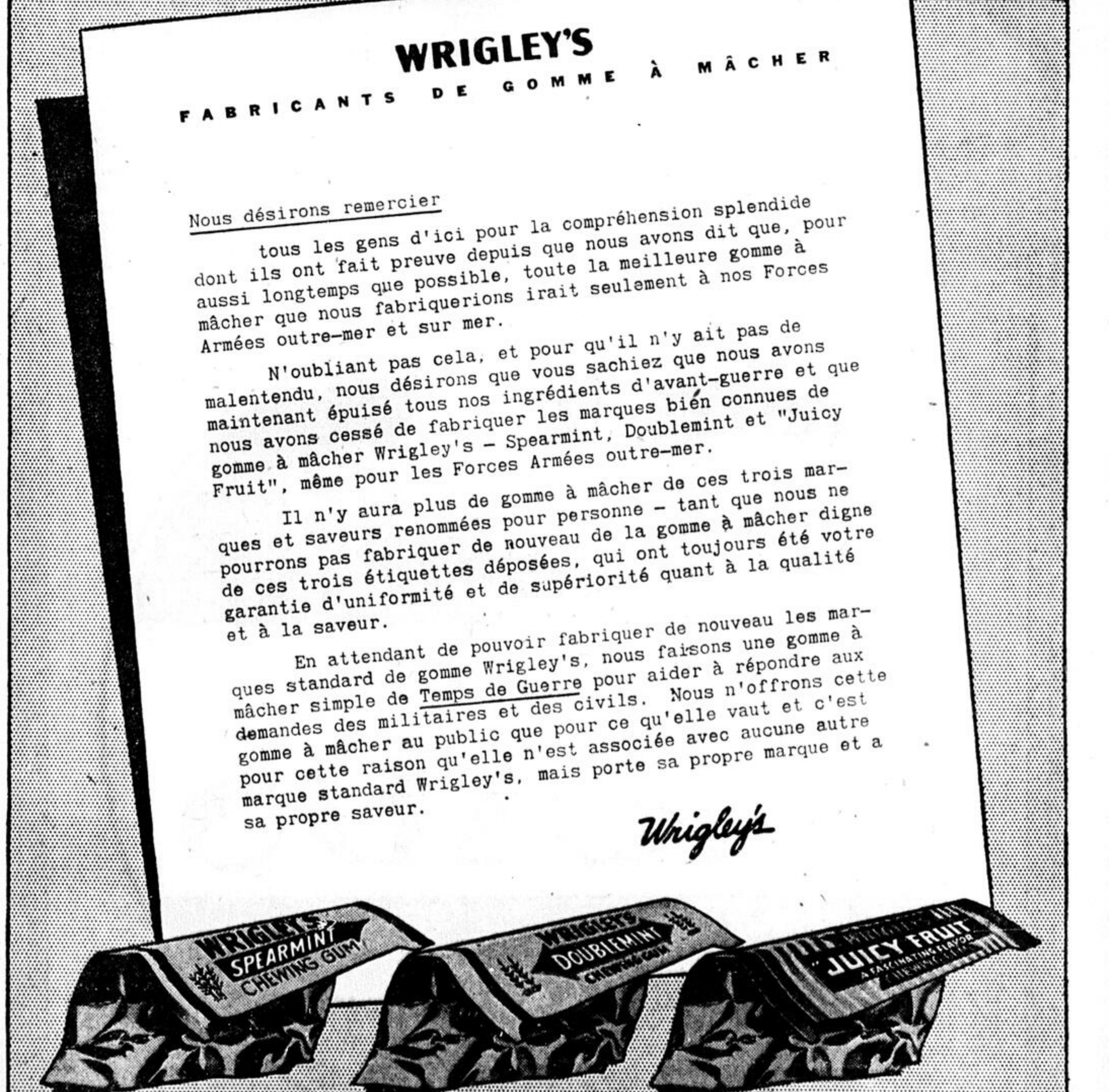

WRIGLEY'S
FABRICANTS DE GOMME À MÂCHER

Nous désirons remercier

tous les gens d'ici pour la compréhension splendide dont ils ont fait preuve depuis que nous avons dit que, pour aussi longtemps que possible, toute la meilleure gomme à mâcher que nous fabriquerions irait seulement à nos Forces Armées outre-mer et sur mer.

N'oubliant pas cela, et pour qu'il n'y ait pas de malentendu, nous désirons que vous sachiez que nous avons maintenant épuisé tous nos ingrédients d'avant-guerre et que nous avons cessé de fabriquer les marques bien connues de gomme à mâcher Wrigley's - Spearmint, Doublemint et "Juicy Fruit", même pour les Forces Armées outre-mer.

Il n'y aura plus de gomme à mâcher de ces trois marques et saveurs renommées pour personne - tant que nous ne pourrons pas fabriquer de nouveau de la gomme à mâcher digne de ces trois étiquettes déposées, qui ont toujours été votre garantie d'uniformité et de supériorité quant à la qualité et à la saveur.

En attendant de pouvoir fabriquer de nouveau les marques standard de gomme Wrigley's, nous faisons une gomme à mâcher simple de Temps de Guerre pour aider à répondre aux demandes des militaires et des civils. Nous n'offrons cette gomme à mâcher au public que pour ce qu'elle vaut et c'est pour cette raison qu'elle n'est associée avec aucune autre marque standard Wrigley's, mais porte sa propre marque et a sa propre saveur.

Wrigley's

Ces enveloppes seront vides jusqu'à nouvel ordre
WRIGLEY'S SPEARMINT CHEWING GUM
WRIGLEY'S DOUBLEMINT CHEWING GUM
WRIGLEY'S JUICY FRUIT A FASCINATING FLAVOR CHEWING GUM

Nouvelle victoire des As contre le Royal de Montréal par 4-2

Les billets pour la joute de dimanche

La direction du Colisée nous informe que les billets pour la quatrième joute de la série finale pour le championnat de la ligue Senior de hockey du Québec, entre le Royal de Montréal et les As de Québec, dimanche prochain, le 25 mars, seront mis en vente chez les dépositaires habituels à partir de midi aujourd'hui. Les billets demeureront dans les dépôts jusqu'à 7 heures p.m., samedi. Les sportifs qui désirent assister à cette partie et qui n'ont pas de billets réservés pourront se procurer, dans les dépôts également, des billets de "standing" La direction du Colisée a pris les dispositions nécessaires pour accommoder tous les amateurs qui voudront être témoins de la partie. On peut loger jusqu'à 8,000 personnes dans l'amphithéâtre du parc de l'Exposition.

QUELLE LAME!

Goldtone
REG. IN U.S. PAT. OFF.
TRANCHANTE
LONGUE DURÉE
5 pour 25¢
6F

Sèche d'elle-même sans rouiller

Distributeur exclusif au Canada
BEST BLADES (Canada Ltd.).
Sherbrooke, P. Q.

TAVANNES EST CE QUE LA SUISSE A DE MIEUX À OFFRIR

J'AI ACHETÉ LA MIENNE À ROME
J'AI ACHETÉ LA MIENNE À REGINA

Regina, Rome ou Rimouski . . . dans toutes les villes du monde, grandes et petites . . . les montres Tavannes sont les préférées des gens de bon goût. Au Canada, tous les bijoutiers vendent ces montres de haute qualité en une variété de modèles, à compter de $29.75.

Montres TAVANNES

DONNENT L'HEURE AU MONDE ENTIER

J.-d'Arc Noël établit un record de saison à la ligue Q.-District

Un nouveau record de saison a été établi, en dernière fin de semaine, dans la ligue mixte de petites quilles Québec-District.

Mlle Jeanne d'Arc Noël, du Palace, a enregistré le plus gros triple de la saison, soit 467, lorsque son club a défait les Employés Civils par 3-0. Jimmy Pane, du même club, s'est aussi signalé en roulant le plus gros triple de la semaine, soit 546. Mlle Noël s'est ainsi rapprochée dangereusement de Mlle Rita Corriveau, qui se trouve encore en première place avec 127.4 de moyenne en 57 parties. Mlle Noël occupe le deuxième rang avec une moyenne de 125.7 en 60 parties.

Chez les hommes, René Dupuis a supplanté J.-A. Ducré en première position. Le porte-couleur de la Tabagie de la Fabrique détient la première place avec une moyenne de 157.3 en 42 parties tandis que Ducré, des Employés Civils, vient au second rang avec une moyenne de 156.3 en 54 rencontres. La troisième place échoit à Paul Lortie, du Calixte-Ouellet, qui a une moyenne de 149.2 en 57 parties.

L'équipe Calixte-Ouellet occupe toujours la première position avec 40,149 points et 51 victoires en 63 rencontres.

Voici les plus récentes statistiques de la ligue:

Demoiselles

	P.	Pts	Moy.
1—R. Corriveau, Ouellet	57	7267	127.4
2—J.-d'Arc Noel, Palace	60	7542	125.7
3—Maida Martin, St. Pat	63	7583	120.3
4—R. Bédard, Commandos	63	7410	117.6
5—M. Prémont, Rousseau	60	6863	114.3
6—M. Lemieux, Fabrique	60	6819	113.6
7—Y. Labrecque, Commandos	54	6047	111.9
8—J.-D. Poitras, Ritchie	62	6928	111.7
9—K. White, St. Pat	57	6343	111.2
10—F. Paquet, Ouellet	54	6008	111.2

Messieurs

	P.	Pts	Moy.
1—R. Dupuis, Fabrique	42	6607	157.3
2—J. A. Ducré, E. Civils	54	8443	156.3
3—Paul Lortie, Ouellet	57	8507	149.2
4—J. Gregory, St. Pat	56	8336	148.8
5—R. Beaudry, Palace	58	7735	148.7
6—M. Paré, Eldorado	63	9349	148.3
7—L. Plante, Morton	60	8529	142.1
8—P. Clavet, Palace	45	6328	140.6
9—A. Vallieres, Ouellet	48	6725	140.1
10—A. Labrecque, E. Civils	60	8384	139.7

Position des équipes

	J.	G.	P.	Pts
1—Calixte Ouellet	63	51	12	40149
2—St. Patrick	63	43	20	39032
3—Morton	63	42	21	37909
4—Employés Civils	63	41	22	38231
5—Eldorado	63	38	25	36785
6—Palace	63	37	26	36488
7—Tabagie de Fabrique	63	36	27	38144
8—Commandos	63	33	30	37116
9—Inspection St-Malo	63	32	31	36023
10—Edgar Langlois	63	30	33	36360
11—Rousseau Enrg.	63	27	36	36654
12—John Ritchie	63	24	39	35623
13—Colette & Roland	63	21	42	33595
14—Syndicat de Québec	63	21	42	33288
15—Québec Sportif	63	19	44	35033
16—Limoilou	63	9	54	33634

Records de la semaine

Plus grosse partie simple, 208, J.-d'Arc Noel, Palace ;
Plus grosse partie simple, 211, R. Foisy, Morton ;
Plus gros total 3 parties, 467, J.-d'Arc Noel, Palace ;
Plus gros total 3 parties, 546, J. Paré, Palace ;
Plus grosse partie équipe, 753, Palace ;
Plus gros total équipe, 2057, Palace.

Fête aux quilleurs Hubert Moisan

La soirée organisée en l'honneur des quilleurs de la Cie Hubert Moisan aura lieu le 15 avril prochain, aux Salles des Chevaliers de Colomb, 113, rue Fleurie.

Cette soirée, organisée par les propriétaires du club, réunira un grand nombre de joueurs de grosses quilles de notre ville ainsi que plusieurs partisans des champions du Canada.

Pour la circonstance, l'orchestre de Bill Frigault fera les frias de la musique et sera accompagné, au cours de la soirée, de plusieurs artistes de notre ville, entre autres, les deux soeurs Savard, danseuses et chanteuses de genre.

Pour informations on pourra s'adresser à M. Louis-Philippe Genest, Hôtel Eldorado, 396, rue St-Joseph.

INUTILE DE SOUFFLER MOT . . .

HOME SWEET HOME
JEFF KEATE

. . . prenez un 'Chasers' après un petit verre!
CHASERS
pour éliminer l'odeur de l'alcool 5¢
(et aussi celle du Tabac et de l'Oignon)

CONCESSIONNAIRES—JOHN STUART SALES

Quelque 7,500 amateurs ont vu le club local vaincre ses adversaires montréalais pour s'assurer une marge de 2-1 dans la série finale pour le championnat de la ligue Senior, hier soir, au Colisée. — Doug Baldwin enregistre le but décisif dans la troisième période alors que Butch Stahan tient compagnie au geôlier. — Quatrième partie dimanche après-midi à Québec.

Effectuant un ralliement de deux buts dans la 3e période, les As de Québec ont réussi à vaincre le Royal de Montréal par 4-2, hier soir, au Colisée, devant environ 7,500 amateurs, pour s'assurer une marge d'une partie dans la série finale pour le championnat de la ligue Senior de hockey. Doug Baldwin, brillant joueur de défense des As, compta le but décisif après plus de 14 minutes de jeu dans la dernière manche, alors que Butch Stahan, bloqueur du club montréalais, était à purger une punition mineure.

Grâce à ce triomphe, les As ont maintenant un avantage de 2 parties à une dans la série de 4 de 7 qui se poursuivra dimanche après-midi, au Colisée également. La 5e joute de la série sera disputée mercredi prochain, à Montréal.

Le Royal s'assura l'avantage par deux fois mais les joueurs locaux se rallièrent chaque fois pour égaliser le score et enregistrer finalement un triomphe décisif. Smiley Meronek et Jerry Heffernan enregistrèrent les deux points du Royal cependant que les compteurs du club québecois furent Bill Reay, Eddie Emberg, Doug Baldwin et Norm Larson.

Meronek enregistra le premier but dès le début de la joute et on dut attendre plus de 15 minutes avant de voir Bill Reay mettre le score à 1-1 dans cette période initiale. Heffernan donna de nouveau l'avantage au Royal après 5 minutes de jeu dans la 2e session mais, alors que le jeune Cliff Malone était au pénitencier, Emberg égalisa de nouveau le pointage. Baldwin enregistra le but victorieux dans la seconde moitié de la dernière période puis Norm Larson ajouta un autre but dans la dernière minute de jeu.

Jack Carthy, blessé dimanche dernier, Pee Wee Reid et Jean-Paul Gignac n'apparaissaient pas sur l'alignement du club de la métropole. Reid, qui fait partie de la marine, ne peut jouer au hockey à l'extérieur de Montréal sur semaine tandis que Gignac n'avait pu faire le voyage à cause de ses occupations à l'école Polytechnique. Trois joueurs du Royal junior de Montréal qui forment une ligne complète pour ce club : Jimmy O'Connor, Cliff Malone et Johnny Wiseman. Ces trois juniors ont fait bonne figure. Smart, Meronek et Heffernan furent les plus effectifs pour les visiteurs. Jerry McNeil a joué une très bonne partie dans les filets du Royal. Ce fut aussi le cas pour Bouvrette, qui fut cependant moins occupé que son vis-à-vis.

Si l'on excepte le relâchement de la dernière partie de la 2e période, la joute fut contestée et les joueurs des deux clubs luttèrent avec beaucoup d'énergie pour remporter la victoire.

Première période

Immédiatement après la première mise au jeu, Nil Tremblay s'empara du disque et pénétra dans le territoire du Royal, où il fut mis en échec par Butch Stahan. Les joueurs montréalais contre-attaquèrent et envahirent la zone québécoise. Mike McMahon passa le disque à Alec Smart, qui le relaya rapidement à Smiley Meronek, qui prit Lionel Bouvrette en défaut avec un lancer à courte portée, dans le coin inférieur des filets. Il y avait un peu plus d'une minute de jouée à ce moment-là.

Reay, Robinson et Dartnell donnèrent ensuite beaucoup de fil à retordre aux adversaires et menacèrent la forteresse ennemie à plusieurs reprises. McNeil se signala en bloquant deux lancers successifs effectués d'un angle très difficile par Robinson et Dartnell.

Alors qu'il y avait un peu plus de cinq minutes de jouées, Frankie Dartnell fut envoyé au pénitencier pour avoir retenu un adversaire dans le territoire des As. Le Royal en profita pour se lancer à l'attaque dans l'espoir de compter un but pendant l'absence du rapide ailier local. Les As surent bien tenir les adversaires en échec, cependant. Doug Baldwin se mit en évidence en brisant successivement deux dangereuses attaques des hommes de Frank Carlin.

Don Penniston envoya sur la glace Nil Tremblay, Norm Larson et Ulric Tondreau. Ces trois joueurs exercèrent une puissante pression sur l'adversaire pendant quelques minutes qui durent paraitre des heures aux joueurs de la métropole. Eludant habilement les bloqueurs du Royal, les joueurs de l'équipe québécoise se relayèrent rapidement le disque à l'intérieur de la ligne bleue montréalaise, et Jerry McNeil fut appelé à arrêter trois durs lancers.

Meronek, Smart et Heffernan s'approchèrent dangereusement des buts de Bouvrette et firent passer un frisson dans le dos des spectateurs lorsque Smart parvint à enlever le disque à Baldwin, quelques pieds en avant des buts des As. A la suite d'une attaque massive du Royal, Reay s'empara du disque, près de la ligne bleue du club adversaire, éluda avec une dextérité consommée trois joueurs de l'équipe montréalaise, s'avança lentement dans la direction de McNeil, laissa ce dernier plonger sur la glace, puis lança le disque derrière le jeune cerbère de la métropole pour compter le premier but des As et mettre le score à 1-1. Inutile de dire que ce point souleva l'enthousiasme de la foule-record.

Quelques instants plus tard, le gros joueur de défense Mike McMahon bouscula Nil Tremblay sur la rampe et dut prendre le chemin du pénitencier pour y purger une punition mineure. Les As assiégèrent la forteresse ennemie et McNeil se montra encore très solide en bloquant deux ou trois lancers qui semblaient des points certains. Au retour de McMahon, le Royal contre-attaqua, mais les joueurs montréalais furent tenus en échec par les bloqueurs locaux.

Deuxième période

Les As attaquèrent encore dès le commencement de la deuxième session; le jeu se fit alors dans le territoire du Royal pendant les quatre premières minutes de jeu. Doug Baldwin manqua une belle chance de compter lorsqu'il reçut une passe de Darnell, environ trois pieds des filets. Ce fut ensuite au tour de Bill Reay et Bill Robinson à s'approcher des buts de McNeil et à menacer ce dernier.

A la suite d'une attaque en masse du club local, Meronek et Heffernan s'échappèrent avec le disque et Heffernan parvint à donner de nouveau l'avantage au club montréalais en trompant la vigilance de Bouvrette. La deuxième période était alors vieille d'un peu plus de cinq minutes. Cliff Malone fut envoyé au cachot lorsqu'il fit trébucher un joueur local et les As organisèrent alors une furieuse offensive. Les adversaires, tout simplement débordés, ne parvenaient pas à enlever le disque à nos porte-couleurs qui se le passaient avec précision et habileté. Finalement, les As réussirent à égaliser le pointage quand André Charest fit une belle passe à Eddie Emberg pour permettre à celui-ci de compter après 8.58 minutes de jeu.

Les As continuèrent à attaquer furieusement et les joueurs montréalais avaient peine à contenir leurs élans.

Les joueurs locaux continuèrent à harceler l'adversaire mais les joueurs montréalais se montrèrent aussi très agressifs. Les deux équipes diminuèrent leur allure vers la fin de la période.

Troisième période

Au commencement de la dernière manche, les As se lancèrent encore à l'attaque avec détermination mais Ernie Laforce réussit à s'emparer du disque et à pénétrer dans le territoire des As mais son lancer de côté manqua de précision.

Bill Robinson retint un adversaire dans la zone québécoise et il dut aller purger une punition mineure. Lionel Bouvrette eut l'occasion de démontrer une fois de plus sa solidité lorsqu'il bloqua deux durs lancers de Meronek et Heffernan. Mike McMahon donna la frousse à l'assistance quand il reçut une passe de Fernand Majeau, à quelques pieds des filets des As. McMahon lança durement sur Bouvrette, qui s'allongea sur la glace pour bloquer mais le joueur de défense du Royal lança de nouveau sur le retour et Bouvrette arrêta le disque de justesse.

Charest et Emberg réussirent ensuite à passer au travers de la défense de l'équipe montréalaise, mais les bloqueurs parvinrent à les mettre en échec près des buts. Cliff Malone pénétra peu après dans la zone locale mais Neil Colville lui enleva le disque à temps. Baldwin brisa à son tour une attaque du Royal quand il intercepta habilement une passe d'Ernie Laforce destinée à Alec Smart, à l'intérieur de la ligne bleue des As.

Le disque voyagea pendant plusieurs minutes d'un bout à l'autre de la patinoire et les joueurs locaux menacèrent les buts du Royal à plusieurs reprises. Alors que Bill Robinson tentait de pénétrer dans le territoire du club montréalais, Butch Stahan le fit trébucher et il dut prendre le chemin du pénitencier. La foule ne se gêna pas pour le conspuer.

Stahan venait à peine de prendre place sur le banc du pénitencier lorsque, pendant une attaque massive des As, Reay fit une passe à Neil Colville qui relaya le disque à Baldwin; celui-ci réussit à déjouer McNeil avec un dur lancer que le jeune cerbère ne put arrêter. Stahan était encore au cachot et l'horloge marquait 14.34 minutes.

La foule était dans le délire. Peu après l'enregistrement de ce but, Bill Robinson fut puni à son tour et Jimmy O'Connor le suivit au pénitencier. Ulric Tondreau réussit à s'échapper avec le disque mais Stahan réussit à le rejoindre alors qu'il s'apprêtait à lancer.

Numériquement inférieurs, les joueurs de la métropole continuèrent à attaquer mais comme ils venaient de tenter de s'approcher des filets de Bouvrette. Doug Baldwin passa le disque à Nil Tremblay, qui s'élança vers la zone du Royal, où il passa à son tour le disque à Norm Larson, qui réussit à prendre McNeil en défaut avec un lancer très difficile pour enregistrer le quatrième but des As et assurer la victoire de nos porte-couleurs.

ALIGNEMENTS

ROYAL		QUEBEC
McNeil	Buts	Bouvrette
Stahan	Déf.	Baldwin
McMahon	Déf.	Colville
Meronek	Centre	Tremblay
Smart	Aile	Tondreau
Heffernan	Aile	Larson

ROYAL : Subs : Hayes, Porteous, Majeau, O'Connor, Wiseman, Malone.

QUEBEC : Subs : Marchant, Emberg, Charest, Dartnell, Robinson, Reay, Gibbons.

SOMMAIRE

Première période

1 Royal, Meronek (Smart, McMahon) 1.16
2 Québec, Reay 15.16

Punitions : Dartnell, McMahon.

Deuxième période

3 Royal, Heffernan (Meronek, Smart) 5.59
4 Québec, Emberg (Charest) 8.58

Punition : Malone.

Troisième période

5 Québec, Baldwin (Colville, Reay) 14.34
6 Québec, Larson (Tremblay, Baldwin) 19.37

Punitions : Robinson 2, Stahan, O'Connor.

Arbitres : Arny Peterkin et Happy Shouldice.

Le hockey

HIER

Ligue SENIOR:
(Série finale 4 de 7)
Royal 2, Québec 4
(Québec en avant 2-1)
Ligue NATIONALE:
Aucune joute
Ligue AMERICAINE:
(Série semi-finale 4 de 7)
Cleveland 5, Buffalo 4
(Egaux à 1-1)

CE SOIR

Ligue NATIONALE:
(Séries semi-finales)
Toronto à Canadiens
Boston à Détroit
(Toronto et Boston en avant avec 2 points)
Ligue AMERICAINE:
(Série semi-finale 4 de 7)
Indianapolis à Hershey
(Hershey en avant 1-0)
Ligue INTERPROVINCIALE:
(Série finale 4 de 7)
Cornwall à Valleyfield
(Valleyfield en avant 2-1)
Ligue SENIOR:
Aucune joute

LES POSITIONS

LIGUE NATIONALE

	J.	G.	P.	P.	C.	P.
Boston	1	1	0	4	3	2
Toronto	1	1	0	1	0	2
Détroit	1	0	1	3	4	0
Canadiens	1	0	1	0	1	0

Victoire Hoppe sur le champion Cochrane

Boston, 22.— (PA) Willie Hoppe, de White Plains, N.Y., a établi un nouveau record au cours d'un match de championnat au billard, quand il a fait une série de 20 points consécutifs pour battre le champion Welker Cochrane par 60-36 en 24 manches, au "City Club".

Hoppe, qui a très mal figuré la veille quand il ne put scorer en 26 manches, a réussi son plus haut score à la 23e manche. Il a ainsi battu l'ancien record de 17 points consécutifs établi par Tiff Denton, en 1919, record qu'il répéta en 1941.

Quilles au Centre

Vendredi soir, le 23 mars, aura lieu le deuxième quart de finale dans la ligue de quilles du Centre Récréatif de Limoilou Inc., alors que les équipes Robert Simard et René Simard en viendront aux prises sur les allées 1 et 2. On s'attend à une chaude lutte entre ces deux équipes vu la force égale des joueurs en présence.

L'équipe Jean Giroux s'est assurée les honneurs du premier quart de finale en disposant de son adversaire par 2-0. Jean Giroux, capitaine de l'équipe, a roulé une partie simple de 205 tandis que son équipe enregistrait 782, soit la plus haute partie simple par équipe pour la soirée.

Un concours de slalom pour les titres senior et junior, le 25

Dimanche prochain, le 25 mars, le Quebec Ski Club présentera son concours de slalom pour les championnats junior et senior de la ville et du district de Québec.

Ce concours comprend deux descentes différentes. La première aura lieu dimanche matin, à 11 h., et la deuxième à 2 h. 30 p.m. Dans la première, tel qu'entendu avec la Zone, les entrées féminines seront acceptées pour déterminer le championnat féminin et compléter le concours du club de ski "Union Commerciale".

Seuls les concurrents qui ont pris une part active au concours de descente du 4 mars dernier seront admis, y compris ceux que des raisons positivement incontrôlables ont empêché de terminer, ou de prendre part à ce concours.

Le tirage des numéros sera fait au chalet du Quebec Ski Club, rue Calixa Lavallée, à 9 h. p.m., vendredi le 23 mars. Aucune entrée retardée ne sera acceptée. Les dossards seront remis aux concurrents à partir de 9 h. 30 dimanche matin, au chalet de la Zone. Le résultat de la première descente déterminera l'ordre du départ de la deuxième épreuve.

Pour les inscriptions, on est prié de communiquer avec M. Albert Laliberté, 15, rue Hamel, tél.: 6291, ou avec Mlle Françoise Rancour, 217, rue Latourelle, tél.: 2-3167.

Robert Savard gagne le prix

M. Robert Savard, 2, avenue Ruel, St-Grégoire, est l'heureux gagnant des $50 mis en rafle par la direction des Commandos juvéniles. La direction du club remercie tous ceux qui ont aidé l'équipe dans ce tirage.

Soyez prêts pour Pâques . . .

COMPLETS et PALETOTS

Modèles printaniers et distinctifs

Choisis avec soin par Holt Renfrew . . . attention particulière apportée au style, à la qualité et au fini.

PALETOTS en tissu de gabardine, "Covert", tweed, velours ....
29.50 à 49.50

COMPLETS en serge et worsted ......
29.50 à 50.00

Département des hommes — 3ème plancher

HOLT RENFREW

35 rue Buade Québec

QUALITÉ INCORPORÉE

FOR TRUCK, BUS, TRACTOR & HEAVY DUTY AUTO SERVICE
Willard
COMMERCIAL

La qualité qui rend les Batteries Willard extra-sûres, extra-robustes et extra-durables est incorporée, par des ouvriers habiles, dans les matières premières employées. Puis elle est sauvegardée par les 74 vérifications et inspections auxquelles chaque Batterie Willard est soumise. Quand vous achetez une Willard, vous achetez sagement—parce que vous achetez de la qualité.

Willard BATTERIES A REMPLISSAGE DE SÛRETÉ

. . . l'énergie nécessaire!

WILLARD STORAGE BATTERY CO. OF CANADA, LTD., TORONTO, ONTARIO

Station de service des batteries "WILLARD"
GERARD GUAY
101-103, côte d'Abraham, Québec,
Tél.: 2-3707

COLISÉE
Téls.: 5129, 2-7041, local 44-45
CE SOIR ---- PATINAGE
7 h. à 8 h. — de fantaisie
8 à 10 h. — Fanfare
Messieurs 35c — Dames 25c
Spectateurs 10c — Taxe incluse.

Au premier rang...
GRADS
Douces Cigarettes GRADS
BOUTS UNIS OU LIÈGE

PAR LEUR DOUCEUR

Cigarettes GRADS

L'UNIVERSITE McGILL, DE MONTRÉAL — Fondée en 1821 par charte royale, grâce à la générosité de James McGill. Des dons généreux de Montréalais et autres personnes, ainsi que de sociétés philanthropiques lui permettent toujours d'accroitre son activité et son influence.

203

Cagney craint un piège de Robert

La direction du Club Athlétique Champlain a réussi, après maintes démarches, à décider George Cagney, le champion poids-lourd junior du monde, à défendre son titre demain soir, à la Tour, contre le gladiateur américain Jim Spencer.

Nous avions annoncé hier que Cagney projetait de faire le grade chez les poids-lourds et qu'il avait l'intention de s'attaquer à nul autre que le champion Yvon Robert, à qui il tient fortement à lancer un défi. C'est probablement à ce sujet qu'il craint le résultat de son match de demain soir contre Spencer.

Cagney a déclaré que Spencer, qui a connu de grands succès aux Etats-Unis comme lutteur scientifique et rude, au besoin, est arrivé dans la province de Québec récemment et qu'il a déjà remporté plusieurs victoires. Il est apparu ici une couple de fois et il a prouvé qu'il s'y connait en fait de lutte. Cagney a ajouté qu'il doute que Spencer serve d'instrument à Yvon Robert qui ne demanderait pas mieux que de le voir éliminer parmi les aspirants au fameux lutteur montréalais. C'est pour cette raison, a affirmé le gérant Roland Ste-Marie, que Cagney a exigé un match-revanche contre Spencer au cas où celui-ci le battrait demain soir.

Il ne faut pas oublier que la semi-finale opposera deux des lutteurs les plus rudes, Paul Lortie et Bob Langevin. Ce dernier a dit qu'il préférerait aller dans l'arène sans arbitre, vu qu'il doit généralement travailler contre deux hommes. Dick Marshall et Eddie Ben Jackson devraient fournir un beau combat scientifique dans le "spécial", tandis que Cyclone Lecavalier et Young McCoy feront les frais du premier combat.

Robin-Latreille à Lauzon demain

Encore une fois, les Chevaliers de Colomb de Lévis se sont surpassés pour présenter aux nombreux amateurs qui suivent avec intérêt leurs séances de lutte du vendredi soir, au camp de Lauzon, un programme de choix.

Dans une finale de deux de trois à finir, Aurèle Robin, le rude lutteur lévisien, depuis peu champion canadien à 150 lbs, défendra son titre et sa ceinture contre le brutal lutteur montréalais Jean Latreille. Ce dernier est la terreur des lutteurs de sa catégorie à Montréal et ailleurs. Latreille arrive ici avec un record fort enviable; il a en effet réussi à battre successivement des lutteurs de la trempe de Henri Dufresne, Sam Chuck, Tiger Delisle, Jacques Larose, etc. Il se fait fort de mater en deux temps et trois mouvements le champion et de rapporter ainsi le titre canadien à Montréal.

Dans un second combat final de deux de trois en 90 minutes, le champion Paul Néron, détenteur des titres Québec-District et canadien à 142 lbs, rencontrera Sonny Larue qui s'est toujours affirmé son plus sérieux adversaire au "neck lock". Néron affirme qu'il vaincra Larue en deux chutes rapides, grâce à son "neck lock" et une autre série de prises efficaces qu'il a pratiquées sérieusement dernièrement. Néron, pour sa part, est convaincu de son triomphe sur le champion.

Dans le combat spécial l'on assistera au début de la séance à un magnifique combat de science et d'agilité entre le populaire "as de la savate" de Montréal, Bert Young, et Spider Dick, l'agile lutteur acrobate local.

La séance débutera à 8 h. 30 précises. Les dames, comme toujours sont gracieusement invitées.

Le tournoi provincial

La cédule du 5e tournoi provincial de petites quilles se complète au jour le jour et lors de l'ouverture, le 8 avril prochain, il ne restera pas beaucoup de soirées libres.

On compte encore des nouveaux groupes qui prendront part au 5e tournoi provincial au cours des mois d'avril et de mai. Il s'agit du Patronage de Lévis, de la ligue 303-Cases de l'Arsenal de St-Malo, des employés de Davie Shipbuilding, etc. Ils ont été enregistrés respectivement par M. Donat Michaud, de la Buanderie Lévis Ltée. ; M. A. Lyonais, Fernando Bégin.

Dans le tournoi provincial féminin on compte comme nouveau groupement les Filles d'Isabelle, les employées de Davie Shipbuilding et les dames du Manoir de Lévis.

Dans quelques jours nous publirons une cédule de dates réservées présentement et une autre cédule de dates encore libres.

D'ici là nous invitons les nombreux intéressés à communiquer avec M. Paul-Emile Bélanger, secrétaire, 56, rue Lafayette, téléphone: 3-3163.

LE CASTING CLUB DE QUÉBEC INC.

A LA LIGUE DES PECHEURS A LA MOUCHE

C'est ce soir jeudi le 22 mars, à la salle St-Sacrement, qu'aura lieu la dernière partie régulière de la cédule. On procédera jeudi prochain aux parties de détail. Dans le prochain communiqué, soit celui de jeudi prochain, on donnera la liste complète des équipes, avec les points, qui détailleront pour le championnat.

L'équipe du président, le Marmier, — qui n'a pas encore perdu une partie, — est toujours en tête avec une avance de deux points sur ses plus proches concurrents le Port aux Quilles et le Cime des Monts. La lutte promet d'être chaude car ces équipes sont très bien balancées.

M. M.-L. Grégoire, "caster" du Sautowriski, gagna le concours handicap avec un pointage, y compris le handicap, de 140 points (handicap 40 — score 100). Il était suivi de près par M. T. Babin, avec un score de 131 points.

Les meilleurs scores

M. Bédard	90
F. de B. Gourdeau	90
Gilles Montminy	90
G. Pouliot	90
Ernest Trudel	80
A. Thivierge	80
G. Morency	80
L. Paradis	80
St-Denys MacDonald	70
B. Castonguay	70
L. Talbot	70
M. Lavigueur	70
L. Duval	70
F. Paré	70
J. E. Chabot	70

Position des équipes

	J.	G.	P.	N.	P.
Marmier	6	4	0	2	10
Port aux Quilles	6	4	2	0	8
Cime des Monts	6	4	2	0	8
Sautowriski	6	3	2	1	7
Parc des Laurentides	6	3	3	0	6
Laurentides	6	2	3	1	5
La Roche	6	2	4	0	4

Kid Hecker champion chez les mi-moyens

Le brillant lutteur local, Kid Hecker, dont tous les sportifs de Québec se rappellent les prouesses est, depuis vendredi soir dernier, champion mondial chez les mi-moyens, à la suite de sa victoire en deux chutes consécutives sur le rude et puissant Henri (Coca-Cola) Dufresne.

Hecker dut d'abord, il y a quinze jours, participer à un tournoi éliminatoire dont il est sorti vainqueur après avoir battu trois fameux rivaux à l'aide de son arme favorite, la savate.

Démonstration de culture physique

Le département de l'éducation physique de la Young Women's Christian Association a offert hier soir sa démonstration annuelle, au local de la Y.W.C.A., rue Ste-Anne.

Plus d'une centaine de personnes ont assisté à cette démonstration, qui comprenait des exercices physiques, des danses de toute sorte et des pièces de chant. Tous les articles au programme ont été exécutés avec une splendide tenue par les jeunes filles qui font partie de ce club récréatif.

Les danses étaient dirigées par Mme Fred Grant et ont remporté un vif succès. Les jeunes filles qui ont participé aux exercices physiques dirigés par Mlle Suzanne Eon ont aussi remporté de nombreux applaudissements.

Le choeur du club, sous la direction de Mlle Rolande Drolet, a exécuté une couple de jolies pièces, avec Mme R. Rioux au piano, tandis que Mlle Lily Fleury a interprété deux chansons en solo. Au programme se trouvaient également une couple de tableaux, sous le titre "Le Concerto de Varsovie", dirigé par Mlle Thérèse Lyonnais, et "La danse des lutins", dirigé par Mme Fred Grant. Il y eut aussi une exhibition de badminton et de ballon au panier, dirigées par Mlle Fern Wintle et Mlle Moira Cumming.

Après la représentation, un goûter a été servi dans la cantine du club.

Joncas premier à Drummondville

Des quilleurs de Québec ont participé au tournoi individuel de Drummondville, samedi dernier. Parmi ceux-ci, Raymond Joncas, de la Jeunesse Libérale, s'est emparé de la première position en obtenant un total de 1008 points en six parties pour une moyenne de 168. René Paquin a pris la deuxième position avec une moyenne de 161.1 tandis que J.-A. Ducré s'est classé troisième avec une moyenne de 152. Les quilleurs québecois désirent remercier la direction de la salle Victory pour la chaleureuse réception qu'elle leur a réservée.

La première exploitation des puits d'huile de Russie était faite à la main et on montait le pétrole dans des outres de cuir à l'aide d'un câble et d'une poulie.

Coupe "Syndicat" au Jacques-Cartier

Le tournoi 'round robin" pour la coupe "Syndicat", au club de curling Jacques-Cartier, débutera ce soir, à 7 h. 30, sur les glaces de ce populaire club.

Les seize équipes inscrites dans ce tournoi sont réparties en deux sections, A et B. On s'attend à une lutte contestée entre les diverses équipes. Tous les concurrents démontrent un bel enthousiasme. La compétition se poursuivra jusqu'au 7 avril.

Voici la cédule du tournoi:

SECTION "A"

Jeudi 22 mars, 7.30 heures, glace 7 : E. Morency vs Lucien Côté.
Jeudi 22 mars, 7.30 heures, glace 8 : J. P. Fortin vs E. Labrecque.
Jeudi 22 mars, 9.15 heures, glace 7 : Jos. Cauchon vs Henri Duclos.
Jeudi 22 mars, 9.15 heures, glace 8 : Alf. Gravel vs C. A. Emond.
Samedi 24 mars, 7.30 heures, glace 7 : Lucien Côté vs C. A. Emond.
Samedi 24 mars, 7.30 heures, glace 8 : Alf. Gravel vs Henri Duclos.
Samedi 24 mars : 9.15 heures, glace 7 : Merency vs J. P. Fortin.
Samedi 24 mars, 9.15 heures, glace 8 : Cauchon vs Labrecque.
Mardi 27 mars, 7.30 heures, glace 7 : Morency vs Cauchon.
Mardi 27 mars, 7.30 heures, glace 8 : Duclos vs C. A. Emond.
Mardi 27 mars, 9.15 heures, glace 7 : Gravel vs Labrecque.
Mardi 27 mars, 9.15 heures, glace 8 : Lucien Côté vs Fortin.
Jeudi 29 mars, 7.30 heures, glace 7 : Morency vs Gravel.
Jeudi 29 mars, 7.30 heures, glace 8 : Duclos vs Labrecque.
Jeudi 29 mars, 9.15 heures, glace 7 : Fortin vs Emond.
Jeudi 29 mars, 9.15 heures, glace 8 : Lucien Côté vs Cauchon.
Mardi 3 avril, 7.30 heures, glace 7 : Labrecque vs Emond.
Mardi 3 avril, 7.30 heures, glace 8: Fortin vs Cauchon.
Mardi 3 avril, 9.15 heures, glace 7: Morency vs Duclos.
Mardi 3 avril, 9.15 heures, glace 8: Lucien Côté vs Gravel.
Jeudi 5 avril, 7.30 heures, glace 7: Cauchon vs Emond.
Jeudi 5 avril, 7.30 heures, glace 8: Fortin vs Gravel.
Jeudi 5 avril, 9.15 heures, glace 7 : Lucien Côté vs Duclos.
Jeudi 5 avril, 9.15 heures, glace 8 : Morency vs Labrecque.
Samedi 7 avril, 7.30 heures, glace 7 : Lucien Côté vs Labrecque.
Samedi 7 avril, 7.30 heures, glace 8 : Cauchon vs Gravel.
Samedi 7 avril, 9.15 heures, glace 7 : Morency vs Emond.
Samedi 7 avril, 9.15 heures, glace 8 : Fortin vs Duclos.

Nom des joueurs et des équipes section "A" :
R. Chagnon, Eug. Bois, C. Eug. Côté, Emile Morency, skip ;
H. Faber, Ad. Laberge, R. Brissette, Lucien Côté, skip ;
J. Larue, L. Vallerand, G. Amyot, J. P. Fortin, skip ;
R. Thivierge, Geo. Couture, L. Duquette, Jos. Cauchon, skip ;
R. [illegible], R. Brodrique, P. A. Chaput, Alf. Gravel, skip ;
Geo. Audet, R. Beaulieu, A. Bourret, Henri Duclos, skip ;
Art. Fournier, Sarto Egan, L. Cantin, E. Labrecque, skip ;
H. Thibault, L. G. Lepinay, C. E. Piché, C. A. Emond, skip.
Joueurs libres : R. Paquet, J. Brown, J. Gravel, J. Massicotte, Claude Frenette, L. Cantin, Geo. Trakas, H. Toussaint, Adolphe Marceau, Antonio Robitaille, S. Germain, etc.

SECTION "B"

Vendredi 23 mars, 7.30 heures, glace 7 : C. E. Michaud vs Henri Auger.
Vendredi 23 mars, 7.30 heures, glace 8 : R. Talbot vs W. Samson.
Vendredi 23 mars, 9.15 heures, glace 7 : J. Aimé Déry vs L. H. Côté.
Vendredi 23 mars, 9.15 heures, glace 8 : P. A. Catellier vs H. Giguère.
Lundi 26 mars, 7.30 heures, glace 7 : Auger vs Giguère.
Lundi 26 mars, 7.30 heures, glace 8 : Catellier vs L. H. Côté.
Lundi 26 mars, 9.15 heures, glace 7 : Marchand vs Talbot.
Lundi 26 mars, 9.15 heures, glace 8 : Déry vs Samson.
Mercredi 28 mars, 7.30 heures, glace 7 : Marchand vs Déry.
Mercredi 28 mars, 7.30 heures, glace 8 : L. H. Côté vs Giguère.
Mercredi 28 mars, 9.15 heures, glace 8 : Auger vs Talbot.
Mercredi 28 mars, 9.15 heures, glace 7 : Catellier vs Samson.
Lundi 2 avril, 7.30 heures, glace 7 : Marchand vs Catellier.
Lundi 2 avril, 7.30 heures, glace 8 : L. H. Côté vs Samson.
Lundi 2 avril, 9.15 heures, glace 7 : Talbot vs Giguère.
Lundi 2 avril, 9.15 heures, glace 8 : Auger vs Déry.
Mercredi 4 avril, 7.30 heures, glace 7 : Samson vs Giguère.
Mercredi 4 avril, 7.30 heures, glace 8 : Talbot vs Déry.
Mercredi 4 avril, 9.15 heures, glace 7 : Marchand vs L. H. Côté.
Mercredi 4 avril, 9.15 heures, glace 8 : Auger vs Catellier.
Vendredi 6 avril, 7.30 heures, glace 7 : Déry vs Giguère.
Vendredi 6 avril, 7.30 heures, glace 8 : Talbot vs Catellier.
Vendredi 6 avril, 9.15 heures, glace 7 : Auger vs L. H. Côté.
Vendredi 6 avril, 9.15 heures, glace 8 : Marchand vs Samson.
Lundi 9 avril, 7.30 heures, glace 7 : Auger vs Samson.
Lundi 9 avril, 7.30 heures, glace 8 : Déry vs Catellier.
Lundi 9 avril, 9.15 heures, glace 7 : Marchand vs Giguère.
Lundi 9 avril, 9.15 heures, glace 8 : Talbot vs L. H. Côté.

Nom des joueurs et des équipes, section "B":
C. A Lepage, Alf. Roy, Art. Egan, C. E. Marchand, skip ;
Roméo Roy, G. Boivin, F. P. Noel, H. Auger, skip ;
M. Gendron, Paul Talbot, Léo. Dugal, Réal Talbot, skip ;
P. Bellavance, J. Lepine, Léop. Roy, J. Aimé Déry, skip ;
J. E. Lepage, J. A. Juneau, Frs Auger, P. A. Catellier, skip ;
D. Bilodeau, C. H. Côté, Jules Paradis, L. H. Côté, skip ;
H. Roberge, Aimé Déry jr, L. Morisset, W. Samson, skip ;
Henri Bouchard, M. Brousseau, O. Lechasseur, H. Giguère, skip.
Joueurs libres : les mêmes que la section "A".

Le club National

M. Arthur Godbout, gérant d'affaires de l'Association sportive nationale, nous demande de faire une mise au point au sujet des clubs représentés à la première réunion de la ligue Senior de balle molle de Québec. Dans le rapport de l'assemblée, on mentionnait, au nombre des clubs représentés, le club Duplessis, alors qu'il s'agissait bien du club National, qui est indépendant de tout groupement politique.

Les relations entre la Finlande et l'U. R. S. S.

New-York, 22 — (PA) — La politique future de la Finlande n'entravera plus jamais les intérêts de l'Union soviétique", a dit le premier ministre Juho K. Paasikivi, dans une allocution radiodiffusée. Au cours d'une entrevue avec un journaliste suédois, il aurait de plus ajouté que le peuple finlandais tendra encore davantage dans la direction de la Russie en ce qui concerne son orientation politique.

Cleveland gagne 5-4

Buffalo, 22.— (PA) Les Barons de Cleveland se sont ralliés quatre fois pour battre les Bisons de Buffalo 5 à 4, hier soir, en période supplémentaire. Ils sont maintenant égaux avec deux points chacun, dans leur série semi-finale pour le championnat de la ligue Américaine. L'assistance à cette joute se chiffrait à 8,190 spectateurs.

Nelson bat Snead

Charlotte, C. du N., 22.— (PA) — Byron Nelson a remporté les honneurs du tournoi "open" disputé ici, en battant Sam Snead par quatre coups de mieux, au cours d'un second match de 18 trous des plus contestés. Environ 1,800 amateurs de golf en furent témoins.

Nelson réussit un trois au-dessus du "par" à 69, pour gagner son cinquième tournoi, cet hiver. Son rival fit 73; il ne put enregistrer une quatrième victoire consécutive dans un tournoi et la septième dans sa tournée, en dépit de son brillant jeu.

Joyeuses agapes à la Can. Import

Samedi soir dernier, 17 mars, avait lieu le banquet offert par les officiers de la compagnie Canadian Import Company Ltd. à leurs employés ainsi qu'à un groupe de Montréal. Le banquet eut lieu au restaurant Kerhulu, et une cinquantaine de convives y assistaient.

M. W. Q. Stobo, le vice-président et gérant général, présidait à la table d'honneur, et il avait à sa droite : MM. Colin W. Webster, le président de la compagnie, H. C. Thorn, le secrétaire-trésorier, J. W. Benson, R. C. Webster, H. L. Pritchard, J. N. McCoun, et à sa gauche MM. Harry Aird, gérant à Montréal, H. G. DeGuise, Geo. Whitehead, Harold Madden, M. K. Craig, assistant-gérant général à Québec, et Art. Hawker.

A la conclusion du banquet, M. W. Q. Stobo souhaita la bienvenue aux visiteurs, et en même temps les félicita pour leur victoire remportée le matin dans une partie de curling pour le trophée du président Colin W. Webster et dont l'on trouvera les détails plus bas.

M. Stobo profita aussi de l'occasion de remercier son personnel pour le dévouement et la coopération durant l'année expirée, et exprima son entière confiance pour le prochain terme fiscal, lequel en raison de la rareté du charbon, serait une année difficile, mais il se déclara optimiste et invita le personnel à se montrer à la hauteur de leur tâche, afin de satisfaire les consommateurs, qui eux aussi passaient par des temps très difficiles.

Il invita ensuite le président de la compagnie, M. Colin W. Webster, à adresser la parole. M. C. W. Webster en profita pour donner une conférence sur son dernier voyage en Angleterre, en septembre 1944. Cette conférence fut écoutée attentivement par les convives, et très intéressante à tous les points de vue.

Les orateurs suivants adressèrent quelques mots : M. Harry Aird, R. C. Webster, Geo. Whitehead, M. K. Craig, et autres.

Un programme de divertissements fut ensuite offert aux convives, et plusieurs numéros furent exécutés par des membres du personnel de Québec, lesquels ont montré des talents inconnus jusqu'ici. Le programme fut très goûté par les convives.

Les membres du personnel sont reconnaissants à leurs officiers pour ces réunions annuelles, lesquelles ne peuvent que stimuler la bonne entente entre patrons et employés.

Dimanche matin, le 18 mars, le groupe de visiteurs de Montréal fut conduit au Lac Beauport, où ils étaient à même de jouir de la beauté du site idéal pour le ski. Ils furent ensuite reçus à dîner au Manoir St-Castin.

Dans l'après-midi, ils étaient les invités de M. R. C. Webster, à visiter la ferme de Rockledge, à Stoneham, et opérée par ce dernier. Aux deux endroits et en cours de route, tous se déclarèrent enchantés des beautés pittoresques qui s'offraient à leur vue, tant que la ville et ses environs, et manifestèrent le désir de venir admirer nos montagnes durant l'été.

Les visiteurs retournèrent à Montréal par le train de 5.50 heures et remercièrent leurs confrères pour la magnifique réception qui leur avait été réservée.

Le groupe de Montréal comprenait MM. Harry Aird, Colin W. Webster, J. W. Benson, Geo. Whitehead, E. A. Morley, H. L. Pritchard, Harold Madden, Art. Hawker et J. N. McCoun.

Le groupe de Québec qui avait charge de recevoir les visiteurs comprenait MM. W. Q. Stobo, H. C. Thorn, M. K. Craig, R. C. Webster, H. G. DeGuise, L. P. Carbonneau, L. H. Côté, Geo. W. Blackburn, E. A. Burridge, et autres.

Samedi, le 17 mars, sur les glaces du club de curling Jacques-Cartier, fut jouée la deuxième partie d'une série de deux parties (home and home) au total des points, entre des équipes de Montréal et Québec.

Tous les hivers, ces équipes se disputent amicalement la possession du trophée de leur président, M. Colin W. Webster. La première partie pour cette saison fut jouée à Montréal le 3 février dernier, et alors l'équipe de M. W. Q. Stobo, de Québec, remportait la victoire avec la marge d'un point seulement sur ses rivaux de Montréal.

Les Montréalais espéraient gagner la série lors du match-revanche, joué ici samedi dernier, mais l'équipe de M. Harry Aird a causé une surprise en gagnant la 2e partie 12-7 et la série au total de 21-17. Voici le sommaire ainsi que le nom des équipes:

3 février, à Montréal

QUEBEC	MONTREAL
G. W. Blackburn	A. Reid
L. H. Côté	J. N. McGoun
L. P. Carbonneau	J. W. Benson
W. Q. Stobo	Harry Aird
Skip 10	Skip 9

17 mars à Québec

QUEBEC	MONTREAL
G. W. Blackburn	H. Madden
L. H. Côté	J. N. McGonu
L. P. Carbonneau	J. W. Benson
W. Q. Stobo	Harry Aird
Skip 7	Skip 12

Résultat final

Montréal 21 points
Québec 17 points

Cette partie fut chaudement contestée, car au huitième bout d'une partie de dix bouts, lorsque le score était presque égal, le skip Harry Aird enleva l'espoir aux équipiers de M. W. Q. Stobo, en jouant un coup parfait, lequel changea un bout de 7 points contre une équipe, pour en faire compter un en sa faveur. Cela lui assura pratiquement la victoire au lieu d'une défaite très cuisante.

Les Montréalais détiendront donc le trophée pour une année, et la deuxième fois en l'espace de cinq ans. Les Québecois l'ayant déjà gagné trois fois.

Immédiatement après la partie, une réception eut lieu dans les spacieuses salles du club Jacques-Cartier, et ensuite un lunch fut offert aux participants ainsi qu'aux visiteurs. Le lunch était présidé par M. W. Q. Stobo, de Québec, et le vice-président et gérant général de la compagnie lequel souhaita la bienvenue aux visiteurs, et en même temps félicita les Montréalais pour leur victoire. Il en profita aussi pour remercier le président J. G. Cloutier et ses officiers pour leur générosité en mettant les glaces et le chalet du club à la disposition du groupe pour une autre fois. Il en profita aussi pour souhaiter à ce populaire club les meilleurs voeux pour son succès futur, et en même temps se déclara enchanté des améliorations apportées, tant qu'au confort et sa propreté.

Assistaient au lunch, en plus de M. W. Q. Stobo, les invités suivants en commençant par Montréal : MM. Colin W. Webster, président de la compagnie ; Harry Aird, gérant, — W. Benson, Geo. Whitehead, H. L. Pritchard, Art. Hawker, Harold Madden, J. N. McGoun et E. A. Morley. De Québec : MM. M. Craig, assistant-gérant général ; H. C. Thorn, secrétaire-trésorier ; R. C. Webster, H. G. Doguise, L. H. Côté, G. W. Blackburn, L. P. Carbonneau et E. A. Burridge.

Immédiatement après le lunch, les visiteurs admirèrent Québec et ses environs et visitèrent différents établissements locaux. Tous se déclarèrent enchantés du site de la vieille capitale et ses environs.

Nommés vice-présidents de J. J. Gibbons Limited

agents de publicité

Bureaux à Toronto, Montréal, Winnipeg, Régina, Calgary, Edmonton, Vancouver

WALTER KIEHN

LEO COX

M. Kiehn est un ex-président de The Advertising & Sales Club de Toronto et de The International Affiliation of Sales & Advertising Clubs; membre du Board of Trade de la ville de Toronto et du Board of Trade Club; membre du Comité des Services de Guerre du Club Kiwanis de Toronto; président du Comité des Relations publiques du U.S.A. Men's Club, et membre du Club Canadien. Il a été une des chevilles ouvrières dans les questions ayant trait à la publicité, à la vente et à la propagation des ventes dans toutes les phases. Dans le champ de l'entrainement des vendeurs il a rempli d'importantes fonctions et sur les sujets de la publicité et de la vente il a donné des conférences à des clubs et à des organisations disséminés d'un océan à l'autre.

Né à Chicago, Illinois, il a fait aux Etats-Unis ses premières expériences en affaires à titre de reviseur de copies dans les journaux, éditorialiste, éditeur-gérant, gérant d'affaires et gérant de publicité. En cette dernière capacité M. Kiehn a pris contact avec des marchands dans tous les états de l'Union américaine.

En 1929 il arrivait au Canada où il est devenu directeur de publicité; plus tard il devenait directeur des ventes de la Rogers-Majestic Corporation Limited. Il est entré en 1933 au bureau de Toronto de la compagnie J. J. Gibbons Limited, en qualité de membre du service de comptabilité.

Né en Angleterre où il a aussi reçu son éducation, M. Leo Cox est bien connu dans les cercles publicitaires et littéraires du Canada. A la suite de dix années d'expérience comme gérant d'annonces et de publicité pour la ligne Cunard-White Star au Canada, il entrait en 1935 au bureau de Montréal de la maison J.J. Gibbons Limited, agence de publicité, et depuis lors il est resté à titre de comptable au service de cette compagnie. En 1937 il a été président de l'Advertising Club de Montréal.

Dans le champ des lettres canadiennes, M. Cox est mieux connu pour ses poésies. Son dernier livre de poèmes, "North Star" a été en 1944 couronné du "Prix David", décerné par la province de Québec pour littérature anglaise. Des articles de M. Cox sur des sujets concernant la littérature et les voyages ont été publiés dans nombre de publications anglaises, canadiennes et américaines. Sa série radiophonique, "Crusaders in Britanny", a été diffusée l'année dernière par un réseau d'un océan à l'autre sur les programmes de la CBC.

M. Cox a été vice-président national et il est actuellement trésorier honoraire de l'Association canadienne des Auteurs, et ex-président de sa succursale de Montréal; dans la dernière guerre il a servi outre-mer en qualité d'officier dans le Corps canadien des Mitrailleuses.

Il est très DOUX

COMPLETEMENT ENVELOPPÉ

CASHMERE Papier de Toilette

3 ROULEAUX 25¢ (2250 FEUILLES)

Aussi fabricants de SNOWCAP Second après CASHMERE
CASHMERE
PURE SOFT TISSUE
750 SHEETS
SNOWCAP

Où est Jos?

Il récupère des magazines en Hollande!

LES magazines valent leur pesant d'or pour nos gars sur les lignes de feu.

Afin de pourvoir aux besoins des matelots soldats et aviateurs canadiens répartis par tout l'univers, *il faut* des centaines de milliers de magazines tous les mois. Jetez un coup d'oeil autour de votre domicile *aujourd'hui*, et apportez les magazines que vous avez lus à un bureau de poste, magasin à rayons ou grand magasin à succursales.

Ne l'oubliez pas! Les magazines aident à maintenir le moral; *c'est là l'arme la plus puissante de la nation.*

Contribuée par la BRASSERIE Dow MONTRÉAL

IL FAUT TOUT FAIRE POUR GAGNER LA GUERRE D-67-F

Enérgétique... Appétissant!

AU LIEU de n'avaler qu'une bouchée et une gorgée au déjeuner, prenez des déjeuners nourrissants comprenant du NABISCO SHREDDED WHEAT, et voyez la différence que cela fait! Cette délicieuse, céréale aide à fournir des protéines et hydrates de carbone énergétiques, ainsi que des quantités utiles de fer et de phosphore.

Dans ces biscuits tendres . . . grillés jusqu'à un beau brun doré . . . vous obtenez les éléments nutritifs du blé complet canadien 100% avec tout le son et le germe de blé. Le NABISCO SHREDDED WHEAT est tout cuit, prêt à manger . . . et cependant aussi nourrissant qu'une céréale chaude.

NABISCO SHREDDED WHEAT—Savoureux, Prêt à Manger, et cependant aussi Nourrissant qu'une Céréale Chaude

44SAF

LE CAPITAINE JACQUES — On demande une jeune fille — Par FRANK TINSLEY

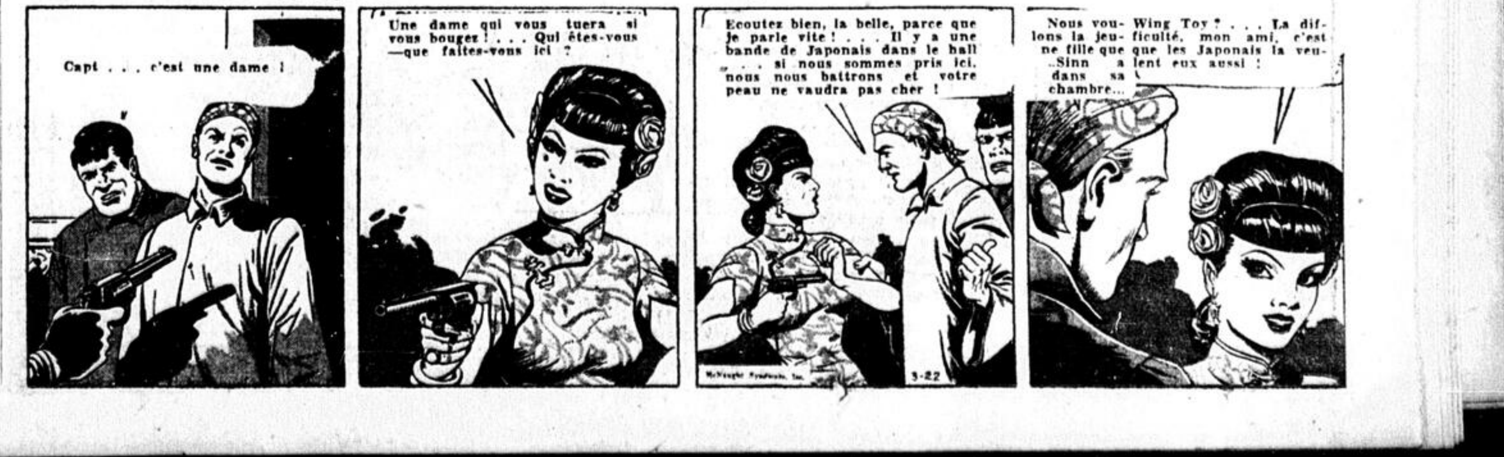
Capt . . . c'est une dame !
Une dame qui vous tuera si vous bougez ! . . . Qui êtes-vous —que faites-vous ici ?
Ecoutez bien, la belle, parce que je parle vite ! . . . Il y a une bande de Japonais dans le hall . . . si nous sommes pris ici, nous nous battrons et votre peau ne vaudra pas cher !
Nous voulons la jeune fille que . . Sinn a dans sa chambre...
Wing Toy ? . . . La difficulté, mon ami, c'est que les Japonais la veulent eux aussi !
McNaught Syndicate, Inc.
3-22

RESULTATS *la journée même . . .*

ESSAYEZ VOTRE CHANCE

Une petite annonce publiée dans

L'EVENEMENT JOURNAL

le matin produira des résultats le jour de sa publication.

Signalez: **7116**

L'Evénement - Journal est publié et imprimé coin des rues de la Couronne et St-Vallier, par "LE SOLEIL" Ltée, Henri Gagnon, président et directeur général.

TARIF

des annonces classifiées L'EVENEMENT - JOURNAL

Tél.: 7116

1 insertion — 25 mots ou moins .... .35
chaque mot additionnel ...... .02

Annonce classée avec titre en gros caractère (chaque titre comptant pour une ligne) ..... .25c
Annonce classée avec vignette : double-dard, 6 insertions consécutives pour le prix de 4 insertions, moins 15%

Contrat d'un an, 46 fois le prix de six insertions.

Les annonces venant de l'extérieur et réclamant un casier devront être accompagnées de .06 pour frais d'expédition du courrier.

Les avis de naissances, décès, fiançailles, mariages, services anniversaires, grand'messes, remerciements pour sympathies, etc., sont chargés à $1.00 l'insertion selon la formule ordinaire et chaque mot additionnel .02 ; exception est faite cependant pour les annonces de faveur obtenue qui seront chargées à $0.50 l'insertion. Dans les notes sociales, carnet mondain, etc., ces avis seront chargés à $1.00 l'insertion, suivant la formule officielle.

Prix de l'abonnement à L'Evénement-Journal, Québec et Lévis: $6 par année, $3.00 pour 6 mois, $1.50 pour 3 mois, 1 mois .65. A la campagne, $5 par année, $2.50 pour 6 mois, $1.25 pour 3 mois, 1 mois .45. Combiné ville et campagne : 12 mois $9.00, 6 mois $4.50, 3 mois $2.00, 1 mois $1.00.

Nous n'acceptons aucun avis de naissance, fiançailles, mariages, décès, par téléphone. Il en est de même pour les avis de non-responsabilité.

26 insertions consécutives pour 4 fois le prix de 6 insertions.

AGENTS

SI VOUS ETES AMBITIEUX vous pouvez faire beaucoup d'argent avec un Territoire Rawleigh. Nous vous aidons à commencer. Expérience pas nécessaire. Emploi régulier. Ecrivez **RAWLEIGH, DEPT No ML-060-2-C, Montréal.**
7B U86051-C

ARGENT A PRETER

ARGENT A PRETER
sur 1ère hypothèque 5% et 6%. Aussi maisons à vendre et demandées. S'adresser : **L.-E. FORTIER, N. P., 72 DE L'EGLISE,** tél.: 9450. Rés. 4-5312.
OBX-7R—890971-C

ARGENT A PRETER sur automobile, meubles, etc., avec endosseur solvable. **COMMERCIAL FINANCE CORP. LTD., 37, DE LA COURONNE,** Ch. 215. Tél. 2-6488.
CAR-7HC—U85310-C

PRETS PERSONNELS

PRETS PERSONNELS pour toute fin raisonnable facilement disponibles à toutes les succursales de la Banque Royale du Canada. Remboursables par versements commodes. Endosseurs pas nécessairement requis. Informez-vous-en au gérant de n'importe quelle succursale.

LA
BANQUE ROYALE
DU CANADA
3 succursales à Québec
7 U85962-C

CHAMBRES A LOUER

CHAMBRE A LOUER — Grande chambre bien éclairée dans maison tranquille et sans enfant. Pour téléphone et visite après 6 heures p.m., à **213 RUE FRASER,** tél. 3-3491.

COMMERCE A VENDRE

MAGASIN, pharmacie, restaurants à vendre, coin Mazenod et Franklin. Aussi maison et terrain. Cause maladie. Ou bien maison et terrain seulement. **P. BOWEN, 166 MAZENOD.**
HRA-36B—U85892-C

CORRESPONDANCE

CLUB DE CORRESPONDANCE. Faites de nouvelles connaissances par la correspondance, renseignements gratuits. **STATION R., Casier 63, Montréal.** (Timbre)
HAA-Corr.—U82750-C

DIVERS A VENDRE

Salle à dîner

SET SALLE A DINER moderne, chaise recouverte en cuir rouge. S'adresser **MAURICE GILBERT, 36 COTE DU PASSAGE, LEVIS,** tél. 1052.
HBA-43B—U85919-C

ELEVES DEMANDES

Institut J. Thomas

25, ST-STANISLAS, Tél. : 2-7490. **Anglais, français, sténographie, clavigraphie, télégraphie, comptabilité, cours commercial anglais ou bilingue, baccalauréat, brevet de tous les examens de la province.**
HBA-46B—U83[illegible]-E

FOURRURES

Uldéric Bédard

MANTEAUX sur mesures ou prêts à porter. Assortiment complet de boléros en taupe chat, lynx, renard argenté, etc. **244, RICHELIEU,** tél. 3-4892.
246-OL-59B—U84708-C

FILLE DEMANDEE

ON DEMANDE une jeune fille bilingue pour travailler sur une machine à comptabilité Burroughs. Position en dehors de la ville pour une compagnie de pulpe et de papier sur la Côte Nord. Bon salaire et excellente pension. Les employés des industries essentielles ne sont pas éligibles. S'adresser **SERVICE SELECTIF NATIONAL, 15 de la Couronne, Québec.**
HHA-57B—U85837-E

"DEMANDE"

IMMEDIATEMENT institutrice bilingue, pour école privée ouverte par une compagnie de pulpe et de papier sur la rive nord du St-Laurent. Conditions de bien-être excellentes avec si désiré, opportunité d'un autre emploi durant la période des vacances. Faire application à **BOITE POSTALE 148, QUEBEC,** et inclure photo.
CBR-57B—U84937—E

LINGERIE DE SECONDE MAIN

Colporteurs - Marchands - Jobbers

Vous êtes sûrement intéressé dans l'achat de marchandises neuves et usagées pouvant se revendre rapidement avec tous profits. Notre assortiment est au complet dans toutes les lignes désirées. Prix défiant toute compétition. Une visite vous convaincra. Liste de prix sur demande. Notez bien l'adresse : **LA CO. ASSH ENRG., 785-86 ST-JOSEPH, Québec, P.Q.**
NLX-CDH—T81717-E

Quebec New Second Hand Jobbers

DEMANDEZ notre catalogue gratis pour toutes marchandises d'hiver, neuves et usagées. Grande attention pour commandes par malle. Gros et détail. **441½ ST-JOSEPH.**
BSR-CDHC—U85947-C

MALADIES

Pamphlet gratuit

TOUT HOMME qui a eu une maladie de voies urinaires, si légèrement qu'il ait été atteint, si bien guéri qu'il paraisse, si lointaine qu'en soit l'origine, doit faire l'expérience recommandée dans le traité explicatif du Dr Prévost, intitulé "Ce que tout homme doit savoir avant et pendant le mariage", envoyé gratuitement sous enveloppe fermée. Ecrire à **l'INSTITUT DE PROPHYLAXIE, 2440 RUE HUTCHISON, MONTREAL.**
HHA-Mal.-C79446-C

MATERNITE

MATERNITE PRIVEE, dirigée par un médecin d'expérience, chambres privées et semi-privées, confort, sécurité, toute maladie traitée, bébés placés, avantages religieux. **CLINIQUE ST-THOMAS, 26-28 RUE ST-THOMAS, MONTMAGNY.**
AR-Mat.—U83698-C

HOPITAL DE LA MISERICORDE. Epreuve du feu, site salubre, confort moderne, maternité 3 catégories, salle commune, chambres semi-privées, chambres privées, internes en permanence, médecin au choix pour malades privés et semi-privés. Sécurité d'hôpital, réactions sérologiques, traitements toutes infections. Avantages religieux. Demandez admission à l'avance. Discrétion assurée. Mère Directrice, **686, CHEMIN STE-FOY, Québec.**
BR-Mat.-R.—U84913-E

MEDECINS

DOCTEUR CHARLES RINFRET, voies génito-urinaires, **médecine générale, petite chirurgie.** Traitement électrique. **Maladies vénériennes. 59 ST-JOSEPH,** appt 101, Québec. Heures du bureau 10 à 11 hrs a.m. et 2 à 4 hrs p.m. Le soir lundi, mercredi, vendredi, 7 à 8 hrs. **TEL.: 2-4461.**
HBA-C.D.R.—U83215-E

Dr **J.-O. DUSSAULT,** ex-élève des hôpitaux de Paris. Spécialités : maladies vénériennes et maladies de la peau. **617 ST-JEAN.** Tél. : 2-1935.
BR-Méd. R—U84342-E

PERSONNELS

HOMMES 30, 40, 50 ANS, VOTRE VIGUEUR ou vitalité baisse ? Essayez Tablettes Ostrex. Contiennent toniques, stimulants, facteurs d'entrain normal. Paquet d'essai seulement 35c. Toutes pharmacies.
HHA-Pers.—U82666-C

TABLETTES SLENDOR sont efficaces. Provision 2 semaines $1 ; 12 semaines $5, aux **PHARMACIES DUBE et EAST.**
41-HIA-Pers.—U83523-C

REPARATIONS DE MATELAS

MATELAS FRONTENAC — TEL.: 5847. Frontenac Mattress Enrg. manufacturier matelas à ressorts, crin, laine échiffée, lit plume. Réparations sommiers. Rembourrage meubles. Attention spéciale aux communautés. **15 RUE BOISSEAU,** tél. 5847. **ULRIC POULIOT,** prop.
246-HRR-CHDC—U83116-C

REPARATIONS DE MEUBLES

REMBOURRAGE MEUBLES, 5847 — Chesterfield, divan studio, meubles antiques, rembourrage général et réparations de toutes sortes. Ouvrage général. **ULRIC POULIOT, prop., 15 RUE BOISSEAU,** tél. 5847.
246-HRR-CDHC—U83115-C

TERRAINS A VENDRE

GROS PIN — Terrain situé avenue des Epinettes, 45 x 75, à vendre. Occasion. Information écrire **1328 CHEMIN STE-FOY.**
HBA-106B—U85901-C

Décès à Québec de M. Henri Fréchette

M. Henri Fréchette, de Québec, qui fut gérant de la Motors Company pendant 25 ans est décédé subitement hier matin, à Québec, à l'âge de 49 ans et 5 mois. Il résidait à 161, rue de la Ronde, à St-Pascal-Baylon.

Il laisse dans le deuil : son épouse, née Marcelle Gauvin ; ses huit fils, le R. F. Roger Fréchette, des Frères Missionnaires, de Beauport ; Lucien et André, militaires ; Jean-Marcel, pompier, Raymond, Albert, Paul et Henri ; ses quatre filles, Madeleine, Pauline, Denise et Pierrette ; sa mère, Mme Joseph Fréchette ; ses beaux-frères, le major Théo. Plante, Lucien Gauvin et Rosario Gauvin ; ses belles-soeurs, Mme Albert Drolet, Mme Léon Pinsonnault, Mme Théo Plante, Mlle Jeanne Gauvin, Mme Jos Fréchette, ainsi que de nombreux neveux et nièces, cousins et cousines.

Paris, 22. — (Reuter) La France, la Hollande, la Belgique et le Luxembourg ont signé une "convention économique de consultation mutuelle" rédigée et initialée le 23 février. L'accord vise à coordonner le travail de reconstruction en France et en Hollande, et l'union douanière belgo-luxembourgeoise.

Votre patron, Madame

par

Anne Adams

No 4629

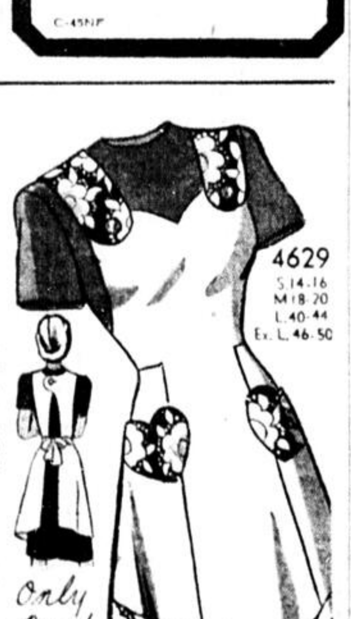

Il n'y a rien de plus pratique pour la maîtresse de maison que les tabliers. Pour qu'ils soient toujours propres, elle doit voir à en posséder plusieurs afin de changer souvent, selon les besoins. Voyez le modèle ci-dessus comme il semble pratique et comme les pièces du patron s'assemblent facilement.

Le patron se vend dans les grandeurs petite, médium, large et extra-large. La taille médium demande 1 vge de matériel de 35 pces de largeur et 3-4 vge de couleur contrastante.

Adresser votre commande comme suit : **SERVICE DES PATRONS**
L'EVENEMENT - JOURNAL
QUEBEC, P. Q.

Ecrire lisiblement votre nom et votre adresse et mentionner correctement le numéro du patron ainsi que la grandeur, s'il y a lieu. Ne pas demander des mesures autres que celles spécifiées.

Le prix de ce patron est de 25c. Seuls les bons de poste ou les chèques **PAYABLES AU PAIR** à Québec seront acceptés. Ne pas envoyer de monnaie ou de timbres-poste.

Les patrons offerts par notre journal ne sont pas échangeables et ne sont pas en vente à nos bureaux. Ils sont habituellement livrés dans un intervalle de 15 à 20 jours.

N.-B.—Les instructions servies avec ces patrons fabriqués par une maison anglaise ne sont fournies qu'en anglais.

Résultat pratique de la coopération

Ingersoll, Ont., 22. — (P. C.) L'éducation coopérative se répand rapidement dans l'ouest de l'Ontario à la suite des magnifiques résultats obtenus lors des premiers essais en 1942. Ce système consiste dans la réunion d'un canton en une région scolaire. Voici comment on opère : un comité loue une machine à coudre électrique qui servira à la démonstration dans 5 écoles différentes. Auparavant il aurait fallu se procurer 5 appareils ou aucun. Naturellement il y a eu de l'opposition au début mais les difficultés sont maintenant aplanies. Les résultats sont que les édifices scolaires sont beaucoup mieux tenus, des livres sont obtenus gratuitement et les salaires des instituteurs ont monté sans qu'une augmentation de taxes soit nécessaire.

Dans le ragoût,
un' goutte ou deux...
vous n'pouvez rien
faire de mieux!
HEINZ
57
SAUCE

● Seulement quelques gouttes de Sauce-57 Heinz donnent à tout — depuis les biftecks jusqu'aux ragoûts économiques — la saveur des fruits et légumes tropicaux et indigènes. C'est pourquoi les ménagères économes emploient souvent ce condiment dans leur cuisine, et en ont toujours une bouteille sur la table pour les oeufs et le poisson. Vous l'aimerez aussi!

SAUCE-57
Heinz
17 Saveurs
Mélangées en Une seule

C-45NF

Le Letitia ramène 746 combattants

Halifax, 22.— (PC—Par Syd Thomas, de la Presse Canadienne) — Moins de deux jours après leurs 511 camarades qui ont touché le Canada à bord du navire-hôpital Lady Nelson, 746 combattants canadiens, blessés ou malades, sont arrivés hier à Halifax, à bord du navire-hôpital canadien Letitia.

Ce contingent comprend 19 aviateurs, huit marins et des soldats de presque tous les services de l'armée.

Au nombre des blessés se trouve le lieutenant-colonel Guy Gauvreau, de Montréal, ancien commandant d'une brigade en Hollande. Il fut blessé lorsque le jeep dans lequel il se trouvait sauta sur une mine. Il était brigadier intérimaire à ce moment, mais il revint à son grade précédent de lieutenant-colonel, n'ayant pas servi pendant les six mois réglementaires à la confirmation de son grade de brigadier.

On remarque encore le soldat N.-M. Monet, d'Ottawa, qui fut blessé à deux milles et demi du Canal Léopold, en Belgique.

Hier soir, ces combattants sont montés à bord de trains-hôpitaux qui les conduiront dans leurs foyers ou dans les hôpitaux de leur région.

La radio française dans l'ouest canadien

Edmonton, 22. — (P.C.) Le ministre des Travaux publics de l'Alberta, M. W. A. Fallow, a dit hier que toute tentative de Radio-Canada pour accorder un permis de radiodiffuser à une station de langue française à Edmonton serait étudiée avec sérieuse considération par le gouvernement de cette province. M. Fallow qui est aussi ministre des chemins de fer et des communications téléphoniques commentait une dépêche de Winnipeg à l'effet qu'un permis avait été accordé pour la fondation d'une station française à St-Boniface et que des mesures identiques suivraient à Gravelbourg et Prince-Albert, en Saskatchewan, et à Edmonton, en Alberta. Le ministre a déclaré que Radio-Canada a déjà refusé d'accorder un permis au gouvernement albertain sous prétexte qu'Edmonton a déjà des centaines d'heures de programmes radiophoniques.

En congé de convalescence

Le sergent James-Georges-Myles O'Farrell, fils de M. John-P. O'Farrell, employé des Postes depuis trente-cinq ans et demeurant à 23½ rue St-Gabriel, à Québec, doit revenir prochainement au pays en congé de convalescence. Le sergent O'Farrell, membre du Seaforth Highlanders of Canada, a servi en Angleterre, en Afrique du nord, en Sicile et en Italie, où il a été blessé à la cheville droite et au dos par des éclats d'obus, récemment. Durant son séjour outre-mer, le sergent O'Farrell a servi aussi comme instructeur dans les services spécialisés de l'armée. Il parle quatre langues et a souvent été utilisé comme interprète. Il est le frère du capitaine John-Ross-Reid O'Farrell, aussi en service dans l'armée.

Civils libérés de St-Nazaire

Nantes, France, 22 — (P.A.) La garnison allemande assiégée à St-Nazaire, que les Alliés avaient ignorée au cours de la poussée à travers la France l'été dernier, a relâché 72 Français qu'elle détenait. Au nombre des civils ainsi libérés se trouvent 17 femmes. Les Allemands leur couvrirent les yeux et les lancèrent dans la zone dangereuse pour les forcer à courir deux milles afin de trouver refuge parmi les troupes alliées. A ce moment, ils étaient sous la menace constante du feu des deux camps.

Les prisonniers libérés ont déclaré qu'ils avaient été arrêtés à cause de leur hostilité à l'égard des autorités allemandes, mais que celles-ci leur avaient rendu la liberté pour adoucir leurs soucis de ravitaillement.

Un voyage de 18,000 milles

Londres, 22. — (Reuters) La R. A. F. a envoyé une mission de navigation aérienne au Canada et aux Etats-Unis, dans un bombardier Lancaster. L'avion est maintenant de retour en Angleterre, après un voyage de 18,000 milles. La tournée a remporté beaucoup de succès, a dit le commodore de l'air P. H. MacWorth, qui en avait le commandement. Les aviateurs britanniques ont survolé l'Ile-du-Prince-Edouard, Montréal, Ottawa, Trenton, et Vancouver, au Canada.

Campagne de la C.-Rouge

(Suite de la dernière page)

cription de $6, dix-sept de $5, trois de $3, trois de $2 et douze de $1.

Souscriptions des écoliers de Québec : Ecole St-Vallier $2.20, Pensionnat St-Louis de Gonzague $22.39, N.-D. du Chemin (filles) $10.63, St-Dominique (filles) $14.50, Ecole Montcalm (garçons) $7.56, St-Dominique (garçons) $3.88, St-François d'Assise $5.44, Couvent de Bellevue $30.29, Couvent de Mérici $16.60, Ecole Normale de Mérici $3.88, Ecole des Sts-Martyrs $15.18, Monastère des Ursulines $20.12, Couvent de St-Roch $16.22, St-Coeur de Marie $4.46, Institut Maria $4.56, Séminaire de Québec $10.32, Leonard's School $53.95, Collège des Jésuites $30, Académie Commerciale $50, St. Patrick's High School $66.67, et élèves de l'Ecole de Mlle Fothergill $32.

St-Casimir : Municipalité du comté de Portneuf $75 ; municipalité de la paroisse de St-Casimir $20, municipalité du village de St-Casimir $20, municipalité du village de St-Casimir-Est $15, Evariste Trottier $10. Une souscription de $6, une de $5.75, quatorze de $5, une de $4.75, une de $3.50, onze de $2.75, treize de $2, une de $2.25, deux de $1.50, une de $1.25 et cent cinquante-trois de $1. Cap-Santé : Municipalité de Cap-Santé $10. Deux souscriptions de $5, quatre de $2 et soixante et deux de $1. Montants divers au total de $27.30.

La Brookside Dairy, de Sillery, a souscrit $20. Le détail des souscriptions déjà remises par Sillery pour $2,350.75 sera donné ces jours prochains.

Liste des employés : Commission des Prix et du Commerce en temps de guerre $76.25, Albert G. Baker Ltd. $32.75, La Laiterie Laval $30.60, Corporation de Prêts de Québec $25, Mutual Life of Canada $25, Lagueux & DesRochers $25, Terreau & Racine $20.70, Confederation Life Ass. $19 ; Banque Provinciale du Canada, rue St-Pierre, $16, United Stores Ltd. $15.75, Banque Canadienne de Commerce, rue St-Pierre, $15, anonyme $15, Banque Canadienne du Commerce, rue St-Jean (140), $11, Léon Vien $10, Canada Life Ass. Co. $9, Crown Life Ins. Co. $9, Barry & McManamy $8.25, Charles Gagnon $8.25, Drolet Inc. $7.95, Claridge Apartments $7.30, Quebec Apts Ltd. $5.50, Banque Provinciale, 3e avenue, Limoilou, $5, anonyme $5, Saguenay Fish & Trading $5, Hôtel Victoria Inc. $23.40, J.-E. Lemieux Enrg. $7.30, Commission d'Assurance Chômage (hommes) $68.60 et Commission d'Assurance Chômage (femmes) $31.40. Un montant de $2.75, un de $2.25 et un de $2.

AMUSEMENTS

Un film fameux à deux cinémas

Jean Yonnel, de la Comédie-Française et Jacqueline Francell dans une scène du film "L'appel du silence", dès samedi à l'affiche du Canadien et du Cinéma de Paris.

Au Classic

Ann Miller, vedette de la comédie musicale "Réveille with Beverly", à l'affiche aujourd'hui et demain, avec le grand film "Sahara".

Au Capitol

Roddy McDowall nous revient demain dans la grande production en Technicolor, "Thunderhead, Son of Flicka".

DEMAIN SOIR
PALAIS MONTCALM
JEAN
DANSEREAU
Quelques bons billets
à **$1.00**
chez C.-W. LINDSAY
Tél. 2-6458

PRINCESSE
Représentation AU COMPLET de la mystérieuse série :
'THE PHANTOM'
avec
TOM TYLER
— 15 EPISODES —
Ep. 5—"Raiders of Ghost City"

VICTORIA
COM DEMAIN en primeur
PROGRAMME DOUBLE
Continuelle 1 h. à 11 h. 30 p.m.

OLSEN et JOHNSON
GHOST CATCHERS
with
LEO CARRILLO
ANDY DEVINE
LON CHANEY
GLORIA JEAN
MARTHA O'DRISCOLL
WALTER CATLETT
KIRBY GRANT and his ORCH.

Autre attraction

LARCENY with MUSIC
Starring
ALLAN JONES
KITTY CARLISLE
LEO CARRILLO
with
William FRAWLEY
LEE PATRICK
GUS SCHILLING
SAMUEL S. HINDS
and
ALVINO REY
HIS ORCHESTRA
and
The KING SISTERS

EMPIRE
Dernier jour
OBJECTIVE, BURMA!
étoile : **ERROL FLYNN**

CE SOIR
CKCV -- 7h. 30
"La Cantine Nationale"
par
National Petroleum Ltd.

IMPERIAL
Danse, chansons, gaieté dans un grand musical !
"SWING FEVER"
avec
KAY KYSER, et son orchestre
MARILYN MAXWELL et LENA HORNE
Film mystérieux :
"The Canterville Ghost"
avec
ROBERT YOUNG, MARGARET O'BRIEN et CHARLES LAUGHTON
Ep. 3 — Brenda Starr, Reporter.
Ce soir en reprise, "Coney Island" avec Betty Grable, Geo. Montgomery.

CLASSIC
Ann MILLER, Frank SINATRA
MILLS BROS., dans

Reveille with Beverly
Emotions sans pareilles !
HUMPHREY
BOGART
SAHARA
C'est un film Columbia

PALAIS MONTCALM
3-4-5 AVRIL EN SOIREE
LES SECRETS du Docteur MORHANGES
3ème version
L'ESPRIT CONTRE LA CHAIR
Drame en 3 actes
avec HENRI DEYGLUN
PHILIPPE ROBERT
et MIMI D'ESTEE
Admission : 50c, 75c
Billets en vente le 23 avril

$100 Soirée-Bazar $100
Ce soir à La Tour à 8 h. 30
au profit de la paroisse de Notre-Dame-de-la-Paix
Dernière soirée Bazar avant Pâques et tous les billets de présence seront valables pour ce grand tirage de $100.00 divisés en 12 prix. Tout ces prix devront être gagnés ce soir.
DONC EN FOULE

Horaires des cinémas

CAPITOL : — Représentations complètes à 2.00 ou 2.30, 6.45 ou 8.30 hrs. Double Indemnity" (106 min.) à 2.45, 6.45 et 9.15 hrs.

CARTIER : — Dragon Seed : 2.00, 5.25, 8.50 hrs. Nouvelles : 1.40, 5.10, 8.30 hrs. Continuel de 1.00 à 11 h. 30.

CANADIEN : — Notre-Dame de la Mouise, 1.15, 4.28, 7.56 hrs. Un de la Légion, 2.58, 6.46, 9.39 hrs. Actualités, 4.18, 7.36 hrs. Continuel tous les jours, de 1.15 à 11.30 hrs.

CINEMA DE PARIS : — Un de la Légion: 1.15, 4.48, 8.01 hrs. Notre-Dame de la Mouise : 2.55, 6.18 hrs, 9.25 hrs. Actualités : 2.35, 5.58 hrs.

CAMBRAI : — Mission en France, 2.15, 4.40, 7.05, 9.30 hrs. Invasion in Europe, 2.00, 4.25, 6.50, 9.15 hrs. A Nation Dances, 3.50, 6.15, 8.40 hrs. Nouvelles, 4.15, 6.40, 9.05 hrs.

CLASSIC : — Reveille with Beverly : 1.00, 4.15, 6.45, 10.05 hrs. Nouvelles Universal : 2.15, 8.00 hrs. Comédie Langdon-Brendel : 2.26 ; 8.10 hrs Sahara : 2.45, 8.30 hrs.

FRANCAIS : — The Ghost That Walks Alone : 1.00, 7.00 hrs. Wilful Willie (cartoon) : 2.00, 8.00 hrs. Rookies in Burma : 2.10, 8.10 hrs. Kid Dynamite : 3.15, 9.15 hrs.

EMPIRE : — Objective Burma, 1.00, 3.40, 6.20, 9.05 hrs. Nouvelles et sujets courts, 3.20, 6.00, 8.45 hrs. Continuel tous les jours de 1.00 à 11.30 hrs.

IMPERIAL : — Swing Fever : 12.30, 3.52, 7.18 hrs. Sujets courts : 1.50, 7.00 hrs. Canterville Ghost : 2.17, 8.47 hrs. Coney Island, 10.22 hrs.

PRINCESSE : — Sujets courts : 1.00, 7.00 hrs. Série complète de : "The Phantom : 1.28, 7.28 hrs.

RIALTO : — La Tour de Nesle : 1.40, 8.30 hrs. Tourbillon de Paris : 3.25, 6.35, 10.00 hrs. Nouvelles : 1.30, 8.05 hrs.

VICTORIA : — Step Lively, 1.05, 4.00, 6.55, 9.50 hrs. Youth Runs Wild, 2.45, 5.40, 8.35 hrs. Nouvelles, 2.35, 5.30, 8.25 hrs. Cartoon, 1.00, 3.55, 6.45, 9.40 hrs. Continuel tous les jours de 1.00 à 11.15 hrs.

CINEMA DE LEVIS : — L'Heureuse Aventure : 6.45, 9.30 hrs. Reportage français : 8.05 hrs. The Desert Song : 8.15 hrs.

ACADEMIE DE MUSIQUE :—Pacific Rendez-vous : 6.45, 10.00 hrs. Nouvelles Movietone : 8.00 hrs. Garden of Eatin' (comédie) : 8.10 hrs. Double Crime sur la Ligne Maginot : 8.30 hrs.

THEATRE CANADA: — Antoni et sa troupe à 8.30 hrs.

Capitol Matinée 25c Soirée 30-40c
UN THEATRE FAMOUS PLAYERS
DERNIER JOUR
Représ. complètes: 2h; 2h30; 6h45; 8h30
Paramount Presents
FRED MacMURRAY - BARBARA STANWYCK
EDWARD G. ROBINSON
in

"Double Indemnity"

COMMENÇANT VENDREDI
Représ. complètes: 2h., 2h.30, 7h., 8h.30
Voici un film qui vous reposera par la beauté de ses sentiments et de ses couleurs !

SPECTACULAR IN TECHNICOLOR!
MARY O'HARA'S
THUNDERHEAD
SON OF FLICKA
20th Century-Fox Picture
with
RODDY McDOWALL
PRESTON FOSTER · RITA JOHNSON

RIALTO
AUJOURD'HUI

chansons - de la musique - et de gaieté!
Ray VENTURA ET SES COLLEGIENS dans
TOURBILLON DE PARIS

En programme double avec

Tania FEDOR
JACQUES VARENNES
"La Tour de Nesle"

AUJOURD'HUI DERNIER JOUR
VICTORIA
1 h. continue
MAT. 30c— SOIR 47c— Taxes incluses

FRANK SINATRA
GEORGE MURPHY
ADOLPHE MENJOU
GLORIA DeHAVEN
WALTER SLEZAK
EUGENE PALLETTE
Step Lively
RKO RADIO

aussi **BONITA GRANVILLE**
KENT SMITH dans
"YOUTH RUNS WILD"

CARTIER AUJOURD'HUI et VENDREDI
Pas depuis "The Good Earth" aurez-vous vu un tel spectacle !

"DRAGON SEED"
tiré du roman de Pearl Buck
KATHARINE HEPBURN (as Jade)
Walter HUSTON · Aline MacMAHON
Akim TAMIROFF
Turhan BEY

Autres attractions :
"Bonnie Lassie" en technicolor ; "Easy Life"; "Bear Raid Wardens" et actualités.

DERNIERE FOIS AUJOURD'HUI
Cambrai
MISSION EN FRANCE avec
PIERRE AUMONT
with **SUSAN PETERS**
and RICHARD **WHORF** · MARGARET **WYCHERLY** · SIGNE **HASSO**

Metro-Goldwyn-Mayer Picture

Dialogue entièrement français
Continuelle tous les jours.
Mat. 20c — Soir 30c
Taxes incluses.

PALAIS MONTCALM
CET APRES-MIDI
à 2 h. 15
CE SOIR
à 8 h. 15 précises
FANNY
avec
Pierre Dagenais
Jeanine Sutto
Ovila Legaré

CANADIEN
et
CINÉMA de PARIS
Dans deux cinemas

NOTRE-DAME
DE LA MOUISE
ou "NOTRE-DAME DES PAUVRES"

En programme double avec

FERNANDEL
dans
UN DE LA LÉGION
avec SUSY PRIM

En reprise ce soir seulement au Cinéma de Paris"
"A VENISE UNE NUIT"

Mat. 20c
Soir 30c
taxes inc.

Cinéma
"CAMBRAI"

Commençant
DEMAIN
pour une semaine

TOUJOURS CONTINUELLE

Dialogue **entièrement** en français
EN PRIMEUR À QUÉBEC
Le film qui diffère des autres.
Un DRAME EMOUVANT dans le DESERT de LIBYE
Réaliste, prenant
"Ils étaient Neuf"
avec **JACQUES LAMBERT**
et une distribution d'excellents artistes qui donnent une magnifique performance.
Aussi : plusieurs très intéressants sujets courts et actualités en français.

Le conseil de ville

(Suite de la page 3)

le conseil d'arbitrage chargé de régler le différend entre la cité de Québec et le Syndicat professionnel des fonctionnaires municipaux de Québec Inc., nous avons l'honneur de soumettre à la considération de votre comité les recommandations et suggestions suivantes:

1—Les salaires payés aux employées régulières des services intérieurs de la cité seront établis d'après les échelles suivantes:

Ajustement de traitements individuels	Classe	Fonctions	Minimum	Maximum
$270	A	Sténos - dactylos, secrétaires du greffier de la cité, du directeur des services et trésorier de la cité et de l'avocat en chef.	$1,450	$1,700
$240	B	Sténos - dactylos des fonctionnaires suivants : chef de la perception, chef de la section des licences, greffier de la cour du recorder, directeur de l'assistance publique, ingénieur en chef, administrateur des propriétés de la cité, avocats de la cité.	$1,250	$1,400
$225	C	Sténos - dactylographes	$1,050	$1,200
$215	D	Dactylographes	$ 900	$1,000
$225	E	Chef opératrice du téléphone	$1,050	$1,200
$250	F	Opératrices du téléphone	$ 900	$1,000
$250	G	Infirmières hygiénistes	$1,400	$1,500
$240	H	Infirmières diplômées	$1,250	$1,350
$200	I	Infirmières	$ 900	$1,200
$250	J	Institutrice de natation	$1,200	$1,500
$220	K	Auxiliaire féminin au laboratoire, classe 1	$1,000	$1,150
$215	L	Auxiliaire féminin au laboratore, classe 2	$ 800	$ 950

2—Si l'augmentation individuelle ne porte pas le salaire de la titulaire au minimum de la classe, elle aura tout de même droit à ce minimum à compter du 1er mai 1944.

3—Les échelles de salaires de l'article I auront un effet rétroactif au 1er mai 1944.

4—Le boni de vie chère payé par la cité sera compris dans les augmentations accordées.

5—Si depuis le 1er mai 1944, une employée a changé de classe, elle aura droit, à compter de cette date, à une augmentation proportionnelle au temps accompli dans chaque classe.

6—L'augmentation annuelle des salaires sera de $100. pour les classes A,I,J ; et de $50 pour les classes B,C,D, E,F,G, H,K,L.

7—Le personnel féminin sera employé dans les fonctions suivantes : sténos-dactylos, secrétaires, dactylos, opératrices du téléphone, infirmières, institutrices de natation, auxiliaires féminins au laboratoire. Il sera loisible à la cité de déterminer pour l'avenir les nouvelles fonctions auxquelles des membres du personnel féminin pourront être affectés.

8—Le personnel féminin sera régi, quant aux heures et aux conditions de travail, par la convention collective de travail des fonctionnaires municipaux.

9—Le personnel féminin, s'il le désire, pourra être admis à faire partie du fonds de pension des employés permanents de la cité. Nous recommandons en plus que les employés féminins deviennent permanents conformément aux dispositions de la dite convention.

Le comité s'assemblera de nouveau pour établir une classiifcation du personnel féminin dans les différentes catégories.

Jos. Matte
Ph. Garneau
L.-P. Bégin

Madame, souffrez-vous d'Époques Douloureuses avec nerfs tendus, fatigués; épuisement, humeur noire ? ? ? ?

Sachez que le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham aide à soulager, non seulement les crampes, migraines, mal de dos, mais AUSSI la tension nerveuse, le mouvement fébrile, le sentiment de fatigue résultant des fonctions mensuelles.

Le Composé Pinkham est ce qu'on nomme un *sédatif utérin* à cause de son effet calmant sur l'un des principaux organes féminins.

Le Composé Pinkham AIDE LA NATURE. Achetez-en *aujourd'hui!* Suivez les instructions données sur l'étiquette.

Lydia E. Pinkham's
COMPOSÉ VÉGÉTAL

Collision à Anagance

Moncton, 22. — (PC) Une locomotive et deux wagons de marchandises ont déraillé à Anagance hier, quand un train de fret de St-Jean, N.-B., et un autre de Moncton entrèrent en collision. Les autorités du chemin de fer ont déclaré qu'il n'y avait pas de blessés. a voie ferrée fut encombrée et elle ne fut pas déblayée avant 6 heures hier. Les passagers des autres trains ont dû changer de wagons.

INDIGESTION
Après excès de manger ou de boire, prenez
ABBEY'S
Le sel de santé

"Vitamines? Minéraux?

Mon cher, nous avons tous ceux qu'il nous faut avec 3 repas par jour et de l'Ovaltine!"

Deux Verres* d'Ovaltine valent:
Vitamine A dans 4 onces de beurre ordinaire
Vitamine B1 dans 6 tranches de pain de blé entier
Vitamine D dans 1 cuillerée à thé d'Huile de Foie de Morue standard
Vitamine G dans ¾ d'once de levure de brasserie séchée
Fer dans 3 onces de foie
Calcium dans 2½ onces de Fromage Cheddar
Phosphore dans 2½ onces de Fromage Cheddar
*Préparés tel qu'indiqué avec du lait ordinaire

Avec trois assez bons repas par jour, y compris du jus de fruits, et de l'Ovaltine soir et matin, nous obtenons toutes les vitamines et tous les minéraux *supplémentaires* dont nous avons besoin, à part de bons éléments producteurs rapides d'énergie et des protéines formatrices de muscles. Suivez simplement cette recette de santé meilleure—

3 REPAS PAR JOUR + OVALTINE SOIR ET MATIN

Procurez-vous de l'Ovaltine aujourd'hui même à votre pharmacie ou à votre épicerie.

OVALTINE
LE BREUVAGE-ALIMENT PROTECTEUR
123F

Chronique de la RADIO

Ecoutez, aujourd'hui

JEUDI, 22 MARS

8.00 CHRC—Nouvelles
9.00 CBV-CBF—Musique d'orchestre
10.00 CBV-CBF—Sur nos ondes
10.15 CHRC—Courrier de tante Monique
10.15 CBV-CBF—Courrier-Confidences avec Réjane Desrameaux
10.30 CBV-CBF—Vie de famille
10.45 CBM—Winston Curry, baryton
10.45 CKAC—Le coeur dispose
11.00 CBV—Grande Soeur
11.15 CBM—Les Maitres de la Musique
11.45 CHRC—L'Heure agricole
12.00 CBV-CBF—Jeunesse dorée
12.15 CBV-CBF—Quelles nouvelles avec Jovette Bernier
12.15 CKAC—Radio-théâtre miniature
12.35 CBV-CBF—Le Réveil Rural Causerie et concert
1.30 CBV-CBF—Rue principale
1.30 CBV-CBF—Vers le soleil. Tante Lucie
1.30 CHRC—Causerie. Club Kiwanis
1.45 CBV-CBF—Les Liptonnaires
2.00 CBV-CBF—Colette et Roland
2.30 CKCV—Méli-Mélo, avec Raymond Boisseau
2.30 CBV-CBF—La femme aujourd'hui
2.45 CBM—Sur les ailes de la chanson
3.00 CKAC—Coffret musical
3.00 CBV-CBF—Music-Hall
3.30 CBV-CBF—Les chefs-d'oeuvre de la musique.
3.45 CKAC—Rhapsodies
4.00 CBV-CBF—Retraite du Carême prêchée par le R. P. Albert Dontigny, S.J.
4.30 CBV-CBF—Radio-Collège. Milieu social: Conférencier: le Rév. Père Adrien Malo, O.F.M.
4.45 CBM—Récital de chant avec Mlle M. Monette, mezzo-soprano
5.00 CHRC—La métairie Rancourt
5.00 CBM—Les Classiques de la musique
5.00 CBV-CBF—La cité des plantes Causerie de Jacques Rousseau
5.15 CBV-CBF—Le Monde annimal. Causerie de L.-P. Dugal
5.30 CBV-CBF—Récital par Mlle Andrée Dugal, diseuse
5.45 CBM—Intermède
5.45 CKAC—Madeleine et Pierre
6.00 CKAC—Vie de famille
6.10 CHRC—Radio-Journal français
6.25 CBV-CBF—Chronique sportive de Charles Mayer, lue par J.-M. Railly
6.45 CHRC—Chansonnettes françaises
6.45 CBV—Nouvelles anglaises de la B.B.C.
7.00 CBM—Le quatuor Alouette
7.00 CBF-CBV—Un homme et son péché Roman de Henri Grignon
7.45 CBF-CBV—Métropole
7.30 CBV-CBF—Tommy Duchesne et ses chevaliers du folklore
7.45 CBV-CBF—Fantaisie musicale
7.45 CKAC—Le petit café du coin
8.00 WABC—Suspense
8.00 CKAC-CHRC—Mémoires du Dr Lambert
8.00 CBV-CBF—Le quatuor Alouette
8.30 CBF-CBV—Le mot s.v.p.
8.30 CBM—L'émission Victor
8.30 CHRC-CKAC—Que feriez-vous?
8.35 CKAC—Choses du temps
9.00 CKCV—Lucile Dompierre, pianiste
9.00 CBM—Music-Hall Kraff, avec Bing Crosby, Johnny Trotter et son orchestre.
9.00 CBV-CBF—Radio-Carabin. Artiste invité: le jeune pianiste, Gilles Breton
9.00 CKAC-CHRC—Radio-Théâtre Lux français
9.30 WABC—Corliss Archer
10.00 CKAC—Ellery Queen
10.00 WABC—The First Line
10.15 CHRC—"Pigeon Voole", avec Mlle Colette Grenier et MM. Paul Legendre et Christian Hardy.
10.30 CBF—Version française d'une causerie donnée par l'hon. Brooke Claxton.
10.45 CBV-CBF—Initiation à l'art de la parole, causerie de R. Guenette
10.30 CBM-CBV-CBF—Petite symphonie sous la direction de César Borre.
11.00 CBM—Nouvelles de la B.B.C.
11.00 CKAC—Bonsoir, les sportifs
11.15 CBV-CBF—Musique de danse
11.15 WABC—Chansons de John Brooks
11.30 CBV-CBF-CBM—Musique du Nouveau Monde
12.30 CKAC—Vaughn Munroe et son orchestre

PROGRAMMES D'ANGLETERRE

5.45—Nouvelles
6.45—Nouvelles et commentaires
8.45—Musique d'orchestre
10.45—Nouvelles

"RADIO-THÉATRE LUX FRANÇAIS" Ce Soir!
Jean Lajeunesse
Ginette Letondal
DANS
"L'ANGE DE LA RUE"
9 HRS. P.M. CHRC

La session provinciale

(Suite de la page 3)

tions de toutes parts, une requête de 10 maires du comté de Québec, une du préfet du comté, une autre lettre de l'épouse du maire de L'Ancienne-Lorette. Tous me demandent de protester contre les paroles insultantes du député de Québec-comté. Voilà pourquoi je me suis levé sur cette question. Je déplore que l'Assemblée législative se soit transformée, en quelques minutes, en accusatrice et en semeuse de doutes mortels. J'ai confiance dans les miens et je sais que les gens de ma race pourront se présenter partout le front haut demain."

LE Dr W. ROBIDOUX

Le député libéral de Richelieu déclare que 1,500 à 2,000 femmes et jeunes filles travaillent dans les usines de Sorel et qu'il veut revendiquer leur honneur. L'idéal serait que les femmes restent dans leur foyer mais il y a des circonstances qui les forcent à travailler et ce n'est pas une raison pour leur jeter l'injure. Le Dr Robidoux soutient que les déclarations de M. Chaloult ont été injurieuses pour les employeurs ainsi que pour les personnes chargées de la surveillance de la morale dans les usines. Les médecins de son comté lui ont affirmé à l'unanimité, en fin de semaine, que la moralité est restée ce qu'elle était depuis toujours, en dépit de la guerre, dans cette région.

M. THOMAS GUERIN

Le député libéral de Montréal-Ste-Anne proteste, à son tour, au nom des femmes et des jeunes filles de son comté qui travaillent dans les usines de guerre. Il assure que la femme de la province de Québec a joué un rôle de premier plan dans la poursuite de l'effort de guerre, presque égal à celui de l'homme, et qu'elle ne mérite pas les injures qu'on lui a décernées. Il demande aux députés ministériels de partager le sentiment de réprobation de la gauche contre le discours de M. Chaloult.

M. J.-A. MATHEWSON

L'ex-Trésorier de la province déclare qu'il est d'habitude qu'une motion pour production de documents soit votée à l'unanimité. Cependant, il votera contre la motion Chaloult en guise de protestation.

M. Mathewson: — "Pourquoi nos amis de la droite ne viendraient-ils pas à notre secours afin de protester contre les paroles du député de Québec-comté ? Ce n'est pas une question de politique, cela. Les femmes ont joué un rôle admirable en cette guerre. Elles ont soutenu le moral des hommes, les ont encouragés et ont trouvé moyen aussi de prendre part à la fabrication des munitions qui servent contre nos ennemis. Nous ne devons pas les laisser insulter comme elles l'ont été."

M. MAURICE DUPLESSIS

Le premier ministre se lève alors et répond à M. Mathewson. Il précise que la motion demande la production de documents échangés entre le gouvernement du chef de l'Opposition et le gouvernement fédéral sur la question du travail féminin dans les usines de guerre.

M. Duplessis: — "Qu'est-ce que l'ancien gouvernement a à cacher pour que l'ex-Trésorier s'oppose a la production des documents ?"

M. Mathewson: — "Le premier ministre n'a pas le droit de dire cela et je demande qu'il retire ses paroles."

M. Duplessis: — "Le député de Notre-Dame de Grâce a tort de donner l'impression d'avoir peur qu'on produise ces documents. Depuis 18 ans que je siège en cette Chambre, c'est la première fois que j'entends un ancien ministre refuser de produire des documents. La guerre dure depuis 1939. Pendant cinq ans, ces gens ont été au pouvoir et quand on parle des documents échangés sous leur administration, un ancien ministre se lève pour s'opposer à la demande."

M. Mathewson réitère son point d'ordre que l'Orateur rejette, en disant que le premier ministre s'est adressé à la gauche, d'une façon générale.

M. Duplessis: — "L'honneur de la femme québécoise, il est plus en sûreté dans les traditions de gloire, d'héroïsme et de dévouement des mères et des jeunes filles de chez nous que dans les déclarations partisanes de l'Opposition officielle. Il est tellement précieux qu'il ne souffre pas qu'un parti en décadence tente de s'y accrocher. Si jamais une race et une province ont raison de s'enorgueillir du sexe féminin, c'est bien la race canadienne-française et la province de Québec. Les femmes et les jeunes filles de chez nous jouissent à bon droit d'une réputation qui est bien supérieure à celle de ceux qui prétendent aujourd'hui s'en faire les champions. Je ne pensais jamais qu'un parti qui fut grand pût s'abaisser au point de vouloir, par des considérations partisanes, se draper dans le drapeau canadien qui est trop pur pour ces gens."

M. J.-A. Francoeur: — "Je n'endurerai pas d'être insulté en cette Chambre."

M. l'Orateur: — "Le premier ministre n'a pas attaqué le député de Mercier."

M. Duplessis (malgré des rappels à l'ordre de M. Francoeur): — "Vous voyez comme ça les choque de voir qu'on leur enlève leur petit instrument politique. Heureusement, la réputation de la femme et de la jeune fille de chez nous est assez solide pour n'avoir pas besoin de ces gens-là. Je croyais qu'on profiterait de ce débat pour faire des suggestions de nature à venir en aide à la femme, à améliorer ses conditions de travail, à permettre à la mère de famille de rester à la maison et à améliorer notre législation sociale. Non, cela ne les intéresse pas. Ce n'est pas le sort de la femme qui les intéresse, ce n'est pas la protection de sa santé physique qu'ils veulent. Pas un mot pour demander aux gouvernements d'Ottawa et de Québec de rendre justice à la femme et de permetre à la mère de famille de rester à son foyer afin de dispenser à ses enfants les caresses maternelles. Ils aiment mieux se faire les gramophones de ceux qu'ils prétendent condamner en répétant à satiété, pour que les journaux le reproduisent, ce qu'ils disent être des injures à l'adresse de la femme canadienne-française."

Le premier ministre ajoute que ce qui intéresse les femmes et les jeunes filles du Québec, c'est l'amélioration de leurs conditions de travail et non les déclarations de l'Opposition officielle. Il regrette que l'Opposition n'ait rien suggéré afin d'empêcher les institutrices, parce qu'elles ne reçoivent pas un salaire raisonnable, d'aller travailler dans les usines de guerre.

M. Duplessis soutient, ensuite, que c'est l'ancien gouvernement Godbout qui, "à cause de son manque de courage, a fait pleurer la femme canadienne, a semé dans les foyers l'anxiété, les souffrances et l'angoisse". Il demande à la gauche de ne pas donner l'impression que des anciens ministres ont peur de laisser produire les lettres qu'ils ont écrites. Puis, il termine en accusant l'Opposition libérale d'avoir voulu détourner l'attention du véritable problème, pour des fins mesquines. Il faut, dit-il, que le parti libéral soit descendu bien bas pour prendre une telle attitude. Le premier ministre ajoute qu'il a cru de son devoir de revendiquer les droits de la femme canadienne-française et d'affirmer qu'elle a besoin d'autre chose que des déclarations.

M. LEON CASGRAIN

Le député de Rivière-du-Loup commence à répliquer au premier ministre à la fin de la séance de l'après-midi et affirme que M. Chaloult est redevenu l'allié du chef du gouvernement. Des points d'ordre fusent à droite et M. Casgrain doit bientôt ajourner la discussion jusqu'au soir.

M. Casgrain : — "Le premier ministre a trouvé le moyen de faire un discours d'une demi-heure sans parler du sujet de la motion et sans adresser un mot de reproche à son nouvel allié, à l'insulteur de la femme canadienne-française. Lui, le grand homme politique, il a préféré garder ses reproches pour l'Opposition libérale, comme si c'était elle qui avait insulté nos femmes et nos jeunes filles, qui avait dit que sur 5,000 servantes à Montréal, 2,500 sont des filles-mères. Non ! le premier ministre et le député de Québec-comté ont tellement la haine du premier ministre du Canada qu'ils en perdent la mesure".

M. Casgrain ajoute que le député de Rouyn-Noranda (M. Côté) et le député de Saint-Sauveur (M. Hamel) ont fait des suggestions au gouvernement pour remédier à la situation qu'on déplore.

M. Casgrain : — "Le premier ministre n'a pas le moyen de perdre des votes; il n'est pas riche avec une majorité tombée à 5 voix. Et quand je l'entends faire des mamours au député de Québec-comté, je me rappelle ses dénonciations de l'ancien député de Kamouraska (M. Chaloult). Si le chef de l'Opposition avait prononcé les paroles du député de Québec-comté, je vois le premier ministre se lever et l'accabler de reproches. Mais quand elles viennent de son nouvel allié et de son futur ministre, le député de Québec-comté, et c'est un avertissement que je donne à tous ceux de la droite qui ont des ambitions, il ne trouve rien à redire".

M. Casgrain affirme que le premier ministre a reçu des protestations contre le discours Chaloult mais qu'il n'a pas voulu en parler parce que cela touchait à "son nouvel allié". M. Duplessis riposte que c'est "faux de A à Z". Puis le député de Rivière-du-Loup déclare que le chef de l'Opposition a reçu un télégramme de M. J. Lamoureux, sous-directeur des métallurgistes unis d'Amérique, qui déclare, entre autres choses: "Si Duplessis ne force Chaloult faire amende honorable, déduirons chef du gouvernement même classe et mérite vote non confiance".

M. Duplessis : — "Ça vient de la C. C. F.

M. Casgrain : — "Si la C. C. F. manifeste plus de courage que le premier ministre en défendant la femme canadienne - française, je l'approuve sur ce point. Le chef du gouvernement a manqué à son devoir et pour conserver l'amitié du député de Québec-comté, il a prononcé le pire discours de sa carrière. La province lui en tiendra compte".

Un amendement de la gauche

M. Casgrain affirme, enfin, que M. Mathewson avait parfaitement le droit d'annoncer son intention de voter contre la motion pour marquer son indignation sans qu'on en déduise que l'ancien gouvernement a peur que l'on produise des documents. Et il termine en soumettant, secondé par M. Dansereau, un amendement à la motion qui dit ce qui suit :

"Que la motion en discussion soit amendée en insérant après le mot "que" les mots suivants : "Tout en protestant énergiquement contre les propos injurieux tenus par le député de Québec-comté, au cours du présent débat, à l'adresse d'une partie de la population féminine de la province de Québec, cette Chambre ordonne que..."

Le premier ministre prend aussitôt la parole pour dire que cet amendement est hors d'ordre, d'abord parce qu'il n'y a pas de mot 'que" dans la motion (celle-ci commence par le mot "qu'il") et, ensuite, parce qu'il ne découle pas de la motion en discussion.

MM. Godbout, Mathewson, Bienvenue, Sauvé et Chaloult discutent longuement le point d'ordre, que l'Orateur maintient en déclarant l'amendement hors d'ordre parce qu'il n'y a pas de mot "que" dans la motion et que l'amendement ne découle pas de cette motion.

L'Opposition libérale en appelle de la décision de l'Orateur, qui est maintenue par 49 voix contre 33, MM. Chaloult, Laurendeau, Lemieux et Bergeron votant avec le gouvernement.

REPLIQUE DE M. CHALOULT

Et M. Chaloult se lève pour user de son droit de réplique. Il commence par dire que depuis 9 ans qu'il siège en Chambre, il a été témoin de toutes sortes de spectacles mais qu'il n'a jamais vu un parti politique faire autant de démagogie et d'électoralisme que le parti libéral sur cette question.

M. Chaloult: — "Le parti libéral a été le seul à se scandaliser. S'imagine-t-on que si j'avais réellement porté atteinte à l'honneur des Canadiennes françaises, les députés de la droite et ceux du Bloc populaire, qui ont autant de patriotisme que les députés libéraux, n'auraient pas bondi de leur siège, eux aussi, pour protester. Mais non! Toute cette comédie et toute cette tragédie sur ma motion, montées par les députés libéraux, n'étaient que du camouflage, de la basse démagogie et de l'électoralisme. C'est ma motion sur la conscription qu'on a sur le coeur. Que la Chambre ait accusé M. King d'avoir renié ses engagements, c'est dur à avaler. La province le comprendra. On a voulu prendre une revanche, mais on ne l'aura pas".

M. Chaloult rend hommage au premier ministre d'avoir "fait tomber les masques, dénoncé une manoeuvre inqualifiable du parti libéral". Il remercie aussi M. Laurendeau d'avoir élevé le débat. Il faut que le parti libéral se sente bien perdu, dit-il, pour avoir recours à de tels moyens. Il n'y a rien de libéral "dans cette explosion de fanatisme" pour tenter de discréditer un adversaire politique. Les discours des députés libéraux, assure-t-il, étaient pleins de préjugés et ne visaient qu'un but électoral, qu'on a raté. On leur a fait dire dix fois pire que ce qu'il a dit, affirme-t-il.

M. Chaloult: — "Il est facile de comprendre pourquoi l'Opposition d'aujourd'hui ne semble pas empressée de produire les documents Car les principaux responsables de la situation que j'ai dénoncée, ce sont ceux qui avaient la machine électorale dans la province depuis le début de la guerre, qui étaient amis avec les gens d'Ottawa et auraient pu y remédier mais n'en ont rien fait. On a parlé de la protestation des 9 maires de mon comté. Il y a 25 maires dans mon comté. Mon ancien adversaire libéral, préfet du comté, a fait le tour des maires et leur a demandé de protester. C'était une aubaine, pour eux, pensez-donc, que mon discours. Tout de même, on n'a réussi qu'à obtenir 9 signatures et je connais des libéraux qui n'ont pas voulu signer".

Des statistiques corroborées

Le député ajoute que les statistiques qu'il a citées ont été corroborées par plusieurs prêtres dont il ne peut dévoiler les noms. Que ces statistiques aient été exagérées ou non, dit-il, il était justifiable de les produire en Chambre, mais on n'était pas justifiable de les lui attribuer et de lui reprocher de ne pas les avoir toutes contrôlées. Il reproche aux députés libéraux d'avoir généralisé les chiffres et de l'avoir accusé d'avoir insulté toutes les Canadiennes françaises, alors qu'il n'a parlé que de 60,000 jeunes filles venues de la campagne dans les usines et a déploré leur sort. Il l'a fait pour attirer l'attention des autorités sur le problème que "constituent ces victimes d'une situation lamentable".

M. Chaloult tient à préciser, aussi, que ses remarques ne s'appliquaient pas aux jeunes filles de son comté qui travaillent à Valcartier, parce que celles-ci demeurent chez leurs parents. Plus loin, il cite à son tour des statistiques fédérales pour établir que la moralité de la femme n'est nulle part meilleure que dans le Québec, que le pourcentage des naissances illégitimes est moindre dans le Québec qu'en Ontario et en Nouvelle-Ecosse.

M. Chaloult accuse l'ancien gouvernement libéral de n'avoir pas fait son devoir dans ce domaine. Il prétend que c'est Ottawa qui incitait les jeunes filles à travailler dans les usines et le ministère du Travail de Québec qui publiait les annonces. La province n'a rien soumis à Ottawa pour résoudre ce problème. Il ajoute que le député de St-Sauveur a fait des recommandations, à ce sujet, dont on n'a pas tenu compte. Il affirme que c'est parce qu'il aime le peuple canadien-français qu'il voit ses défauts et les dénonce. Toute sa carrière politique a été consacrée, dit-il, à la défense des Canadiens français et il continuera de les servir.

Enfin, M. Chaloult affirme que les 2 pôles de notre vie nationale sont, d'une part, le curé et, d'autre part, la femme. On leur doit notre survivance et il faut les conserver.

La motion Chaloult est alors votée unanimement.

MÈRE! SOULAGEZ LA CONSTIPATION DE VOTRE ENFANT
sans laxatifs désagréables au goût ou purgatifs qui donnent des crampes

Les tablettes Children's Own, le nouveau correctif préparé spécialement pour les besoins des enfants en croissance, sont si agréables à prendre—leur effet est si doux, si normal, sans réactions violentes, que même l'enfant le plus difficile en prendra sans se faire prier. Procurez-vous des tablettes Children's Own aujourd'hui. C'est un moyen moderne de soulager la constipation de vos enfants. Aux pharmacies.

Travaux du fédéral commencés à Limoilou

Le gouvernement fédéral fait présentement exécuter les travaux par la maison Adélard Deslaurier sur le terrain de jeu Iberville dans Limoilou. Une partie de ce terrain de jeu doit servir à la construction du nouvel édifice des allocations familiales et de l'administration des affaires relatives aux anciens combattants. Ces travaux réduiront à près de la moitié les dimensions de l'ancien terrain de jeu.

Crème Orientale
GOURAUD
La Crème employée par les grandes vedettes de la scène et de l'écran. Votre glace vous montrera ses effets bienfaisants. 7
Blanc, Chair, Rachel, Sun-Tan

Les souscriptions, dans la province

Montréal, 22.— (PC) Les dons à la Société Canadienne de la Croix-Rouge au cours de la présente campagne dans la province de Québec se totalisent à $2,011,341, ce qui est un peu moins que $250,000 en bas de son objectif, a-t-on annoncé hier soir. Les autorités s'attendaient que le montant de $2,250,000, celui de l'objectif fixé, serait atteint avant la fin de la campagne ce soir.

Guérison miraculeuse

Mlle Katherine-H. Blais, fille de M. Henry-R. Blais qui avait été miraculeusement guéri de la tuberculose des reins en 1916, après avoir fait la promesse d'organiser chaque année un pèlerinage à Ste-Anne de Beaupré, a été elle-même guérie miraculeusement après avoir fait la promesse d'organiser à l'occasion de la fête de St-Joseph, un pèlerinage du New-Hampshire à l'oratoire St-Joseph.

Combats dans Tayou

Tchoung-King, 22 — (P.A.) — Le haut commandement chinois a annoncé hier soir que des forces japonaises résistaient de maison en maison contre des troupes chinoises qui ont envahi la ville fortifiée de Tayou, dans le sud de la province de Kiang-Sou.

26 personnes tuées au cours de séismes

Ankara, 22. — (PA) Au moins 26 personnes ont perdu la vie et des centaines furent blessées au cours d'une série de tremblements de terre qui ont secoué la Turquie anatolienne, avant-hier. Les dommages les plus considérables ont été enregistrés dans le district de la rivière Ceyhan. Des rapports de dernière heure laissent à entendre que le bilan du désastre s'élèvera encore.

La session fédérale

(Suite de la dernière page)

géré que la délégation canadienne à San Francisco lance une invitation pour la nouvelle organisation, ou du moins une partie, établisse son quartier général au Canada.

Questions de Pouliot

Le député libéral-indépendant de Témiscouata, M. Jean-François Pouliot, avait plusieurs questions sur le rôle à la Chambre des Communes, hier, au sujet des intérêts financiers d'hommes ayant des relations avec les positions de guerre. Ces questions concernant les hommes suivants sur lesquels M. Pouliot n'a donné aucun autre détail : le colonel Allan Angus Magee ; Henri Borden, c. r. ; Charles J. Burchell, c. r. ; James Fordon Fogo ; Joseph Gerald Godsoe, c. r. ; John Doherty Kearny, c. r. ; Stuart Bowman Ralston ; F. D. Smith, c. r.; E. T. Parker, c. r. ; W.-H. Jost ; C.-W. Burchell ; A.-J. Meagher, J.-E.-L. Duquet ; R. Dew. MacKay ; W. Mitchell et D.-L. Gales.

Vingt-huit militaires

(Suite de la page 3)

Deschaillons, et le soldat Raoul Labrie, fils de M. Joseph Labrie, de Godbout, comté du Saguenay.

Le soldat Beaudet est parti pour outre-mer avec le premier contingent canadien, en 1939, et a servi pendant près de trois ans en Angleterre avant de partir pour la Sicile et l'Italie. Malade, il a quitté le front italien en février, à 200 kilomètres au nord de Rome.

Le soldat Labrie, dans l'armée depuis le 4 août 1943, est parti pour outre-mer en mars de l'année suivante. Il a fait six mois de campagne en Italie avant d'être touché d'une balle a l'abdomen, à Ravenne. Il a été accueilli à la gare par deux de ses tantes.

De retour de France

Quatre des militaires arrivés sur ce train sont de retour de France : le soldat T. Berry, fils de M. Oscar Berry, de l'Ile Maligne; le soldat Armand Gurrette, dont l'épouse, madame Antoinette Gurrette, demeure à Ste-Hélène, comté de Kamouraska; le soldat Sylvio Labrie, fils de madame Diana Labrie, 63, avenue Laurier, Baie Comeau; et le soldat L. St-Amant, fils de M. Louis St-Amant, de Danville, comté de Richmond.

Le soldat Berry, membre de la 94e batterie d'artillerie antitank de Québec, a fait les campagnes de France, de Belgique et de Hollande. Blessé une première fois d'éclats d'obus à un pied à Caen, il fut touché une seconde fois, par des éclats d'obus encore, à Sluis, aux jambes et à la poitrine. Il a quitté le front à la mi-novembre 1944.

Le soldat Sylvio Labrie, membre du Lincoln and Welland Regiment, une unité de l'Ontario, a lui aussi fait les campagnes de France, de Belgique et de Hollande. Dans l'armée depuis le 6 juillet 1943, il a passé plus d'un an outre-mer. Il a été blessé à un bras en Hollande.

Le soldat Armand Gurrette, du Corps d'intendance de l'armée (R. C. A. S. C.), a passé quatre ans et trois mois en Angleterre. Débarqué en France lors de l'invasion, il a été blessé à Caen, par des éclats d'obus, par tout le corps et en particulier aux jambes. Il a passé huit mois dans un hôpital avant de repartir pour le Canada.

Le soldat St-Amant, parti pour outre-mer avec le 1er bataillon des Ingénieurs Royaux, fut versé aux Fusiliers du Mont-Royal, alors que cette unité était rendue au Canal Albert, en Belgique. Il a été blessé le 23 octobre dernier, d'une balle qui lui a fracturé l'humérus de la main droite.

Autres arrivants

Les trois autres soldats qui faisaient partie de ce groupe sont le soldat P.-E. Côté, fils de M. Philippe Côté, demeurant à 35, 2e avenue, Limoilou; le soldat G. Couillard, fils de madame Irène Couillard, 25, rue St-Jean, Matane; et le soldat J.-A. Ouellet, fils de madame C.-A. Ouellet, St-Charles Garnier, comté de Rimouski.

Hier matin

Le groupe qui est arrivé vers une heure hier matin comptait seize militaires, dont le lieutenant-colonel Jean-Eustace Morin, du Service de santé de l'armée canadienne, dont l'épouse, madame E. Morin, demeure à 53½ Esplanade, Québec.

Quatre autres Québécois se trouvaient dans ce groupe qui fut accueilli par quelques officiers des quartiers généraux de Québec et des auxiliaires de la Légion canadienne. Ce sont le soldat F. Bourdeau, du Royal 22e Régiment, fils de M. A. Bourdeau, 114½, 7e rue, Limoilou; le soldat R. Girard, du Régiment de la Chaudière, dont la soeur, madame M. Girard, demeure à 212, rue de la Reine; et le soldat P. Ouellette, du Royal 22e Régiment, fils de madame A. Ouellette, 80, boulevard Charest; et le soldat J.-I. Shirley, fils de madame P. Shirley, 83, St-Eustache. On remarquait aussi un soldat de L'Ormière, le soldat A. Auclair, du Royal 22e Régiment, fils de M. P. Auclair, et le soldat A. Picard, dont l'épouse demeure à Notre-Dame des Laurentides.

Parmi les officiers qui s'étaient portés à la rencontre des arrivants se trouvaient le lieut.-col. E.-J. Gignac, le lieut.-colonel J.-J. Chouinard, le capitaine J.-H.-C. Cabana, le lieut. L. de G. Jalbert, et quelques autres.

Six des arrivants font partie du Royal 22e Régiment. Outre le soldat Auclair, le soldat Bourdeau et le solda. Ouellet, ce sont le soldat H. Desbiens, dont l'épouse, madame H. Desbiens, demeure à Rimouski; le soldat V. Lapointe, fils de M. J Lapointe, Ste-Anne de Roquemaure, comté d'Abitibi; et le soldat M.-E. Tanguay, fils de madame E Tanguay, St-Louis de Lotbinière.

On remarquait également deux membres d'unités d'artillerie: le canonnier A. Celest, fils de M. Maurice Celest, de St-François de Pont Bast, comté de Gaspé, et le canonnier P. Léveillé, des Trois-Rivières un membre du R. C. O. C., le soldat J.-H.-R. Ouellette, dont l'épouse madame S. Ouellette, demeure à St-Gérard Birey, Abitibi; un soldat du R. C. A. S. C., le soldat W. Turcotte, fils de M. Eugène Turcotte de Beaumont; un soldat du Régiment de la Chaudière, le soldat T Ouellet, frère de M. B. Ouellet, de Mont-Joli, comté de Matane; et un signaleur, le soldat A.-G. Rogers fils de madame Géraldine-D. Rogers, 53, rue Bergeron, Kénogami.

Soulagement Rapide Du Rhume de Cerveau Aigu

Pour mettre fin aux reniflements et soulager une toux déchirante, il suffit de respirer le **Catarrh-o-zone.** Il est tout charge d'essences calmantes qui réconfortent presque instantanément le nez ou la gorge endoloris.

Le **Catarrh-o-zone** déloge promptement les germes de maladie — voilà pourquoi il a tant de succès dans les cas de rhumes, toux, simple mal de gorge et bronchite. Procurez-vous du **Catarrh-o-zone** dès aujourd'hui. Appareil complet, contenant inhalateur 50c. Petit format, 25c. En vente chez tous les marchands.

Soulagement rapide avec CATARRH-O-ZONE Il calme et réconforte

Depuis 4 générations
DIRECTEURS DE FUNÉRAILLES
AMBULANCE
SALONS MORTUAIRES
252 D'AIGUILLON
6070
ARTHUR CLOUTIER ET FILS ENRG.

IN MEMORIAM

LEMIEUX — Au Sanatorium de Ste-Anne-de-Beaupré, le 20 mars 1945, à l'âge de 73 ans et 8 mois, est décédée Adélia Rhéaume, épouse de feu Achille Lemieux, ancien employé du Quebec Railway Light & Power Company.

Les funérailles auront lieu vendredi matin à 9 heures.

Départ du sanatorium, à 8 heures 45, pour la basilique de Ste-Anne-de-Beaupré, et de là pour le cimetière paroissial.

21mars-3fs—U85973-E

Parents et amis sont priés d'assister aux funérailles.

SERVICES SPÉCIALISÉS

TEINTURERIE MATHIEU LTEE
NETTOYAGE, pressage et teinture sont obtenus selon les méthodes les plus sûres, avec des produits de première qualité. 15 RUE ST-ALBERT, Québec, tél.: 4-1600.
SRX.-Serv. S. H.—T77472-E

"P. FERLAND INC."
TEINTURERIE, NETTOYEUR EXPERT. Le passé de la maison P. Ferland est votre GARANTIE d'une entière satisfaction. Pourquoi courir les risques d'un nettoyage "BON MARCHE" (seconde qualité), quand vous pouvez obtenir le meilleur à des prix tout à fait raisonnables ? P. FERLAND INC. Nettoyeur Licencié "Sanitone". 155-157 DU PONT. Tél : 4-3531.
RR-CDHC—U84016—E

MAL DE GORGE dû au rhume.
Laissez fondre sur la langue, un peu de VapoRub. Son action est magique! VICKS VAPORUB

Gare aux imitations !

La gravure ici reproduite est la représentation d'une boite de PILULES ROUGES. Lorsque vous en achetez, voyez à ce que la boite de pilules qu'on vous vend soit une copie exacte de cette gravure, l'étiquette qui entoure la boite est imprimée en rouge sur papier blanc, et porte le nom de la Cie Chimique FRANCO Américaine, Ltée.

Les bonnes PILULES ROUGES ne sont jamais vendues de porte en porte, ni au cent ; méfiez-vous donc des colporteurs qui vous vendent ainsi des "pilules rouges".

La formule des bonnes PILULES ROUGES est aussi moderne que la science le permet pour le traitement des malaises dus a la pauvreté de sang, soit : faiblesse, pâleur, manque d'appétit, fatigue, douleurs de dos, de reins, périodes douloureuses ou irrégulières, troubles internes essentiellement féminins (symptômes ou conséquences de l'ANEMIE). Cinquante années de succès ont assuré à ce bon tonique la confiance de milliers de femmes et de jeunes filles.

Pensez qu'il s'agit de votre santé et de votre argent lorsque vous achetez ce remède . . . soyez sur vos gardes!

Refusez énergiquement toute substitution

EXIGEZ LES VERITABLES PILULES ROUGES pour les Femmes Pâles et Faibles

Cie Chimique FRANCO Américaine Ltée, 1566, rue St-Denis, Montréal.

JIGGS — Par Geo. McMANUS

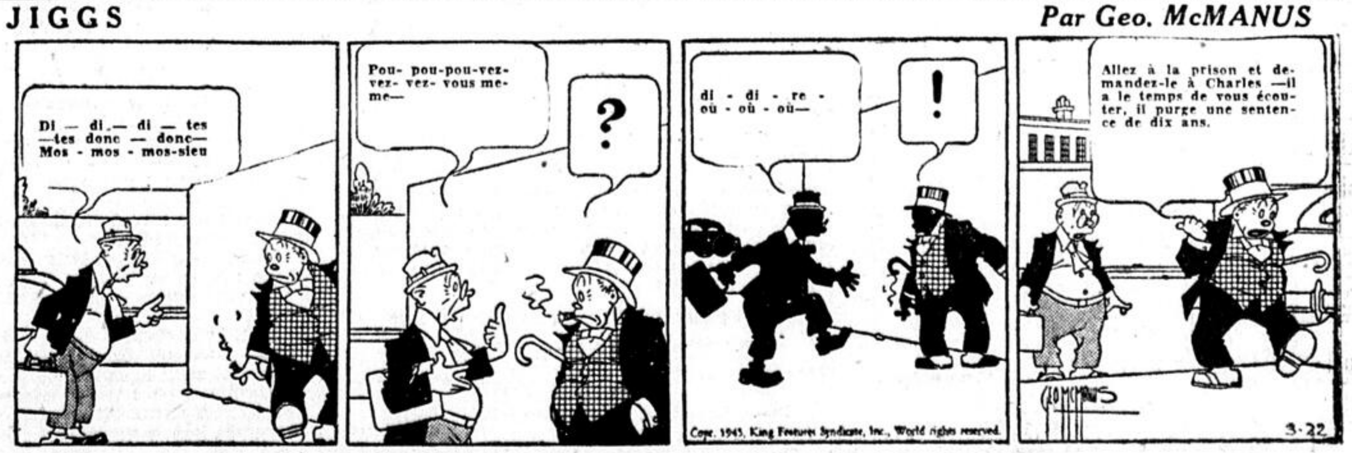
Di — di.— di — tes —tes donc — donc— Mos - mos - mos-sieu
Pou- pou-pou-vez-vez- vez- vous me-me—
?
di - di - re - où - où - où—
!
Allez à la prison et demandez-le à Charles —il a le temps de vous écouter, il purge une sentence de dix ans.
Copr. 1945, King Features Syndicate, Inc., World rights reserved.
3-22

Un mode de vie plus élevé est la suite logique des années de guerre

On ne doit pas retourner aux conditions d'avant-guerre, dit M. J. Coldwell, à Radio-Canada. — Le chef C. C. F. préconise de nouveau que la conférence de San Francisco soit ouverte à la radio et à la presse.

Ottawa, 22.— (PC) Les changements fondamentaux opérés dans l'économie canadienne durant les 5 années de guerre ont pavé la route pour un système de vie plus élevé au lieu d'un retour aux conditions antérieures à la guerre. Voilà ce que disait, hier soir, M. J. Coldwell, chef national de la C.C.F., dans un discours à Radio-Canada. M. Coldwell a dit que des changements sociaux étaient essentiels à la paix et au progrès qui suivra la guerre.

"Un changement social fondamental est le prix que nous devons payer pour la paix et le progrès. Un monde dans lequel le monopole privé est permis pour satisfaire ses fins égoïstes nourrira d'autres guerres."

Les nations vivant dans la prospérité et jouissant d'une organisation libre dans leur vie politique sociale et économique ne lanceront pas un autre Hitler et ne briseront pas la paix. Napoléon a dit un jour qu'une armée marche sur son estomac; en réalité, quand les estomacs sont vides, les armées se mettent en branle."

"... Notre génération fait face à un défi auquel nous ne pouvons échapper. La mêlée pour le gain particulier, la confiance dans le profit comme fondement de la production et de l'effort humain, nous ont entraînés dans des pauvretés inutiles, le despotisme économique, des rivalités parmi les nations et, enfin, la guerre elle-même. La question reste: avons-nous le courage de changer cela ? Nous n'avons jamais eu de meilleure chance que maintenant. Nous le pouvons si nous reconstruisons notre économie sur une base coopérative. La guerre nous a montré la voie à suivre."

Le Canada ira à la conférence de San Francisco à titre de nation de premier plan ayant contribué à la défaite du nazisme, et il devrait être préparé, si nécessaire, à servir de chef aux nations progressives. Toutes les puissances, grandes et petites, devraient participer aux décisions prises à la conférence.

"La plus forte organisation possible sera celle où une opinion éclairée recevra sa juste valeur. Par conséquent la conférence devrait être ouverte à la radio et à la presse."

Ch.-S. Walters au Club Canadien

M. Chester-S. Walters, assistant trésorier provincial d'Ontario, sera l'hôte d'honneur à un déjeuner offert, ce midi, par le Club Canadien, au Château Frontenac. Plusieurs personnalités du monde politique et universitaire assisteront à ce déjeuner.

Comme on le sait, M. Walters, qui a été commissaire de l'impôt sur le revenu pour le Canada pendant 14 ans et qui est considéré comme une autorité en matière de finance au Canada, doit recevoir un doctorat d'honneur de l'université Laval, ce soir.

M. Walters fait partie de l'administration financière de l'Ontario depuis 1934, comme sos-ministre du Trésor. Le gouvernement a utilisé ses connaissances en matière de taxation pour construire le système financier de l'Ontario. Il fut le fondateur et le premier président de la "Certified Public Accountant's Association" ainsi qu'un ancien directeur de la Corporation des comptables de la province de Québec.

Une causerie d'un grand intérêt sera prononcée à l'issue du déjeuner par M. Walters. Les membres des clubs sociaux de la ville sont invités à se joindre aux membres du Club Canadien. Les dames sont cordialement invitées.

Le discours du budget

L'hon. J.-A. Mathewson a demandé, hier soir, au Trésorier de la province, l'hon. Onésime Gagnon, s'il prononcerait le discours du budget avant Pâques.

"Je suis heureux de dire que le discours du budget sera prononcé dans le plus court délai possible", s'est contenté de répondre M. Gagnon.

Nous avons annoncé, déjà, que suivant nos informations, le Trésorier prononcerait le discours du budget dans le cours de la semaine prochaine.

Changements aux services d'autobus

A une visite qu'il a faite à l'hôtel de ville, hier matin, le régisseur du transport, M. Jules Archambault a pris connaissance de diverses modifications que l'on recommande pour le service d'autobus en diverses parties de la ville.

M. Archambault a déclaré n'avoir aucune objection à autoriser un changement de parcours pour le service d'autobus de Limoilou préconisé par l'échevin Michaud. Le changement n'allongerait pas la course et permettrait de desservir un plus grand nombre de citoyens.

Le régisseur doit étudier des modifications au service d'autobus de St-Sacrement. L'échevin Drolet a également soumis des demandes. D'abord, que l'autobus se rendant à la rue Durocher fasse son circuit en sens inverse et, ensuite, qu'un certain nombre de tramways tournent à la rue Aqueduc.

Pour le retour au volontariat

L'Assemblée législative a prié unanimement le gouvernement fédéral, hier soir, "d'établir, et cela sans délai, le système du volontariat pour service militaire outre-mer, conformément aux engagements formels et aux promesses sacrées du gouvernement fédéral à ce sujet".

Elle a émis ce voeu en adoptant une motion de M. Albert Lemieux (B.P., Beauharnois). Le parrain de la motion et le premier ministre Duplessis ont été les seuls à parler, d'ailleurs brièvement. M. Duplessis a demandé que la question fût mise aux voix, ce qui obligeait la Chambre à se prononcer immédiatement. Il ne pouvait y avoir d'autres discours. La motion a été adoptée unanimement.

Le théâtre

L'Equipe de nouveau applaudie dans Fanny

Après "Marius", il fallait voir "Fanny", dans laquelle le talent de Pagnol nous charme de nouveau. Tous nos bons amis, César, Panisse, Escartefigue et Honorine, qui nous avaient découvert Marseille, s'y retrouvent, animés par des artistes que nous aimons et que nous sommes heureux d'applaudir à nouveau. La très grande partie du succès de ces oeuvres "marseillaises" réside dans les disputes pittoresques. Nous devons à la belle interprétation des comédiens de l'Equipe de les avoir goûtées avec autant de plaisir, au Palais Montcalm, hier soir.

Mais il n'y a pas que de la comédie dans la trilogie de Pagnol, spécialement dans "Fanny", où la note humaine y vibre profondément. L'amour de Fanny pour Marius, son honnêteté qui a fait se refuser à tromper Panisse qui donne son nom au fils de Marius, et enfin sa fidélité à son mari, qui la met en lutte contre son coeur, sont autant de sentiments que Pagnol traite dans des scènes émouvantes mais dans lesquelles l'esprit gouailleur de Marseille ne perd pas ses droits et sert de couleur locale.

Le troisième acte rejoint à plus d'un moment le drame, alors que Fanny doit choisir entre son foyer et son amant Marius, qui est venu la réclamer ainsi que son enfant. L'Equipe s'est particulièrement surpassée dans l'interprétation de cet acte, peut-être parce que, offrant plus de difficultés, il fut travaillé de façon plus ardue. L'action a été menée avec fermeté et brio. Pas un vide; le public fut tenu en haleine jusqu'à la tombée du rideau. Cet acte est, il est vrai, très bien bâti; Pagnol y ménage ses effets avec beaucoup d'art. Mais Janine Sutto (Fanny), Pierre Dagenais (Marius); Roland Chenail (Panisse), et Ovila Legare (César) ont eu l'art de nous le rendre dans un jeu très vivant et de nous communiquer toute l'émotion qui s'en dégage. La mise en scène de cet acte avait été preparée minutieusement.

Plusieurs autres scènes mériteraient d'être mentionnées comme autant de réussites au crédit de la troupe, mais les autres actes ne laissaient pas cette impression d'une belle réalisation dans l'ensemble d'un tout bien équilibré.

Le rôle qui fut le plus marquant, à notre avis, est celui de Panisse, dont Roland Chenail peut être fier qu'il peut considérer comme succès personnel. Ovila Légaré ne campait pas un César aussi puissant que dans "Marius". Quant à Fanny, rendue par Janine Sutto, elle fut à la hauteur de son rôle, mais nous aimerions qu'elle surveille un peu sa tendance à prendre un ton pleurnichard, qui nous lasse à la longue. Pierre Dagenais dans Marius ne faisait qu'une seule apparition et on peut dire que son jeu était consciencieux. Camille Ducharme fait toujours un succès d'un rôle de composition: son interprétation de M. Brun mérite les plus grands éloges. Et, à des degrés divers, il faut aussi louer le jeu de Rose Rey Duzil, dans Honorine; de Noël Gauvin, dans Escartefigue; de Nini Durant, dans Claudine; ainsi que de Marc Audet, de Robert Gadouas et de Bernard Parent.

F. C.

"Ça, c'est du bon café!"

LE CAFÉ "SALADA"

NOUVEAU-DÉLICIEUX!

POUDING AU CITRON

3 oeufs
1 tasse de sucre blanc
Jus de 2 citrons
½ tasse de Farine Préparée de Brodie
2 c. à thé de beurre fondu
1½ tasse de lait

Battez légèrement les jaunes d'oeufs. Ajoutez le sucre et le jus de citron, puis la farine et le beurre fondu et mélangez bien. Ajoutez le lait, puis incorporez les blancs d'oeufs bien battus. Versez dans un moule à gâteau que vous placerez dans un plat d'eau chaude. Faites cuire à four modéré (350° F.) pendant 30 minutes.

encore du pouding au citron – s'il vous plaît!

Cette voix peut être celle du petit Jacques, de grande soeur, de papa . . . tous des experts qui savent reconnaître un dessert succulent dès la première bouchée. Maman, elle, sait combien ce délicieux pouding au citron est facile à faire avec la Farine Préparée de Brodie. Elle sait que la Farine Préparée de Brodie renferme les proportions exactes de sel et de poudre à pâte qui assureront une cuisson parfaite. Soyez une femme avisée — employez la Farine Préparée de Brodie; elle facilite la cuisson et en améliore les résultats.

Ecrivez pour livre de recettes gratuit

BRODIE & HARVIE LIMITED

6600, rue Hutchison Outremont 15, P.Q.

Aussi fabricants des Poudres de Gelée Brodie et des Poudres de Pudding Brodie

45-14F

Au Palais de Justice

Les Indiens sont sujets à la mobilisation comme tout autre citoyen du pays

Une intéressante décision du magistrat de district Emile Gagnon, sur une question controversée. — Les Indiens doivent être considérés comme sujets britanniques.— Cause de trois Indiens de la réserve huronne de Lorette. — Procès d'un individu accusé de s'être parjuré au cours d'un procès.

Une question depuis longtemps controversée, même si une certaine jurisprudence est déjà établie sur le sujet, a de nouveau été solutionnée hier lorsque, rendant jugement dans la cause de trois jeunes Indiens de la réserve de Lorette qui ne s'étaient pas rapportés pour leur examen médical ou leur entraînement militaire, M. le juge Emile Gagnon, magistrat de district, a décidé que les Indiens devaient être considérés comme sujets britanniques et que comme tels, ils ne pouvaient se soustraire, d'après les termes de la loi les concernant, aux règlements du service militaire obligatoire.

La contestation des défendeurs ne portait aucunement sur les faits. S'objectant d'abord à la juridiction du tribunal dans la cause, la défense déclarait en résumé ce qui suit : Nous sommes des Indiens, vivant dans la réserve. Nous ne sommes pas sujets britanniques, en vertu de privilèges à nous accordés par le roi lui-même. N'étant pas sujets britanniques, nous ne sommes pas soumis à la loi de mobilisation.

Le juge Gagnon repousse d'abord l'objection à la juridiction du tribunal, en notant simplement que la partie 15 du code civil donne juridiction à cette cour de juger de ces causes.

Faisant ensuite un examen élaboré des moyens de défense des accusés, il admet d'abord que des traités accordent aux Indiens certains privilèges. Mais il ajoute : "Dans tous ces traités, je ne vois pas autre chose que le souci de la Couronne britannique de protéger les Indiens. Rien ne décharge les Indiens de l'obligation d'obéir aux lois du pays. Le chapitre 98 des Statuts revisés du Canada dit que les Indiens sont frappés de certaines incapacités et ont certains privilèges. Mais rien n'indique que la Couronne a voulu les faire bénéficier d'un statut particulier".

La défense avait également argumenté qu'au chapitre 98 des Statuts revisés, il est dit que les mots "personne" et "individu" signifient un individu autre qu'un Indien, et que de ce fait les Indiens n'étant pas considérés aux termes de cette loi comme une personne, la loi de mobilisation ne s'appliquait pas à eux, puisque celle-ci n'obligeait que les personnes.

Interprétant cet article de la loi, le juge Gagnon déclara n'y voir que l'intention du législateur de signaler que toutes les fois que l'on rencontrerait le mot "personne" dans ce statut, ce ne serait pas pour désigner les Indiens. D'ailleurs, ajouta-t-il, si telle interprétation devait être acceptée, on verrait quelle conséquence elle pourrait apporter dans l'application du code pénal.

"La loi de mobilisation ne comporte donc aucun terme d'exception pour les Indiens", dit le magistrat en terminant. Rien dans les traités concernant les Indiens ne peut nous amener à cette conclusion. Je condamne donc les trois jeunes gens à $25 d'amende et aux frais, et j'ordonne qu'ils soient remis entre les mains des autorités militaires.

Cause de parjure

Un individu de Lévis accusé de parjure a subi son procès hier devant le juge Laetare Roy, de la Cour des Sessions de la Paix.

Le prévenu se serait parjuré en témoignant au procès d'un jeune homme accusé d'un vol avec effraction. Il fut alors mis en preuve au cours de ce procès que l'individu en cause et son frère avaient été conduits à St-Charles, où le vol avait été commis, par un chauffeur de taxi, l'accusé. Entendu sur ce point, celui-ci nia. C'est sur cette négation que la plainte pour parjure fut portée.

Un témoin entendu hier a déclaré que l'accusé ne conduisait pas l'auto. L'accusé s'est fait entendre lui-même et a nié avoir jamais conduit les deux voleurs. Par ailleurs, il a été prouvé que la voiture dans laquelle fut retrouvée la marchandise volée, était une vieille voiture, un ancien modèle, alors que l'automobile de l'accusé était une voiture de modèle récent.

Les plaidoiries dans cette cause seront entendues ce matin.

Les faits divers de

La session fédérale

(Par la Presse Canadienne)

M. King très satisfait

C'est avec un large sourire que le premier ministre, l'hon. W. L. Mackenzie King, est sorti du caucus des députés libéraux, hier. En serrant la main aux journalistes, il s'est déclaré des plus satisfaits des résultats du caucus qui, a-t-il dit, ne pouvaient pas être plus encourageants, ni plus satisfaisants. Sans donner de précisions, il a dit que plusieurs questions avaient été discutées par des députés de toutes les parties du Canada, au cours de la réunion, mais on n'a pas parlé de la composition de la délégation canadienne à San Francisco. Tous les ministres étaient présents, même l'ancien ministre de l'Air, l'hon. C.-G. Power. Cependant, l'ancien ministre de la Défense nationale, l'hon. J.-L. Ralson, manquait à l'appel.

Demande de Graydon

Ottawa, 22. -- (P. C.) Gordon Graydon, chef parlementaire du parti progressiste-conservateur, à la Chambre des Communes, a demandé hier qu'on donne à son parti le droit de choisir ses propres représentants pour faire partie de la délégation canadienne à la conférence de sécurité mondiale de San Francisco, le mois prochain.

Décision de Glen

L'orateur de la Chambre des Communes, l'hon. J.-A. Glen, a décrété hier que la Chambre ne pouvait pas accepter une pétition présentée par le chef du Bloc populaire, M. Maxime Raymond, s'obectant à tout changement des lois de l'immigration, parce que la pétition a été adressée au gouvernement et non aux Communes. La pétition contenant des milliers de noms, a été déposée sur la table de la Chambre des Communes, avant-hier.

Le cas des Indiens

Le ministre du Travail, l'hon. H. Mitchell, a dit à la Chambre des Communes, hier, que les Indiens demeurant sur les réserves étaient sujets aux règlements de l'appel militaire et que leurs noms étaient compris dans l'enregistrement national de 1940. Il répondait à une question du député C. C. F. de Yorkton, M. G.-H. Castelden.

La naturalisation de Carr

Le secrétaire d'Etat McLarty a dit aux Communes hier que Samuel Carr, organisateur du parti travailliste-progressiste à Toronto, avait tout d'abord demandé pour être naturalisé canadien sous le nom de Samuel Kogan, le 29 janvier, 1931, et que sa demande avait finalement été acceptée le 4 février, 1937.

Une "ville de la paix"

M. Arthur Slaght, député libéral du comté ontarien de Parry Sound, a proposé aux Communes, hier, que l'on crée au Canada une "ville de la paix" qui deviendrait le siège de la nouvelle organisation mondiale de sécurité. M. Slaght a sug-

(Suite à la page 11,6e col.)

TEMPERATURE

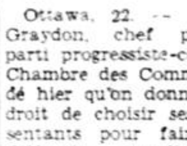

Service météorologique, Toronto, 22. — (P. C.) — La douce température s'est maintenue hier dans les provinces de l'ouest, le thermomètre montant jusqu'à 64 à Régina, et jusqu'à 63 à Winnipeg. Dans l'Ontario et le Québec, il a fait plus frais, le mercure dépassant rarement 40 degrés. Les provinces maritimes ont aussi subi un abaissement sensible de la température.

Voici le minimum et le maximum de la température enregistrée hier dans les principales villes du pays :

Vancouver, 37 et 50 ; Edmonton, 35 et 47 ; Régina, 30 et 64 ; Winnipeg, 37 et 63 ; Toronto, 37 et 46 ; Ottawa, 35 et 45 ; Montréal, 36 et 38 ; Québec, 32 et 37 ; St-Jean, minimum 32 ; Moncton, 27 et 34 ; Halifax, 32 et 47 ; Charlottetown, 27 et 34.

Pronostics pour aujourd'hui:

Vallée du Bas St-Laurent : vents frais, généralement nuageux et frais; pluie légère probable dans l'ouest.

Lac St-Jean : généralement beau et frais.

Côte Nord : vents modérés, beau et modérément froid.

Golfe St-Laurent et Baie des Chaleurs : vents modérés ou frais, partiellement nuageux, peu de changement.

Maritimes ouest : vents frais ou forts, nuageux avec pluie légère, principalement dans le sud.

Maritimes est : vents frais, généralement nuageux et frais avec pluie ou neige légère, surtout en Nouvelle-Ecosse.

Réunions et conférences

AUJOURD'HUI

Club Kiwanis — Déjeuner-causerie hebdomadaire du club Kiwanis, à midi et 30, au Château Frontenac. Conférence de M. B.-W. Keightley, gérant de réclame aux Canadian Industries Limited : "Quelques produits chimiques et ce qu'ils signifient pour demain".

Club Canadien — Déjeuner du Club Canadien en l'honneur de M. Chester-Samuel Walters, assistant-trésorier provincial de l'Ontario, à midi et 30, au Château Frontenac.

Légion Canadienne — Assemblée générale annuelle de la Légion Canadienne, succursale No 13, ce soir, à 8 h. 15, à 111 rue Ste-Anne.

A l'Université — Ce soir, à 8 h. 30, au salon de l'université Laval, remise d'un doctorat d'honneur à M. Chester-Samuel Walters, assistant-trésorier de l'Ontario.

Chimistes — Ce soir, à 8 h. 30, à l'amphithéâtre de l'Ecole des Mines, boulevard de l'Entente, conférence de M. J.-J. Creebe, directeur du laboratoire des recherches physiques à la Dow Chemical, devant les membres de la section de Québec de l'Institut de Chimie du Canada. "La protection cathodique des métaux".

Unions internationales — L'Union internationale des machinistes, local 604. Ce soir, à 310 1-2 rue Saint-Joseph.

Syndicats catholiques — L'Union nationale catholique des charpentiers-menuisiers de Québec. Le Syndicat des mécaniciens de machines fixes. Ce soir, au Secrétariat, 17 rue Caron.

Union nationale Duplessis de St-Sauveur — Assemblée générale, ce soir, à 8 h. 30, au local, 1-D, rue Ste-Thérèse. M. Henri Bernatchez, avocat, conférencier.

Catholic Women's League : Ce soir, à 7 h. 45, à 99, 3e avenue, réunion de la Catholic Women's League, subdivision de Limoilou.

Photo-Club : Ce soir, à 8 h. 15, au local habituel, séance régulière du Photo-Club. Choix des photos pour le salon annuel par les juges.

Collision d'autobus

Une collision d'autobus survenue au Val-St-Michel, hier matin, a causé des blessures à trois militaires qui ont été conduits à l'hôpital militaire (ancien hospice St-Charles). Leurs blessures ne sont pas très graves.

L'accident est survenu vers 7 heures, hier matin. Les deux autobus appartenaient à la même compagnie. L'un des deux véhicules a été très endommagé et il a été remorqué par les employés du garage Andrews.

Abattoir de volailles projeté pour Québec

En dépit de l'opposition de l'échevin Noreau, qui prétend qu'il pourrait s'en dégager des odeurs désagréables, le comité administratif de la cité a donné son assentiment à un projet de construction d'un abattoir de volailles, qui s'établirait à la Pointe-aux-Lièvres. Ce projet comprend l'achat d'un terrain de $10,000 et la construction d'un immeuble d'une valeur de $60,000, au bas mot.

Plusieurs conseillers ont parlé en faveur de ce projet, disant que son exécution serait un apport intéressant au progrès industriel de la Pointe-aux-Lièvres. L'échevin Drolet a dit, notamment, que le constructeur avait l'intention de construire un immeuble très moderne, et que les procédés de manipulation de la volaille élimінaient toute possibilité de mauvaises odeurs.

L'échevin Noreau a répliqué que l'on ne lui ferait jamais admettre que lorsqu'on "vide" une volaille, il ne s'en dégage pas de mauvaises odeurs. Il a ajouté que les débris des animaux contribueraient également à empester les résidences avoisinantes.

On lui a répliqué qu'il ne s'agissait pas de vider les volailles, mais simplement de les tuer, et que, en admettant qu'il se dégage une odeur un tant soit peu désagréable, il n'y aurait pas de résidents voisins qui en souffriraient, puisque la Pointe-aux-Lièvres doit être exclusivement commerciale.

Finalement, le projet a été approuvé par tous les membres du comité, avec la dissidence de l'échevin Noreau.

Augmentation des listes de pertes

Ottawa, 22.— (PC) Les pertes de l'armée canadienne, qui, depuis novembre dernier, étaient publiées au rythme de trois ou quatre listes par semaine, atteindront un sommet de 12 listes par semaine, à partir de lundi, par suite des furieuses batailles auxquelles les troupes canadiennes ont pris part sur le front ouest, récemment.

Le nombre des listes de pertes qui seront publiées cette semaine sera de huit, samedi, tandis que quatre seulement avaient été publiées la semaine dernière.

La dernière période où les listes se succédèrent rapidement s'étendit de la mi-juillet au début de novembre, alors que l'on publia 12 listes par semaine, par suite de l'invasion de l'Europe le 6 juin et de la violente campagne de Normandie qui suivit.

Les listes de pertes du C.A.R.C., qui portent un nombre de noms variant continuellement avec l'étendue des opérations aériennes outre-mer, ont été publiées régulièrement au rythme d'une par jour depuis le début de la guerre, tandis que la Marine canadienne publie de courtes listes, ne contenant parfois qu'un ou deux noms, une couple de fois la semaine.

Hamel coupable de tentative de meurtre

Montréal, 22. — (PC) Un jury de la Cour du Banc du Roi a trouvé hier Roger Hamel coupable de tentative de meurtre après qu'il eut été prouvé au cours du procès qu'en novembre dernier Hamel pointa un revolver défectueux dans la direction du chef de police de Chambly et pressa la détente sur une cartouche qui n'explosa pas.

Campagne de la Croix-Rouge

Québec atteindra son objectif de $140,000 d'ici quelques jours

Le trésorier a déjà recueilli $103,589.35 et les rapports à venir combleront le solde. — M. Bouffard demande aux organisateurs de ne rien négliger. — Beau travail à Sillery. — La part de nos écoliers.

La ville de Québec est maintenant assurée d'atteindre au moins son objectif minimum de $140,000 dans la présente campagne de souscription de la Croix-Rouge. Le montant global déposé entre les mains du trésorier, M. R.-L. Smyth, s'élevait, hier soir, à $103,589.35. La différence à combler de $36,500 environ comprend des souscriptions déjà recueillies pour la plupart et provenant de groupements qui n'ont pas encore communiqué leurs rapports au comité central. Mentionnons, par exemple, l'armée, les employés civils, la plupart des paroisses de l'extérieur, plusieurs paroisses de Québec même, etc.

En annonçant cette nouvelle, M. P.-H. Bouffard, C.R., président conjoint de la campagne de souscription, a demandé aux chefs d'équipe et aux organisateurs de se hâter de recueillir les dernières souscriptions et de les envoyer avec leur rapport aux quartiers généraux.

"Nous avons l'assurance d'atteindre au moins notre objectif de $140,000", a dit M. Bouffard. "A la condition, bien entendu, que les amis de la Croix-Rouge fassent diligence et qu'ils ne négligent pas les souscriptions de la dernière heure. Les rapports qui nous parviennent d'un peu partout sont des plus encourageants. En fait, à la date correspondante de la campagne de 1944, Québec avait souscrit $90,621 sur son objectif de $135,000 du temps. Cette année, nous avons déjà $103,538.60 d'entré. Mais le succès complet et définitif de la campagne de souscription ne sera obtenu que si chacun des organisateurs bénévoles s'acquitte de son devoir jusqu'au bout".

Le montant recueilli hier était de $10,159.85. Cela comprenait un premier versement de $3,350.75 de Sillery où la campagne est menée rondement par Son Honneur le maire J.-Roméo Paquet. M. Paquet croit que la souscription totale s'élèvera cette année à Sillery à $5,000 environ, un gros succès. Que l'on nous permette de signaler les contributions des écoliers de la ville de Québec au montant de $420.80 à la Croix-Rouge, un magnifique exemple de collaboration de la part des jeunes. Enfin, de la campagne, nous parviennent des rapports de St-Casimir et de Cap-Santé. A noter que les corporations municipales de St-Casimir de même que la corporation du comté de Portneuf ont augmenté leurs souscriptions, répondant ainsi à l'invitation faite par le ministre des Affaires municipales, l'hon. Bona Dussault.

Voici la dernière liste de souscriptions remise aux journaux:

Dominion Textile $1,500 ; anonyme $500; la colonie chinoise de Québec $308.75 ; Siscoe Metals $300 ; Gale Bros. Ltd. $250; W. J. Clarke $200 ; B. Houde & Grothé Ltée $200 ; A.-E. Marois Ltée $300 ; Ludger Duchaine Inc. $150 ; United Shoe Mfg. Co. $110 ; Anglo Canadian Leather Co. $100 ; Woloshen Moses $100 ; Children's Shoe Mfg. Co. $100 ; Dominion Wood Heel Corp. $55. Montants de $50 : Richard Frères, Faber & Fils Inc., Herbert-V. Gale, Albert Racine, Up to Date Shoe, The Gift Shop Reg'd., Dr W. H. Delaney, Nazaire Fortier & Cie a souscrit $30 et Alex-G. Campbell a également souscrit $30. Montants de $25 : Lucien Borne Enrg., St. Lawrence Glove Works, J.-E. Samson Inc., California Fruit Co., Miller O., Sydney Lazarovitz, Mlle Lucie Gowns, sir Thomas Chapais, T. R. Philip Carrington, Lord Archevêque de Québec, Mme J. C. McLimont, Mlle S. Sutherland, M. et madame R. H. B. Gratton ont souscrit $20 et Chester Jordon $18. Montants de $15 : S. Pedvis, Morris Skolnick et Mme H. I. Neilson. Montants de $10 : Edgar Clément Ltée, J.-R. Barry & Frère, Mlle Rebecca Sallovitch, James-S. Gray, Stan Brock, J. Sunderland, Mme P. N. Ahern, W. G. McCauley, Mme W. H. Petry, Mlle Gladys Campbell et Mlle E. Fothergill. Une sous-

(Suite à la page 10, 4e col.)

Retour au Canada de Camille Bouchard

Après un séjour de près de deux ans en Angleterre, le lieutenant de section Camille Bouchard, du C. A. R. C., fils de M. Georges Bouchard, sous-officier adjoint de l'Agriculture, et de madame Bouchard, d'Ottawa, est revenu au pays.

Le lieutenant de section Bouchard, après avoir fait ses études classiques au collège de Ste-Anne-de-la-Pocatière et à St-Dunstan, Ile du Prince-Edouard, s'enrôla dans le C.A.R.C. le 22 mai 1941. Il partit pour l'Angleterre au mois de juin 1943.

En juillet 1944, il entra dans l'escadrille canadienne-française des Alouettes et a participé à 31 attaques aériennes au-dessus du continent européen, en particulier contre Duisbourg, Cologne, Dusseldorf, Essen et autres villes allemandes.

POUR LA JOIE...LA SANTÉ DE TOUS LES BÉBÉS C'est le bain à L'ODEX répété!

Oui, Mesdames, vous pouvez conserver à vos petits, cette peau douce et veloutée . . . resplendissante de fraîcheur [illegible] de santé, grâce à l'usage quotidien d'Odex, le nouveau savon désodorisant du jour.

"Odex, voyez-vous, contient un secret mélange d'huiles antiseptiques et désodorisantes qui font tout un monde de différence quant au soin de la peau. Odex, à la vérité, vous procure un traitement à quadruple résultat vers un épiderme plus attrayant . . . plus sain.

1. *Aide l'organisme au nettoyage des pores.*
2. *Conserve à la peau sa douceur . . . sa santé.*
3. *Chasse toute odeur de la peau.*
4. *Donne un parfum agréable.*

Essayez Odex. Constatez pourquoi des milliers de Canadiennes comptent sur cette mousse super-nettoyante, si agréablement rafraîchissante d'Odex pour le soin de l'épiderme "tout entier".

ODEXez-vous AUJOURD'HUI-MÊME.

"Une réalisation Colgate!"

6¢ *Il Désodorise*

LA BEAUTE ET L'HYGIENE avec ODEX

La Pharmacie Brunet
139 rue St-Joseph
département du détail

est heureuse d'annoncer à sa nombreuse clientèle et au public en général

la réouverture de son magasin

et qu'elle est en état de donner le même excellent service que par le passé.

W. Brunet & Cie Ltée
70 rue de la Chapelle
département du gros

est également ouvert et est, dès aujourd'hui, au service de ses nombreux clients. Toutes les commandes seront remplies avec la même promptitude et la même attention qu'à l'ordinaire.